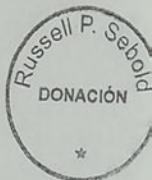


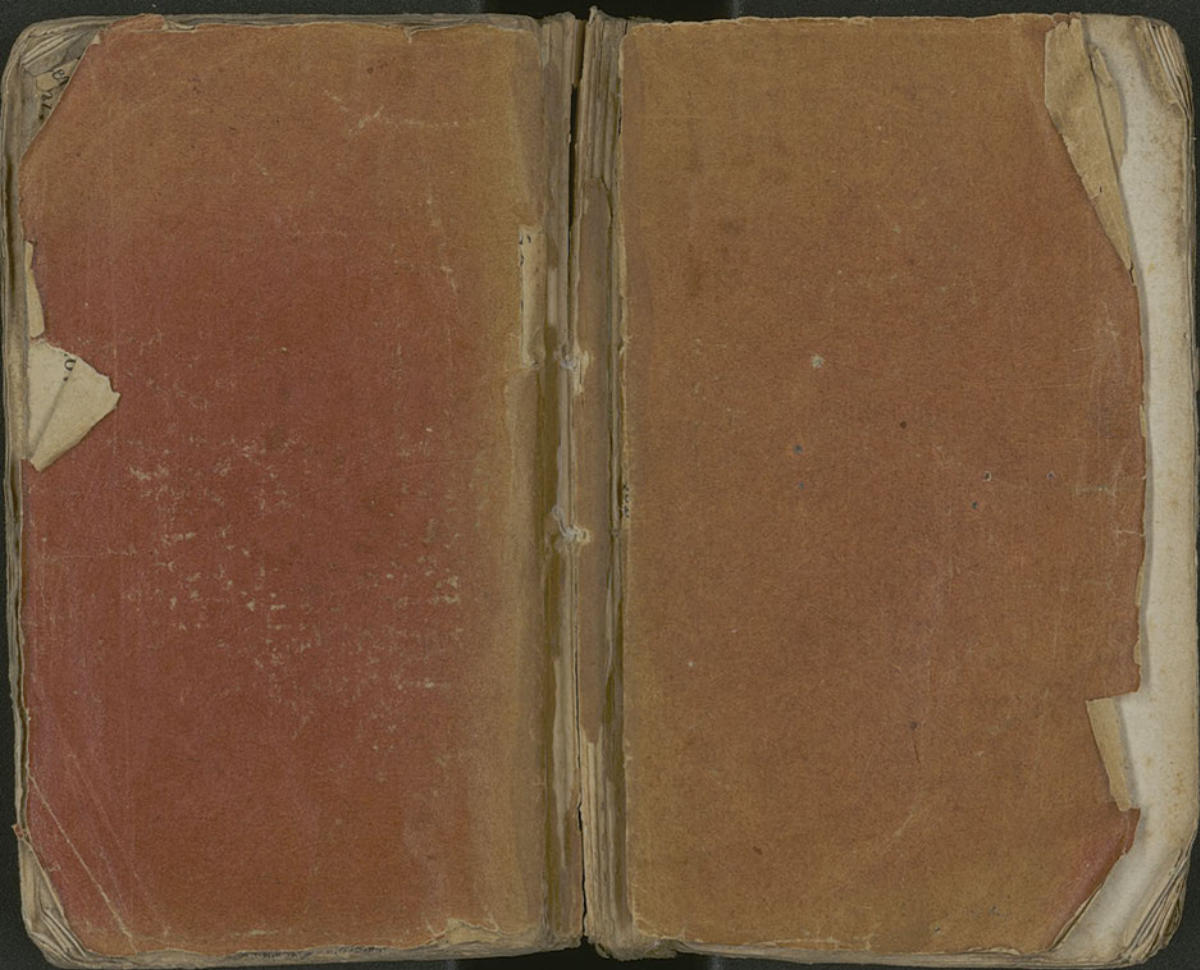
DRPS
FA
116



UNIVERSITAT D'ALACANT
Biblioteca Universitària



0500758299



- ber de homino, græcè. *Venetis*, Aldus, 1536
v. br. f.
12. Sancti Cypriani opera omnia, ed. Baluzio. *P.*
1726, in-fol. cart. gr. pap. non rogné.
13. Sancti Gregorii Turonensis opera, studio F.
Parisii, 1699, in-fol. v. br.
14. Minucii Felicis Octavius ex recens. J. Davi
notis varior. *Cantabrigiæ*, 1712, in-8. vél.
mar. vert. — Lactantii opera, Ed. Welchio.
1715, in-8. v. f.
15. *kudius de purgatorio igne. Roma.* 37,

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE

DE VOLTAIRE.

A. Gerard



Pour mettre le lecteur à même de s'assurer de la véracité des faits, on a indiqué les dates des lettres où se trouvent tant ceux puisés dans la Correspondance générale de Voltaire, que ceux tirés d'autres sources. On a fait connoître celles-ci par leurs lettres initiales.

S. R. V. Indiquent le supplément au recueil des lettres de Voltaire.

C. V. F. Correspondance de Voltaire avec Frédéric.

C. D. Correspondance de madame du Châtelet.

L. I. V. Lettres inédites de Voltaire.

L. S. Lettres secrètes de Voltaire.

FL DRPS FA / 0916

0500758277



*Tous pas passer sans rendre le clef, le croix
et l'oeuvre de poésie de monsir Fréerie!*

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE

DE VOLTAIRE,

PAR M. L. P.

Où l'on réfute CONDORCET et les autres biographes,
En citant plus de deux cents faits,
Tous appuyés sur des preuves incontestables,
Souvent fournies par Voltaire lui-même,
Et que Chacun
Peut vérifier dans les OEuvres complètes.

CINQUIÈME ÉDITION,

ABRÉGÉE PAR L'AUTEUR,

et ornée de Figures.

PARIS,

CHEZ SAINTIN, LIBRAIRE,
rue du Foin S.-Jacques, n° 11.

M. DCCCXXVI.



VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE
DE VOLTAIRE.

FRANÇOIS AROUET, père de Voltaire, exerça pendant dix-sept ans, à Paris, les fonctions de notaire, qu'il quitta en 1692, et fut reçu, en 1701, au serment de l'office de receveur alternatif et triennal des épices, vacations et amendes de la chambre des comptes. Après avoir rempli cette place durant vingt années, il s'en démit en faveur d'*Armand Arouet*, son fils aîné, qui en obtint la commission le 29 décembre 1721 (*).

Il y avoit déjà un an que *François Arouet* n'étoit plus dans le notariat,

(*) *Note de l'auteur.*

J'ai levé à la cour des comptes, en 1816, les expéditions des deux actes de réception d'Arouet père et d'Arouet fils aîné; ce qui prouve la fausseté de l'assertion de Condorcet, qui donne à Arouet père le titre de *trésorier* de la chambre des comptes.

lorsque *Marguerite d'Aumart*, son épouse, lui donna un second fils.

François-Marie Arouet, connu depuis sous le nom de *Voltaire*, naquit à Châtenay, au-dessus de Sceaux, à deux lieues et demie de Paris, le 20 février 1694. Son extrême foiblesse empêcha de le transporter à l'église; on se contenta de l'ondoyer dans la maison paternelle, où on le garda, pendant neuf mois, entre la vie et la mort. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que l'on conçut l'espoir de l'élever. Le 22 novembre il fut présenté aux fonts baptismaux de l'église Saint-André-des-Arts. On verra ce qu'il fit, par la suite, changer son nom en celui de *Voltaire*, qu'il a rendu si célèbre.

François-Marie Arouet passa les premières années de l'enfance avec *Armand Arouet*, son frère aîné, qui, sans avoir autant de vivacité que lui, ne manquoit pas d'esprit. On se plaisoit, dans la famille, à les entendre se contrarier et se lancer des épigrammes. On remarquoit que le cadet avoit le plus souvent l'avantage, et annonçoit déjà un esprit extraordinaire. Ce furent quelques-unes de ces saillies qui enga-

gèrent la fameuse *Ninon* à lui léguer une somme de deux mille livres, pour lui commencer une bibliothèque.

Arouet avoit atteint sa dixième année, lorsque, en 1704, son père le mit au collège de Louis-le-Grand, tenu par les Jésuites, qui ont fait tant d'excellents élèves. Les dispositions naturelles de celui-ci ne pouvoient que fructifier entre leurs mains; aussi obtint-il de grands succès. Il fit sa rhétorique sous le père Porée et le père Lejay; l'un tenoit la classe du matin, l'autre celle du soir. Le père Porée distinguoit cet élève de tous les autres; Arouet, de son côté, aimoit beaucoup ce jésuite. Il n'en étoit pas tout-à-fait de même du père Lejay. Un jour, sur une repartie que le disciple fit au professeur, ce dernier lui cria: *Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France!* La prédiction du père Lejay ne s'est que trop bien réalisée. Le père Palu, alors confesseur du jeune écolier, n'a pas moins bien préjugé son caractère, lorsqu'il a dit: *C'est enfant est dévoré de la soif de la célébrité.* Jamais homme n'en obtint une si grande, et l'on verra qu'il se l'est acquise par des efforts continuels, et

par les entreprises les plus hardies.

Il venoit de finir sa rhétorique, lorsque Jean-Baptiste Rousseau, assistant à la distribution des prix, en 1710, remarqua qu'on l'appela deux fois, et demanda au père Tarteron quel étoit cet élève : le professeur le fit venir, et il fut embrassé du plus grand de nos poètes, auquel il envoya, deux ans après, une ode qu'il avoit composée pour le prix de l'Académie. Il se faisoit un devoir de consulter Rousseau, et joignoit pour lui l'amitié au plus grand respect; une lettre qu'il lui écrivit dix ans après, finissoit ainsi: Je vous supplie, Monsieur, de compter toute votre vie sur moi comme sur le plus zélé de vos admirateurs. Ce respect, cette amitié, cette admiration, ne durèrent que jusqu'au moment où la franchise de Rousseau commença à lui déplaire: à ces premiers sentiments succédèrent une haine implacable, une persécution affreuse. Ceux-là avoient procuré au jeune Arouet des sensations douces et agréables; celles-ci attirèrent à Voltaire, dans la force de l'âge, des chagrins cuisants. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Arouet avoit seize ans, lorsqu'au sortir du collège il revint dans la maison de son père. Celui-ci lui parlant un jour du choix d'un état: *Je n'en veux pas d'autre*, répondit-il, *quo celui d'homme de lettres*. Il fallut cependant, par obéissance, qu'il fit son droit. Il se distrayoit de cette fastidieuse occupation dans la société de Lafare, des abbés de Chaulieu, Courtin et Servien, avec qui l'abbé de Châteauneuf, son parrain, lui avoit fait faire connoissance. Se trouvant un jour avec plusieurs d'entre eux, à l'âge de dix-sept ans, à table chez le prince de Conti, qui faisoit des vers: *Nous sommes ici*, dit-il, *tous princes ou tous poètes*. On voit que dès-lors il n'hésitoit pas à regarder les poètes égaux aux princes; par la suite il les mit bien au-dessus.

Il avoit dix-huit ans lorsqu'il composa, pour concourir au prix de l'Académie, une ode dont le sujet étoit la construction du chœur de Notre-Dame de Paris, ordonnée par Louis XIV, pour accomplir le vœu de Louis XIII. Le prix ayant été donné à l'abbé Dujarry, son jeune concurrent montra dès-lors ce caractère irascible dont il a

donné tant de preuves dans le cours de sa vie. Pour se venger du prédicateur couronné, il fit une satire intitulée *Le Bourbier*, dans laquelle il ne ménagea pas plus ses juges que son vainqueur. Cet écrit irrita tellement son père, qu'il fut sur le point de le chasser de sa maison. Il s'y conduisoit d'ailleurs fort mal.

Les chagrins qu'en éprouvoit le receveur des épices de la chambre des comptes, le déterminèrent en 1714, à profiter de l'occasion de le faire partir pour la Hollande, en qualité de secrétaire du marquis de Châteauneuf, frère de l'abbé, et ambassadeur de France à la Haye. Son éloignement de Paris offroit d'ailleurs l'avantage de rompre les liaisons qu'on lui avoit fait contracter, tant avec ceux que nous avons déjà nommés, qu'avec d'autres compagnons de plaisirs.

Le jeune secrétaire avoit reçu de trop mauvais principes, et avoit eu de trop mauvais exemples sous les yeux, pour ne pas se livrer à ses passions, dans l'âge où elles commencent à prendre tout leur empire. A peine arrivé en Hollande, il y conçut un amour violent pour la fille cadette de

madame Dunoyer, femme d'esprit, discréditée par sa conduite avec son mari, mais qui savoit respecter les devoirs de mère. Elle se plaignit à l'ambassadeur, qui mit l'amant aux arrêts dans son hôtel. Ne pouvant aller voir sa maîtresse, Arouet lui envoya des habillements d'homme, avec invitation de venir le trouver sur la brune; ce qui eut lieu (1). Le marquis de Châteauneuf en fut instruit, et, sur les nouvelles plaintes de madame Dunoyer, voulant prévenir des suites plus fâcheuses, il fit partir Arouet pour Versailles, en priant le secrétaire d'état d'empêcher qu'il ne revint en Hollande (2).

Rentré dans la maison de son père, il en fut bientôt renvoyé parce qu'il ne vouloit s'occuper que de faire des vers, et qu'il fréquentoit la même société qu'il voyoit avant d'aller à la Haye (3). Il obtint cependant son pardon, à condition qu'il entreroit chez un procureur. Il travailla chez

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis DE LUCHET.

(2) Vie de Voltaire, par CONDORCET.

(3) *Ibid.*

maître Alain, rue Perdue, place Maubert. Thiriot étoit dans la même étude. C'est là que prit naissance l'amitié qui régna près de 40 ans entre eux (1).

Arouet n'étoit pas d'humeur à suivre long-temps cette carrière. Les mêmes raisons qui avoient engagé son père à l'envoyer en Hollande, furent cause qu'il se détermina à le laisser partir, en 1715, avec M. de Caumartin, qui l'emmena à sa terre de Saint-Ange. Les conversations qu'il y eut avec M. de Caumartin père, qui avoit beaucoup fréquenté dans sa jeunesse des seigneurs de la cour de Henri IV, lui donnèrent l'idée de la *Henriade* : le même vieillard lui fournit aussi des matériaux pour le *Siècle de Louis XIV*. Dès ce moment il se livra décidément à la poésie. Après avoir passé quelque temps à Villars, où l'emmenèrent M. le duc et madame la duchesse de Sully, il revint, en 1717, à Paris, et fut mis à la Bastille, pour avoir composé la satire des *J'ai vu*, contre Louis XIV, qui venoit de mourir. Il y resta plus d'un an, et y corrigea sa tragédie

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

d'*OEdipe*, qui fut jouée en 1718. On prétend qu'il étoit encoré à la Bastille quand on en donna les premières représentations, et que le régent, qui eut occasion de visiter cette prison, en fit sortir l'auteur de la tragédie, en considération du plaisir qu'elle lui avoit fait éprouver.

Le jeune poète, aussitôt son élargissement, alla chez le prince pour le remercier. *Soyez sage*, lui dit monsieur le duc, *et j'aurai soin de vous. Agréez ma reconnoissance de ces nouvelles bontés*, repartit l'ex-prisonnier; *mais je supplie votre Altesse royale de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture.*

Ce fut à sa sortie de la Bastille qu'Arouet changea son nom. Dans un recueil de lettres ayant pour titre *Juvenilia*, on en trouve une qu'il écrivit à mademoiselle Dunoyer, la même qu'il avoit connue en Hollande. Cette lettre, signée Voltaire, porte par *post-scriptum* : *Ne t'étonne pas, ma chère, de ce changement de nom; j'ai été si malheureux avec l'autre, que je veux voir si celui-ci m'apportera du bonheur.*

Voltaire a depuis montré son mépris

pour son nom de famille. Il écrivit de Bruxelles, le 17 mai 1741, à l'abbé Moussinot, chargé de ses affaires à Paris: « Je vous ai envoyé ma signature, dans laquelle j'ai oublié le nom d'Arrouet, que j'oublie assez volontiers. Je vous renvoie d'autres parchemins où se trouve ce nom, malgré le peu de cas que j'en fais. »

Il ne fut cependant pas plus heureux pour en avoir changé. Ce n'étoit pas dans son nom qu'il devoit apporter du changement pour trouver le bonheur; c'étoit dans sa manière de penser et d'agir.

A peine l'auteur d'*OEdipe* étoit-il sorti de la Bastille, qu'on vit paroître, en 1719, contre le régent Philippe d'Orléans, qui lui avoit procuré la liberté, un poème atroce, intitulé *les Philippiques*. Les soupçons se portèrent d'abord sur lui; mais on a reconnu depuis que cet ouvrage étoit de Lagrange-Chancel, auteur d'*Amasis* et de plusieurs autres tragédies. Ce qui contribua à le faire attribuer à Voltaire, ce furent ses liaisons avec le plénipotentiaire de Charles XII, le baron de Goertz, qui avoit projeté un grand bouleversement dans l'Europe,

et l'assiduité du poète chez le duc du Maine, où se réunissoient tous les ennemis du régent. Le prince se contenta de l'éloigner de Paris. Il se retira au château de Sully, où il composa sa tragédie d'*Artémire*. Devenu amoureux d'une demoiselle des environs, il la détermina à se charger du rôle principal. Les comédiens ayant accepté et l'ouvrage et la maîtresse de Voltaire, il obtint du régent la permission de venir à Paris.

La pièce et la débutante furent accueilliés du public par des sifflets. L'auteur amant, indigné de ce double outrage, s'élança de sa loge sur le théâtre, et harangue les spectateurs.

Dans le premier moment, le bruit augmente, les sifflets redoublent; mais bientôt on reconnoît l'auteur d'*OEdipe*, et l'on finit par écouter la pièce et l'actrice (1). Il retira l'une et l'autre du théâtre, et retourna à Sully.

Peu de temps après, il obtint la permission de se fixer dans la capitale; mais étant allé passer quelque temps à Vauvillars, il n'en revint que l'année

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

suivante, et logea quai des Théatins, chez le président de Bernières. Ce magistrat avoit une terre à Forges, où ils alloient passer une partie de la belle saison. Ce fut dans ce temps que Voltaire composa son infâme *Épître à Uranie*, qu'il appela depuis le *Pour et contre*, et qui avoit d'abord pour titre *Épître à Julie*, probablement du prénom de madame de Ruppelmonde, fille du maréchal d'Alègre, pour laquelle cette pièce de vers avoit été faite. Il partit avec cette dame pour la Hollande, au mois d'octobre 1722. Il vit Jean-Baptiste Rousseau à son passage à Bruxelles, où il resta trois semaines. Ce fut en repassant dans cette ville, qu'il prit pour ce grand poète, à l'occasion de cette même épître à Uranie, la haine que nous verrons éclater plus tard.

A son retour de Hollande, Voltaire demeura tantôt en Normandie, à Larivière Bourdet, autre terre de madame de Bernières, tantôt à Paris dans l'hôtel de cette présidente.

Étant allé en 1723 passer quelque temps à Maisons, château appartenant au président Desmaisons, et situé sur

les bords de la Seine et de la forêt de Saint-Germain, il y fit une lecture du poème de *la Ligue*, connu aujourd'hui sous le titre de *la Henriade*. Avant de commencer, il dit à ses auditeurs : *J'implore non l'indulgence, mais la sévérité de mes juges*. Cependant, fatigué des observations qu'on lui fait, il se lève brusquement, jette son poème au feu, en disant : *Il n'est donc bon qu'à être brûlé* (1) ! Ce fut quelque temps après, et dans la même maison, qu'il eut la petite-vérole. Cette maladie lui prit le 4 novembre, et parut d'abord très-dangereuse ; mais il fut rétabli à la fin du même mois, et se mit de suite en route pour Paris. A peine étoit-il monté en voiture, que le feu prit dans la chambre qu'il avoit occupée, embrasa en grande partie une des ailes du château, et causa un dommage de plus de cent mille francs (2).

Nous arrivons au temps d'une des plus fâcheuses aventures de Voltaire. Il s'agit de la bastonnade qu'il reçut

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

(2) *Ibid.*, p. 54.

au mois de décembre 1725 , à la porte de l'hôtel du duc de Sully, rue Saint-Antoine, des gens du chevalier de Rohan-Chabot. Ce jeune seigneur, à la suite d'une discussion qu'ils avoient eue, ayant demandé qui il étoit, Voltaire s'étoit empressé de répondre : *Je suis le premier de mon nom, et vous le dernier du vôtre.*

Voltaire, dit Duvernet, après avoir pris des leçons d'armes, demanda raison au chevalier, qui accepta le défi pour le lendemain; mais le ministre, averti par la famille, fit mettre Voltaire à la Bastille. Au bout de six mois on lui rendit la liberté, et on lui signifia l'ordre de sortir de France: il passa en Angleterre.

Ainsi à trente-deux ans, Voltaire avoit été renvoyé de la Hollande, chassé de chez son père, mis à la Bastille, exilé de Paris, maltraité par des valets pour avoir insulté leur maître, remis une seconde fois à la Bastille, et exilé de France. Ce n'étoit sûrement pas avoir de grandes dispositions pour la philosophie, mais celle qu'il se proposoit d'embrasser n'en demandoit pas d'autres.

Qu'attendre, d'ailleurs, d'un homme imbu dès le berceau, de principes irréligieux, élevé dans la licence, n'ayant jamais connu aucun frein, et qui avoit toujours fréquenté la société la plus corrompue, et d'autant plus dangereuse, que, sous le voile du bon ton, elle cachoit les maximes les plus dépravées; d'un homme enfin qui s'étoit formé ce système qu'il a prêché toute sa vie : *le plaisir est le but universel; qui l'attrape a fait son salut* (1).

Le marquis de Luchet, Duvernet et Condorcet, les trois biographes de Voltaire, s'accordent à regarder la Henriade comme ayant fortement contribué à son aisance. « Voltaire avoit hérité, dit Condorcet, de son père et de son frère, une fortune honnête; l'édition de la Henriade faite à Londres l'avoit augmentée, etc. » Le marquis de Luchet prétend que le produit de la Henriade fut très-considérable, et que Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. « Après l'édition de la Henriade à Londres, en 1726, dit Du-

(1) Lettre à Berger, 10 octobre 1736.

vernet (*), sa fortune fut celle d'un homme aisé : ce que, deux ou trois ans après, il retira de la succession de son père, en fit un homme riche. »

On peut remarquer ici que Condorcet cite les héritages du père et du frère de Voltaire comme ayant été la base de sa fortune, avant même ses bénéfices sur la *Henriade*, tandis que Duvernet ne lui fait recueillir la succession de son père, qui, suivant lui, le rendit riche, que trois ans après le prodigieux succès de ce poème à Londres. Il seroit déjà un peu difficile de concilier ces deux auteurs entr'eux ; mais ne seroit-on pas fondé à assurer qu'ils s'éloignent tous deux de la vérité, en faisant observer que Voltaire fut déshérité par son père dont il attaqua le testament (1) et qui ne laissa qu'un très-foible héritage ? On peut rappeler, à l'appui de cette opinion, les craintes que Voltaire a manifestées dans plusieurs lettres. Il dit dans

(*) *Note de l'auteur.*

Cette édition ne fut faite qu'en 1728.

(1) Lettre de Voltaire à madame de BERNIERES. 10 juillet 1725.

l'une (1) : « Je vous avertis que nos affaires de la chambre des comptes vont très-mal, et que je cours risque de n'avoir rien de la succession de mon père. » Dans l'autre (2) : Ma fortune prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre. » Enfin, il déclare, dans une troisième (3), n'avoir jamais eu de sa famille que quatre mille livres de rente. La plus grande partie provenoit de la succession de son frère, qu'il ne recueillit qu'en 1741.

Ce que Voltaire a dit de l'édition de la *Henriade*, est encore plus opposé aux assertions de ses biographes. « Il est très-vrai, écrivit-il, qu'il m'en a coûté beaucoup pour avoir fait la *Henriade*, et que j'ai donné autant d'argent en France que ce poème m'en a valu à Londres (4). » Rien ne prouve mieux que ce poème ne fit point sa fortune. Il ne reste donc pour causes de celle-

(1) A Thiriot, 26 septembre 1724.

(2) A madame la présidente de Bernières, même année.

(3) A Thiriot, 4 mars 1769.

(4) Lettre à l'abbé Prévost, année 1740.

ci, avouées par ses amis, que l'intérêt que Paris de Montmartel lui donna dans les vivres; les gains qu'il fit sur la loterie de la ville en 1729, et ses spéculations sur les blés; ses ennemis ajoutent, les ventes qu'il faisoit d'un même manuscrit à différents libraires.

La voix de l'amitié, dit Duvernet, rappela Voltaire à Paris (*): probablement il fallut aussi la voix du ministre qui l'avoit exilé de France.

L'arrivée de l'auteur de la *Henriade* ne fut annoncée à Paris que par un petit écrit philosophique, intitulé *Sottise des deux Parts*, et qui avoit pour objet les affaires de la religion, de la constitution *Unigenitus*, etc.

Voltaire gagna, en 1729, les fonds de la loterie de Pelletier-Desforts,

(* *Note de l'auteur.*)

Nous citons Duvernet par préférence aux autres biographes de Voltaire, parce que ce dernier, sachant qu'il vouloit écrire sa vie, lui fit remettre les matériaux nécessaires par M. Durey de Morsan. (Lettre de Voltaire du 23 mars 1772.) Cette particularité a dû nous donner en même temps beaucoup de méfiance sur le témoignage de Duvernet en certaines occasions.

créée pour la liquidation des dettes de la ville. Ce contrôleur-général contesta la légitimité du gain. Le conseil décida en faveur du gagnant; mais celui-ci, craignant la vengeance de son adversaire, s'éloigna de Paris, et alla joindre à Plombières le jeune duc de Richelieu. Peu de temps après, l'administration des finances fut retirée à Desforts, et Voltaire reparut dans la capitale.

Mademoiselle Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice tragique, étant morte au commencement de 1730, et l'Église ayant refusé de lui donner la sépulture, Voltaire essaya de la venger, en faisant son apothéose, dans laquelle il attaqua la nation en général, et particulièrement les gens en place. On s'en plaignit au garde des sceaux, et le poète sentit la nécessité de s'éloigner de nouveau: il feignit de passer en Angleterre, et ne quitta point la France; il se retira à Rouen, où, sous le nom d'un seigneur anglois que des affaires d'état avoient forcé de s'expatrier, il vécut sept mois caché dans la maison de Jore, imprimeur.

Ce temps fut employé à publier tout

à la fois deux éditions de *Charles XII*, et une édition de *la Henriade*. Son usage étoit alors de faire imprimer à ses frais ses ouvrages, et quand un certain nombre d'exemplaires en étoit écoulé, il vendoit le surplus de l'édition à un libraire, et en publioit une autre à la faveur de quelques légers changements.

On a beaucoup parlé des torts de Voltaire avec ses libraires ; nous n'en citerons qu'un, parce qu'il est d'un genre peu commun : il avoit traité avec Ledet et Desbordes, libraires à Amsterdam, pour l'impression d'une édition de ses Œuvres ; mais voulant en faire à Rouen une autre à laquelle la première auroit nuï, il sollicita M. Desforges pour qu'il interdît l'entrée en France de l'édition faite à Amsterdam (1).

Voltaire revenu à Paris, craignant d'être exposé dans le logement qu'il avoit rue du Long-Pont, vis-à-vis Saint-Gervais, chez Dumoulin, sous le nom duquel il faisoit le commerce des grains, alla demeurer chez madame de Fontaine-Martel, qui lui donna un

(1) Lettre à Cideville, 2 novembre 1731.

appartement dans son hôtel, près le Palais-Royal.

On peut remarquer que Voltaire n'osoit point avoir de demeure fixe, et qu'il fut toujours obligé de chercher asile chez des amis. La tranquillité ne fut jamais le partage de cet homme turbulent.

Dans sa jeunesse, ce poète avoit la passion du jeu. Dès le mois de septembre 1722 il écrivoit à madame la présidente de Bernières : « Puisque vous savez mes fredaines de Forges, il faut bien avouer que j'ai perdu près de cent louis au pharaon, selon ma louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu. » Au mois de septembre 1732, il perdit douze mille livres au biribi chez madame de Fontaine-Martel (1). Pendant qu'il retouchoit chez elle ses *Lettres philosophiques* et qu'il achevoit *le Temple du Goût*, cette dame fut attaquée d'une maladie dont elle mourut en peu de jours. Les détails que donne de ses derniers moments celui auquel elle prêtoit asile depuis dix-huit mois, suf-

(1) Lettre à Cideville, 2 septembre 1732.

firoient pour prouver jusqu'à quel point il portoit la dépravation des mœurs et le mépris des choses les plus respectables. Tout son regret en perdant cette dame, qui lui avoit donné une généreuse hospitalité, fut d'être obligé de quitter une maison où il se trouvoit fort bien. Il paroît même qu'il y resta jusqu'au 15 mai, moment où il retourna occuper son logement chez Dumoulin, rue du Long-Pont.

On a vu Jean-Baptiste Rousseau féliciter Voltaire, encore enfant, des couronnes qu'il recevoit au collège; on a vu celui-ci envoyer ses ouvrages au premier poète de la nation, demander ses conseils, et lui écrire à ce sujet, le 25 janvier 1722, avec la plus grande amitié: Voltaire avoit alors vingt-huit ans. Ce fut la même année que l'auteur de l'Épître à Uranie accompagna, comme nous l'avons dit, madame de Ruppelmonde en Hollande, et qu'en passant à Bruxelles il récita cette épître à Rousseau, dans une promenade qu'ils firent en voiture hors de la ville. L'aristarque trouva ces vers tellement remplis d'horreurs contre ce que nous avons de plus saint dans la

religion, qu'il interrompit l'auteur, en lui disant qu'il ne concevoit pas comment il pouvoit s'adresser à lui pour une confiance si détestable. Voltaire voulut alors entrer en raisonnemens, et venir à la preuve de ses principes. Jean-Baptiste l'interrompit encore, et lui dit qu'il alloit descendre de carrosse s'il ne changeoit de propos (1). L'auteur d'Œdipe fut fort humilié de l'indignation que celui des Cantates lui témoigna pour sa nouvelle production. Dès ce moment il cessa de lui demander des conseils; il ne lui écrivit même plus.

Delaunay, auteur de la comédie du Paresseux, ayant envoyé, quatre ans après, à Rousseau, la tragédie de Zaïre, avec prière de lui en dire son avis, celui-ci lui fit passer plusieurs critiques sur cette pièce. Delaunay les communiqua à quelques personnes. Voltaire en eut connoissance, et dès-lors ne vit plus dans Jean-Baptiste qu'un ennemi déclaré.

Dans la lettre que Rousseau fit im-

(1) Lettre de Jean-Baptiste Rousseau, du 22 mai 1736, insérée dans la Bibliothèque française, p. 139.

primer dans la *Bibliothèque française*, pour expliquer sa conduite avec Voltaire, il avoit nommé M. le duc d'Artemberg : l'auteur du *Traité de la Tolérance* en profita pour irriter ce seigneur, qui retira la table et le logement à Rousseau. Celui-ci chercha alors à rentrer à Paris. Le comte du Luc et M. de Senozan s'employèrent pour obtenir son rappel ; mais ses ennemis s'y opposèrent ; Voltaire encouragea leurs efforts. Il écrivit à ce sujet à Berger (1) : « M. Saurin le jeune et M. de Crébillon sont tous deux fils de personnes distinguées dans la littérature, que Rousseau a indignement attaquées, ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si Rousseau revenoit, son hypocrisie seroit dangereuse à M. Saurin le père, et le contre-coup en tomberoit sur le fils. Je sais sur cela bien des particularités. Je vous prie surtout (marquoit-il au même) de parler au jeune Saurin. Il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme dont la réhabilitation feroit la honte du vieux

(1) 1736. L. S.

Saurin père et la perte du fils (1). « Il répétoit souvent qu'il partiroit de France le jour que J.-B. Rousseau y rentreroit (2).

Jean-Baptiste étant venu à Paris *incognito* dans le temps des querelles de Desfontaines avec Voltaire, celui-ci écrivit à un avocat pour savoir s'il pourroit impliquer Rousseau dans l'accusation qu'il alloit intenter à Desfontaines. « Peut-on, disoit-il, assigner Jean-Baptiste Rousseau à l'archevêché, où il est déguisé sous le nom de Richer ? Le procès étant au Châtelet, peut-on dénoncer le misérable comme n'ayant point gardé son *ban* ; et, le dénonçant au procureur-général, l'affaire ne vatt-elle pas toujours son train au Châtelet (3) ? » Voilà cependant l'homme qui disoit : « J'aimerois autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Ca-

(1) Novembre 1738.

(2) Lettre de madame du Châtelet au comte d'Argental, 1735.

(3) Extrait de la première lettre de Clément à Voltaire, dans laquelle il lui déclare avoir sous les yeux le mémoire écrit de sa propre main.

» las, que de m'imputer d'avoir per-
» sécuté un homme de lettres (1). »

Voltaire a poursuivi Jean-Baptiste Rousseau même après sa mort, arrivée le 17 mai 1741. Il l'a accusé d'avoir fait une épigramme contre l'abbé d'Olivet, qui avoit formé le projet de le faire revenir en France. Cette accusation a été démentie par l'abbé d'Olivet lui-même, dans une lettre insérée aux *Récréations littéraires*. Il y déclare que l'épigramme dont il s'agit a été faite par un nommé *Mahuet*, avocat de Reims.

Voltaire a persisté à prétendre que les couplets attribués à Rousseau, et qui avoient été cause de son bannissement, étoient de lui, tandis que Boindin, l'un de ceux attaqués dans ces couplets, a laissé un mémoire très-circostancié pour justifier Rousseau, et que celui-ci, qui depuis long-temps menoit une vie pieuse, avoit protesté, à l'article de la mort, n'être pas l'auteur de ces couplets. Voltaire a dit à cette occasion : « La Brinvilliers alloit

(1) Lettre au comte d'Argental, 11 janvier 1766.

à confesse après avoir empoisonné son père, et empoisonnoit son frère après la confession. » Sans aller chercher une comparaison aussi atroce, le persécuteur de Jean-Baptiste auroit pu se citer lui-même, et dire : N'ai-je pas écrit au mois de mars 1754, au marquis d'Argens : « Très révérend père en diable, et très-cher frère...., souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée dans le caveau de Lucifer, de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourroient nous faire les esprits immondes déguisés en anges de lumière.... » Cela m'a-t-il empêché de communier avec mon secrétaire, le mois suivant ?

Il est vrai, lui auroit-on répondu ; mais madame Denis venoit de vous écrire qu'on vous regardoit comme une brebis infectée, capable de communiquer la contagion partout où vous vous trouveriez. Vous aviez le plus grand intérêt de rassurer les esprits : voilà ce qui vous décida (1).

Rousseau, au contraire, étoit retiré

(1) Collini, dans mon séjour auprès de Voltaire.

depuis long-temps dans un pays où il n'avoit rien à redouter. Ce ne furent point des impressions étrangères ni la crainte qui le ramenèrent à la religion, dont il ne s'écarta plus; ce fut ce même sentiment intérieur qui y entretint ou y ramena les Corneille, les Racine, les Boileau, les Gresset, les Lafontaine, et tant d'autres qui ont honoré la France par leurs écrits.

Ce fut à l'occasion du Temple du Goût que commencèrent entre Desfontaines et Voltaire ces hostilités qui troublèrent si fort le repos de ce dernier, et dont nous parlerons plus tard. Nous nous bornerons à dire ici que Desfontaines critiqua vivement les jugemens portés dans le temple du Goût; ce qui déplut beaucoup à l'auteur, qui, d'un autre côté, étoit inquiet pour le même ouvrage par le garde des sceaux. Il écrivoit à ce sujet à son ami Thiriot: *Je ne suis pas encore tout-à-fait logé; j'achevois mon nid, et j'ai bien peur d'en être chassé pour jamais.*

Ceux qui lisent le temple du Goût, peuvent s'étonner qu'on ait, pour cet ouvrage, menacé Voltaire d'une lettre de cachet; mais il est bon qu'on sache

qu'il étoit tout différent de ce qu'on le voit aujourd'hui. « Je me trouvai, dit » son auteur, dans la nécessité de re- » bâtir un second temple, j'ai ôté tout » ce qui pouvoit servir de prétexte à » la fureur des sots (1). »

Il faut bien être ennemi de son propre repos pour le troubler ainsi continuellement. Ce n'étoient pas des vexations qu'on suscitoit à Voltaire; c'étoit lui-même qui s'attiroit des chagrins, soit en se créant des adversaires par des provocations, soit en éveillant l'attention du gouvernement par ses continuelles entreprises sur la morale, sur la religion et sur la politique; de sorte qu'il se rendoit parfaitement justice quand il disoit: *J'ai passé toute ma vie à faire des folies. Quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritois* (2).

Au moment même où Voltaire craignoit en 1754 ce qu'il appeloit une persécution au sujet de son *malheureux* Temple du Goût (c'est l'épithète qu'il emploie), il se disposoit à lancer dans le

(1) Lettre à Thiriot, 1^{er} mai 1733.

(2) Lettre à Cideville, 3 septembre 1732.

public un de ses plus infâmes ouvrages ; il vouloit auparavant laisser apaiser les *criaileries* (1) qu'avoit excitées sa dernière production , dans laquelle il n'avoit insulté que des hommes de mérite, pour en répandre une qui attaquoit la religion avec fureur, en lui opposant les sectes les plus bizarres, dont il fait l'éloge. On pressent que je veux parler des *Lettres Philosophiques*, appelées quelquefois *les Lettres Angloises*. Il étoit bien aise, disoit-il, de les tenir prêtes pour les lâcher *quand cela seroit indispensable* (2). Il étoit encore chez madame de Fontaine-Martel lorsque, l'année précédente, il avoit fait imprimer ces Lettres par Jore, son ancien hôte, à qui il avoit assuré avoir une permission verbale.

L'édition étoit à peine achevée, quand l'auteur fit avertir l'imprimeur de la mettre à l'écart, et lui en demanda seulement cent exemplaires. Celui-ci les refusa, ne voulant se dessaisir d'aucun jusqu'à ce qu'on lui eût pré-

(1) Lettre à Thiriot, 24 juillet 1733.

(2) Lettre à M. de Formont, 26 juillet 1733.

senté, par écrit, la permission d'imprimer l'ouvrage. Cependant, sur l'observation de l'auteur, qu'il étoit dans l'intention d'y faire des changements, deux exemplaires lui furent confiés. Peu de temps après, on vint offrir à Jore cent louis pour cent exemplaires; aucun ne sortit de ses mains.

Voltaire n'avoit rien négligé pour se mettre à l'abri de toute poursuite au sujet de cette édition, jusqu'à solliciter (1) son ami Cideville, conseiller au parlement de Rouen, d'exiger de Jore, qu'il écrivit, *et sans date*, une lettre ainsi conçue :

« Monsieur, j'ai reçu la vôtre par laquelle vous me priez de ne point imprimer et d'empêcher qu'on n'imprime à Rouen les lettres qui courent à Londres sous votre nom. Je vous promets de faire sur cela ce que vous désirez. Il y a long-temps que j'ai pris la résolution de ne rien imprimer sans permission, et je ne voudrois pas commencer à manquer à mon devoir pour vous désobliger. »

Ce fut vers ce temps que Hérault,

(1) Lettre à Cideville, 20 juin 1733. S. R. V.

lieutenant de police, dit un jour à Voltaire : « Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez point à bout de détruire la religion chrétienne. » Celui-ci répondit : *C'est ce que nous verrons* (1).

Au commencement de cette même année 1754, Chauvelin, garde des sceaux, menaça Voltaire d'un cul de basse fosse, s'il paroissoit rien de la *Pucelle*, dont ses amis récitoient des fragments. Il lui défendit encore de rendre publique sa tragédie de *la mort de César*, qui contient des maximes républicaines. Voltaire brava le garde des sceaux, publia sa tragédie, et se rend à Montjeu, pour y assister aux noces de M. le duc de Richelieu, qu'il s'étoit, disoit-il, mêlé de marier.

On doit s'étonner de voir le fils d'un simple notaire, d'un homme estimable, mais qui avoit mené une vie paisible, et qui étoit toujours sagement resté dans sa sphère; on doit, ai-je dit, être étonné de voir son fils s'élançer dans les sociétés les plus distinguées, se produire auprès des

(1) Lettre de Voltaire à d'Alembert, 20 juin 1760.

grands, et parvenir à l'intimité des princes et des rois. Une réflexion triste à faire, c'est que ce ne fut point par la rectitude de son esprit, par la noblesse de sa conduite, ni même par les services qu'il rendit, que le fils d'Arouet parvint à ce degré de fortune; ce fut par la licence des principes qui lui furent inculqués dès le berceau, par l'effronterie qu'il contracta dans ses premières liaisons, par la souplesse qu'il savoit à propos mêler à l'insolence, et surtout par la flatterie, qu'il porta au plus haut degré, et qu'il mania avec le plus grand art. Il fut bien redevable sans doute à la facilité de son esprit, mais il le fut encore plus à l'audace de son caractère. Aussi ses succès ne doivent pas être enviés : que lui ont-ils produit ? l'admiration générale, il est vrai, mais l'estime d'un petit nombre; une gloire sans borne, mais un malheur presque continuel; et lui-même n'a-t-il pas dit : *Le malheur est réel, la réputation n'est qu'un songe* (1).

Nous avons laissé Voltaire à Montjeu,

(1) Lettre à Cideville, 15 septembre 1733.

assistant aux noces du duc de Richelieu. C'est-là qu'il apprit, dit-il, la publication de ses Lettres Philosophiques. Le parlement de Paris ayant été chargé d'examiner cet ouvrage, l'auteur écrivit au comte d'Argental, conseiller en cette cour : « On dit qu'après avoir été mon patron, vous allez être mon juge; je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault et Ronjaut, les Berthier se joindront à vous, et que vous donnerez un bel arrêt, par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des Lettres Persanes, Bayle, Locke et moi chétif, serons réputés gens de bien, et mis hors de cour et de procès (1). » L'espoir de Voltaire fut trompé; une lettre de cachet fut décernée contre lui, le 1^{er} mai 1734, et son ouvrage fut brûlé par la main du bourreau. Voltaire, averti de cet arrêt par le comte d'Argental, quitta Montjeu, et se retira dans la Lorraine, qui appartenait encore en souveraineté aux ducs de ce nom; de là il se rendit à Philisbourg, au camp du duc de Richelieu.

On a vu que Jore, après avoir remis

(1) Avril 1734.

deux exemplaires des Lettres Philosophiques à leur auteur, avoit refusé cent louis pour cent exemplaires de ces Lettres, qu'il n'avoit imprimées que sur l'assurance que la permission en avoit été accordée verbalement : rien ne sembloit donc pouvoir le compromettre; cependant, une édition répandue dans le public portoit l'indication chez Jore, à Rouen. Ce malheureux imprimeur est arrêté, conduit à la Bastille, et y reste quatorze jours, au bout desquels il obtient sa liberté, après avoir donné la preuve qu'il n'a point dans son imprimerie de caractères pareils à ceux avec lesquels cette édition a été faite. Mais, pour comble de malheur, la sienne fut saisie quelques jours après, et lui destitué de sa maîtrise, par arrêt du conseil du mois de septembre 1734, et déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire. C'est ainsi que ce père de famille se vit emprisonné et totalement ruiné, pour s'être fié à la parole de l'auteur des Lettres Philosophiques. Jore, dans le mémoire qu'il fit imprimer sur cette affaire, a prétendu qu'il avoit été arrêté et saisi sur la dénonciation de Voltaire. A l'égard de

L'édition répandue dans le public, l'auteur de l'ouvrage, dans sa lettre du 25 mars 1756, ne dissimule pas qu'elle fut faite secrètement par un libraire à qui il avoit confié, pour le faire relier, un des deux exemplaires que Jore lui avoit remis. Mais est-il possible de croire que Voltaire ait ignoré que l'on faisoit cette édition, ainsi que le prétend Condorcet, quand on lit, dans une de ses lettres (1) : *Malgré mes prières réitérées de supprimer au moins ce qui regarde les Pensées de Pascal, on a joint cette lettre aux autres.* A qui Voltaire a-t-il fait ces prières ? à qui les a-t-il réitérées ? Rien peut-il mieux prouver que l'édition *secrète* a été faite à sa connoissance, et même sous ses yeux ? Sans cela, comment auroit-il su qu'on y mettoit la lettre en question ? Comment auroit-il pu faire des prières réitérées de ne l'y point mettre ?

Pendant que les amis de Voltaire cherchoient à apaiser cette affaire, il se retira à Cirey, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, d'où il voyagea dans la Belgique et dans la

(1) A. M. de Formont, 25 avril 1734.

Hollande. Il revint à la fin de février 1755, mais ne se fixa à Cirey qu'au mois de juin, sur la parole du duc de Richelieu et même du garde des sceaux (1). Ce fut dans cet asile de Cirey, au château appartenant à madame la marquise du Châtelet, qu'il vécut quinze ans dans la plus grande intimité avec cette dame.

Le célèbre géomètre Clairaut passa quelque temps à Cirey. Ce fut, dit-on, pour la marquise du Châtelet qu'il composa ses *Eléments de géométrie*.

Ce fut probablement la société de ce savant qui inspira à l'auteur d'*Ovide* le goût de la physique : il se livra ardemment à cette étude ; et comme, en chaque genre auquel il s'adonnoit, d'écolier il se croyoit bientôt devenu maître, il publia une exposition des découvertes de Newton sur le système du monde et de la lumière, intitulée, *Eléments de la Philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde*. Il s'étoit réservé cent cinquante exemplaires de cet ouvrage, et il les fit distribuer, à Paris, aux principaux magistrats

(1) Lettre à Thiriot, 1735.

et aux divers savants. Ce fut ce qui fournit sujet à l'abbé Desfontaines, lorsqu'il donna un extrait de cet ouvrage dans le *Nouvelliste du Parnasse*, de parodier la fin du titre, en y substituant ces mots : *mis à la porte de tout le monde*. Voltaire, dit le marquis de Luchet, ne lui pardonna jamais ce cruel badinage.

Les biographes de Voltaire ont beaucoup vanté sa générosité. Leurs échos répètent sans cesse qu'il combla de bienfaits une infinité de gens de lettres; mais comme ils ne les nomment pas, ou du moins n'indiquent nullement les générosités dont ils ont été l'objet, il n'est peut-être pas inutile de suppléer à cet oubli de leur part. Les *Lamarre*, les *Linant*, les *Baculard d'Arnaud*, les *chevalier de Mouhy*, *Berger* même, voilà, sauf omission, ceux que nos recherches nous ont fait connoître pour avoir eu part aux bienfaits de l'homme de lettres le plus riche, probablement, qui ait existé. C'étoit le chevalier de *Mouhy* qui touchoit les plus forts émoluments : cet auteur de *l'Abrégé de l'Histoire du Théâtre françois*, qu'il suffit de lire pour savoir à quoi s'en

tenir sur son talent littéraire, étoit correspondant de Voltaire, chargé de lui faire parvenir *des nouvelles courtes, des faits sans réflexions, et d'être un correspondant infiniment secret*. Pour cet emploi il recevoit un maximum de deux cents francs par an. *Lamarre*, à condition de faire tantôt une préface (ce fut lui qui fit celle de la *Mort de César*), tantôt de fournir des notes, recevoit, suivant l'importance du service qu'il avoit rendu, depuis cinquante jusqu'à cent vingt francs. *Linant*, au refus de *Berger* et de *Thiriot*, fit l'aver-tissement de la *Henriade* pour l'édition de 1736 (1). *Baculard d'Arnaud* étoit encore en philosophie au collège d'*Harcourt*, lorsque Voltaire écrivit à l'abbé *Moussinot*, son trésorier, d'envoyer chercher ce jeune homme, de lui donner douze francs et un petit manuscrit : nous ignorons son titre et l'usage qu'il en devoit faire. Le second service ou travail dont il fut chargé, étoit probablement d'une plus grande importance : « Présentez, marquoit

(1) Lettre de Voltaire à *Berger*, 10 septembre 1736.

Voltaire (1), présentez au jeune d'Arnaud ce petit avertissement *transcrit de votre main*, vous aurez la bonté de me renvoyer l'original. . . . *Il sera bon qu'il signe ce petit écrit, afin qu'on ne puisse pas me reprocher d'avoir fait moi-même cet avertissement nécessaire. . . .* Vous donnerez cinquante francs à d'Arnaud. » Quant à Berger, dont Voltaire faisoit un cas particulier, si l'on en croit ses propres lettres, il lui prêtoit, de temps à autre, jusques à cent francs *sur son billet*.

C'étoit à des hommes distingués par leur rang et par leur crédit, que Voltaire rendoit des services plus importants, en leur prêtant de fortes sommes. Par ce moyen, indépendamment de l'intérêt qu'il retireroit de son argent, il s'assuroit des protecteurs puissants dont il savoit se servir dans l'occasion. Aussi voit-on que ses débiteurs étoient les *Villars*, les *Richelieu*, les *Destaing*, les *Guise*, les *Guébriant*, les *Dauneuil*, les *Lezeau*, les *Brezé*. Mais il ne faut pas croire qu'il leur prêtât légèrement ses fonds. « M. de Brezé est-il bien

(1) Juin 1738.

solide ? écrivoit-il à l'abbé Moussinot au mois d'octobre 1737. Cet article, mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez M. Michel, et donnez-les à M. Brezé en rente viagère au denier dix. » Autant il mettoit de soin à bien placer ses fonds, autant il en mettoit à assurer la rentrée de ses intérêts. « M. Destaing me doit et cherche des chicanes pour ne point me payer, ou pour différer le paiement ; *il faut vite constituer procureur, et plaider. . .* Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs (1). Je vous recommande toujours les *Lezeau*, les *Dauneuil*, *Villars*, *Destaing*, *Arouet* (son frère) et autres. Il est bon de les accoutumer à un paiement exact, et de ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes (2). »

Nous sommes loin de blâmer la prudence et l'ordre, même chez un homme de lettres ; nous avons voulu seulement répondre à ceux qui ont beaucoup trop exalté dans ce célèbre auteur la générosité et le désintéressement ; nous

(1) Lettre à Moussinot, juin 1738.

(2) Lettre au même, 2 janvier 1739.

crojons devoir surtout lui refuser cette dernière qualité. Condorcet a prétendu que Voltaire ne recevoit aucun émoulement de ses ouvrages : lui-même a dit qu'il les abandonnoit aux comédiens. On ne citera qu'une preuve du contraire ; et comme il s'agit d'une de ses moindres pièces, cela peut donner à présumer ce qu'il fit pour les autres. « Si cet enfant a en effet gagné sa vie, écrivit-il au comte d'Argental le 25 février 1757, en parlant de l'*Enfant prodigue*, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé tous frais faits. » Il s'agit ici du droit d'auteur sur les représentations. Voici ce qu'il écrivit au sujet du manuscrit : « Je fais partir par cet ordinaire la pièce et la préface, pour être imprimées par le libraire *qui en offrira davantage* ; car je ne veux faire plaisir à aucun de ces *Messieurs*, qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs et très-ingrats envers leurs créateurs.... Ainsi négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra (1). »

(1) Lettre à Berger, 1736. L. S.

Voltaire a traité quelquefois avec les libraires comme Bartholo avec Figaro. On sait que le docteur logeoit *gratis* le barbier, qui lui promettoit dix pistoles d'or par an *gratis* aussi. Écoutez l'auteur de la *Henriade* rapportant son traité avec le libraire Prault, pour la vingtième édition de ce poème : « Je lui donne la *Henriade*, à condition qu'il me donnera soixante-douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranches. Outre cela, je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant en feuilles, que je ferai relier à mes frais (1). » Remarquez qu'il n'y a d'autre différence entre le barbier espagnol et le libraire français, si ce n'est que le premier ne fit que promettre les dix pistoles, au lieu que le second fournit les exemplaires.

Quant à la générosité du Crésus de la littérature, en voici un trait assez singulier. M. de Laclède venoit de mourir. Voltaire écrivit à cette occasion : « Je lui avois prêté, *par billets*, trois cents livres, que le libraire Legras m'a rendues, et le lendemain je lui prêtai cin-

(1) Lettre à Berger, 1736. L. S.

quante écus *sans billet*. Si vous pouvez faire payer ces cinquante écus, je prendrois la liberté de vous supplier instamment d'en acheter une petite bague d'antique, et de prier M. Berger de vouloir bien la porter au doigt, pour l'amour de M. Laclède et pour le mien (1). »

A la reprise de *Zulime*, tragédie tombée 21 ans auparavant, Voltaire écrivit au comte d'Argental (2) : « Vous me faites un plaisir sensible, mon cher ange, en donnant le produit de l'impression à Lekain. Il faudra qu'il veuille les impressions furtives.... mais je vous demande une grâce à genoux : il y a un monsieur *Jacques* à Paris, c'est un homme de lettres qui a du talent et qui est sans pain. Je lui destinois cinq cents livres sur la part d'auteur que je donne aux comédiens, et deux cents livres sur l'édition que je donne à Lekain. Au nom de Dieu, réservez *cinq cents livres* pour Jacques. Il seroit même bon qu'il présidât à l'édition et qu'il fit la préface. Vous me direz, que ne donnez-vous cinq cents livres de votre

(1) Lettre à Berger, février 1736. L. S.

(2) 11 mai 1761.

hourse? Je vous répondrai que je suis ruiné.... On pourroit donner des billets à Jacques. »

Cette tragédie, comme on le voit, devoit être profitable à bien du monde, aux comédiens, à M. Jacques, à Lekain; malheureusement elle ne réussit pas. Encore un exemple de la munificence de Voltaire : il avoit abandonné, en février 1767, au libraire Lacombe, ancien avocat, sa tragédie des *Scythes* pour la faire imprimer. Il lui écrivit deux mois après : « Je vous prie de donner un petit honoraire de *vingt-cinq louis d'or* à Lekain, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre.... Si vous perdez, je suis prêt à vous dédommager, vous n'avez qu'à parler. » On pense bien que de pareilles libéralités ne s'opposèrent pas à l'accroissement de la fortune du fils d'Arouet. Ne pourroit-on pas dire de lui ce qu'il disoit de Frédéric? « *Que de générosités adroites qui ne coûtent rien et qui rendent beaucoup* (1)! »

Le succès qu'*Alzire* avoit obtenu au

(1) Lettre au comte d'Argental, 2 décembre 1767.

mois de janvier 1756, avoit réchauffé les partisans de l'auteur, et adouci en quelque sorte ses juges les plus sévères. Car, il n'est pas permis d'en douter, tel est notre caractère en France : quelque prévenus que nous soyons contre un homme, quelque reproche que nous ayons à lui faire, une action d'éclat, un ouvrage saillant est assez pour nous ramener à lui, et nous faire encenser celui que nous aurions été portés à proscrire. Voltaire connoissoit parfaitement ce foible national, et sut souvent en profiter. Il ne laissa point échapper cette occasion, et vint à Paris au mois de mai de la même année. Pendant le peu de temps qu'il y resta, il s'occupa de se faire des prosélytes. Lachaussée dut être du nombre, Lachaussée à qui il écrivit : « Il y a huit jours, Monsieur, que je fais chercher votre demeure pour présenter Alzire à l'homme de France qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers. »

Les Saurin, les Champfort, les Diderot, et quelques autres écrivains médiocres, ne furent pas moins flattés par Voltaire; c'étoit le principal moyen

dont il se servoit pour attirer dans son parti ceux qu'il supposoit pouvoir par la suite exercer une certaine influence sur l'opinion publique. Entendoit-il parler d'un jeune homme qui annonçât du talent et quelques dispositions philosophiques, il échauffoit son esprit, lui inculquoit ses principes. S'il ne le voyoit pas les embrasser avec chaleur, il l'abandonnoit, comme il abandonna d'Arnaud. Mais quand le disciple répondoit à ses vœux, il le protégeoit envers et contre tous. C'est ainsi qu'il agit avec Marmontel. Il l'avoit fait venir à Paris, et le soutint avec persévérance, aussi bien que Diderot.

Laharpe fut, avec son épouse, hébergé pendant un an à Ferney, par la seule raison qu'il adoptoit les principes du maître de la maison, qui le regardoit comme le plus ferme appui du parti philosophique; il appeloit son cher enfant ce Laharpe, qui trop longtemps.... Mais il reconnut à la fin ses erreurs, et les expia par le malheur et par une conduite capable de faire oublier tous ses torts.

La tactique de Voltaire ne s'est point bornée à élever les écrivains qui ont

abondé dans son sens ; il a cherché à abaisser tous ceux qui , n'ayant pas émis des opinions semblables aux siennes , s'étoient fait un nom dans la littérature. On sait avec quelle injustice il s'est attaché à décrier les deux Corneille. Il a , pour me servir des expressions d'un auteur estimable , réduit le mérite de Voiture à quatre pages , de Lafontaine à trente fables , de Jean-Baptiste Rousseau à trois ou quatre odes.

Il n'a pas mieux traité Racine (*), Crébillon , Bossuet , Fénelon , Massillon , Montesquieu , Gresset , Piron , Destouches , et tant d'autres , Boileau même , qu'il s'est vu souvent obligé de citer comme un maître , et qu'il a déchiré dans l'épître qu'il lui a adressée , commençant par ces vers :

Boileau , correct auteur de quelques bons écrits ,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

(*) On a écrit partout et le public est généralement persuadé que Voltaire , dans ses Commentaires sur les pièces de Corneille , a constamment fait l'éloge de Racine ; on peut se convaincre du contraire en lisant certains passages de ces Commentaires.

D'où vint tout-à-coup sa haine pour Boileau , dont il avoit jusqu'alors parlé avec estime ? De ce que l'abbé Batteux , dans son parallèle publié en 1746 , de la *Henriade* avec le *Lutrin* , avoit donné la préférence à ce dernier poëme. Il n'a défendu Quinault que parce qu'il savoit bien qu'on ne le lui opposeroit jamais pour rival. Comme , d'après le second des vers que l'on vient de citer , et sans aucun examen , on a souvent blâmé Boileau d'avoir injustement critiqué Quinault , il n'est peut-être pas hors de propos de faire observer qu'à l'époque des critiques dont il s'agit , ce dernier n'avoit encore fait aucun de ses bons opéra , ni sa comédie de la *Mère coquette* , qui lui ont assuré une place distinguée dans les lettres. oltaire , qui le savoit , a donc mis dans son épître une mauvaise foi d'autant plus blâmable , qu'il a induit en erreur le trop grand nombre de ceux qui jugent d'après lui.

Lorsque Voltaire parut sur l'horizon de la littérature , l'amour des lettres étoit en France au plus haut degré où il soit jamais parvenu chez aucune nation. Les productions des grand

hommes du fameux siècle circuloient dans toutes les mains, occupoient tous les esprits. Tout homme qui avoit reçu quelque éducation, se piquoit d'avoir une bibliothèque, sur les rayons de laquelle les ouvrages des poètes, des historiens, des prédicateurs, des savants, se disputoient les premières places, ou plutôt les partageoient à l'exclusion de tous ces livres frivoles qui sont venus les y remplacer. Dans ces dispositions, et au moment où, comme nous l'avons déjà dit, l'on voyoit s'éteindre successivement ces lumières éclatantes que faisoient briller les Corneille, les Boileau, les Racine, les Crébillon, les Bourdaloue, les Bossuet, les Fénelon, les Massillon, les Rollin, les Vertot; dans ce moment, dis-je, on ne pouvoit manquer d'accueillir favorablement des ouvrages qui sembloient annoncer un nouveau génie. Quelles espérances ne durent pas donner OEdipe et la Henriade, produits par un jeune homme!

Ces débuts fixèrent sur lui tous les yeux, lui attirèrent nombre de protecteurs puissants, qui contribuèrent singulièrement à répandre ses ouvrages,

lors même qu'à des productions littéraires en succédèrent de politiques, de licencieuses, de désorganisatrices, dont les cruels effets ne furent pas d'abord prévus, et auxquels l'amour de la nouveauté, presque égal en France à l'amour des plaisirs, accoutuma insensiblement.

Bientôt l'esprit de parti prit la place du goût pour la littérature. Une secte se forma, et dès-lors les écrits de Voltaire, annoncés par ses amis, préconisés avant de paroître par ses affidés, se répandirent avec profusion dans la France, puis dans toute l'Europe, où ils trouvèrent partout des hommes disposés à accueillir des ouvrages qui favorisoient les passions et aidoient à secouer le joug de la morale et de la religion.

Autant Voltaire auroit pu faire de bien en affermissant chez les hommes ces deux sauvegardes de leur bonheur, autant il fit de mal en affoiblissant l'une pour satisfaire le désir insatiable qu'il avoit de détruire l'autre.

Voltaire, lors de son voyage à Paris en 1756, n'étoit pas encore parvenu à ce haut degré de crédit qu'il obtint

dans la suite. Il ne resta pas plus de trois mois dans la capitale. Il fut obligé d'en partir précipitamment à l'occasion de son poème le *Mondain*, qui souleva contre lui une infinité de personnes. Elles sollicitèrent du cardinal de Fleuri, alors à la tête du ministère, et de M. Chauvelin, garde des sceaux, les mesures les plus sévères contre l'auteur, qui reprit la route de Cirey. Bientôt il ne s'y crut point en sûreté. Il en partit le 4 décembre, et dirigea sa marche vers la Hollande, voyageant sous le nom de comte de Révol.

De toutes les poursuites que cet homme incorrigible fit diriger contre lui, celle-ci lui fut une des plus sensibles. Quinze ans après, lorsqu'il venoit de se rendre en Prusse, il se plaignoit encore qu'on eût pris le prétexte du *Mondain* pour le faire exiler. Se livrant à ce caractère haineux qu'il a montré dans tant d'occasions, il écrivoit au comte d'Argental (1) : « Il y a quinze ans, direz-vous, que cela est passé. Non, il y a un jour : ces in-

(1) 28 août 1750.

justices atroces sont toujours des blessures récentes. »

Quoi ! c'est une injustice de sévir contre un ouvrage immoral, que l'auteur, dont le cœur étoit corrompu, pouvoit bien regarder comme un simple badinage, mais que le gouvernement, conservateur de la morale publique, devoit considérer bien autrement ? Le ministre avoit-il donc besoin d'un prétexte pour exiler Voltaire, qui, dix-huit mois auparavant, ne s'étoit déjà soustrait que par une fuite précipitée à la juste arrestation prononcée contre lui, qui n'étoit de retour à Paris que depuis trois mois, et qu'on y toléroit par égard pour ses amis, ou par une indulgence extrême.

Un peu rassuré au bout de quelques mois en 1767, le faux comte de Révol revint à Cirey ; mais il y resta sous le plus grand incognito, ayant fait répandre le bruit qu'il étoit passé en Angleterre, et datant toutes ses lettres de Cambridge. « Je vous réitère, mon tendre ami, marquoit-il à l'abbé Moussinot, la prière de ne parler de mes affaires à personne, et surtout de dire que je suis en Angleterre. J'ai

pour cela de très-fortes raisons. Je suis très-aise que M. Berger (*) me croie en Angleterre. J'y suis pour tout le monde, excepté pour vous (1).

Je l'ai déjà dit, ce n'étoient pas des vexations qu'on faisoit à Voltaire, qui troublaient ainsi son repos; c'étoit lui-même qui, par son caractère turbulent, se mettoit sans cesse dans une situation difficile et pénible. Écoutez un témoignage irrécusable, celui de la personne qui lui fut le plus attachée; qui déclaroit ne pouvoir vivre sans lui, et qui ne laissa échapper aucune occasion de le défendre, de le louer avec le plus vif enthousiasme. Écoutez madame du Châtelet: « Il faut à tout moment le sauver de lui-même, et j'emploie plus de politique pour le conduire, que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la Chrétienté dans ses fers (2). »

Dans la profonde retraite que Vol-

(*) L'un de ses correspondants et de ses plus intimes amis qu'il appelloit *son cher Berger*.

(1) 1737.

(2) Lettre de madame du Châtelet au comte d'Argental, janvier 1735.

taire s'étoit forcément imposée à Cirey, il composa *Mahomet*, *Mérope*, et les sept *Discours philosophiques sur l'homme*, s'occupant dans les intervalles, de physique et de chimie; trop heureux, s'il s'en fût tenu à ces ouvrages! mais la lecture de *la Semaine du Parnasse*, rédigée par l'abbé Desfontaines, et dans laquelle celui-ci se permettoit contre lui des critiques indirectes, échauffa sa bile.

Voltaire étoit, en 1724, ami de Desfontaines, dont il avoit fait connoissance chez le président de Bernières, qui étoit allié de cet abbé (1), et chez qui le poète étoit alors logé et nourri, comme nous l'avons déjà dit. Cette amitié s'étoit fortifiée par le service que Voltaire, en considération de M. de Bernières, avoit rendu à Desfontaines, en faisant pour lui, lors de sa malheureuse incarcération à Bicêtre, un mémoire justificatif et des démarches qui contribuèrent à lui faire ren-

(1) Desfontaines étoit cousin de madame la marquise de Flavacourt et de la présidente de Tourailles, toutes deux sœurs de père de M. de Bernières.

dre justice. Celui-ci, ne se croyant pas lié par la reconnaissance, au point de manquer à ses devoirs comme journaliste, critiqua le Temple du Goût, les Eléments de Newton et divers autres ouvrages.

Cependant, des éloges qu'il donna depuis à d'autres productions de Voltaire, parurent avoir tout réparé, puisque ce dernier écrivit au journaliste, le 14 novembre 1735 : « Si l'amitié vous a dicté, Monsieur, ce que j'ai lu dans la feuille 34 que vous m'avez envoyée, mon cœur est bien plus touché que mon amour-propre n'avoit été blessé des feuilles précédentes. » Qui croiroit que trois mois après, pendant lesquels l'abbé avoit probablement gardé le silence, le même Voltaire écrivoit à Berger, en février 1736 : « Qu'est devenu l'abbé Desfontaines ? Dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordoit ses maîtres ? » Et dans la même année, le 27 septembre, il marquoit à Thiriot : « J'avois ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'*Ode à l'Ingratitude* ; mais les transitions ne s'accordoient pas de ces retranchements, et il vaut mieux gâ-

ter Desfontaines que mon ode. » Voilà comme Voltaire agissoit avec ceux qu'il avoit appelés ses amis ; il les sacrifioit à la crainte de gêner une ode : on sait cependant qu'il ne faisoit aucun cas de ce genre de poésie, et qu'il avoit ses raisons pour cela.

Après ce qu'on vient de lire, que penser des biographes Condorcet et Duvernet, qui ont osé dire que Voltaire souffroit en silence les calomnies de Desfontaines et de Rousseau, et qu'il ne s'abandonna aux mouvements d'une colère dont ces vils ennemis n'étoient pas dignes, qu'après vingt ans de patience ?

Ce sont cependant de prétendus philosophes qui ont l'impudence de mentir ainsi. Il est vrai que leur chef les a invités « à mentir, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours..... Mentez, mes amis, mentez, je vous le rendrai dans l'occasion (1). »

On a vu les dispositions dans lesquelles se trouvoit Voltaire en 1738, trois mois après avoir, pour ainsi dire,

(1) Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.

signé la paix avec le rédacteur de la *Semaine du Parnasse*; on ne doit donc pas être étonné s'il ne put souffrir quelques nouvelles critiques.

Voulant s'en venger, il publia, assez mal à propos pour sa tranquillité, une brochure intitulée le *Préservatif*, uniquement dirigée contre Desfontaines, brochure qui devoit d'autant moins sortir de la plume de Voltaire, qu'il savoit mieux que personne que Desfontaines n'avoit pas été coupable du délit qu'il lui reprochoit, et pour lequel il avoit été arrêté. Il le savoit, puisque lui-même avoit fait un mémoire pour le défendre; il ne pouvoit d'ailleurs ignorer que le lieutenant de police avoit écrit à l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, pour lui témoigner son regret d'avoir été surpris à l'égard de l'ordre qu'il avoit donné pour l'arrestation de Desfontaines. Celui-ci répondit au *Préservatif* par un autre libelle, ayant pour titre la *Voltairemanie*; cet ouvrage étant signé par un jeune avocat, pouvoit facilement être désavoué par le véritable auteur.

La riposte étoit des plus fortes. Vol-

taire n'étoit pas accoutumé à trouver un adversaire aussi ferme. Peut-être n'éprouva-t-il jamais un si violent chagrin. Il étoit déjà fort tourmenté à l'occasion d'écrits faits contre lui par Guyot de Merville, par le libraire Jore et par Piron. La *Voltairemanie* l'écrasa tout-à-fait. Il tomba malade; mais il n'en fut que plus furieux au moment de sa convalescence. Dans son premier accès, il se plaignoit en ces termes au marquis d'Argens (1): « L'abbé Desfontaines, votre ennemi, le mien, celui de tout le monde, vient de faire contre moi un libelle diffamatoire si horrible, qu'il a excité l'indignation publique contre l'auteur, et la bienveillance pour l'offensé, peine ordinaire de la calomnie. . . . »

Ces mots *votre ennemi, celui de tout le monde*, peignent au plus haut degré la passion de Voltaire. Telle est la disposition naturelle de l'homme, que ce qui l'affecte extrêmement lui semble devoir produire le même effet sur tous les autres. L'auteur du *Préservatif* s'avengloit au point de ne pas voir qu'à l'ex-

(1) 2 janvier 1739.

ception de ses partisans les plus outrés, tout le monde devoit applaudir à la vengeance de Desfontaines. Il étoit, il est vrai, l'agresseur; mais qu'avoit-il attaqué? Le Temple du Goût, les Éléments de la Philosophie de Newton, la mort de César, et d'autres écrits que la saine partie du public avoit été bien aise de voir combattre. Voltaire avoit voulu perdre, non pas les écrits de Desfontaines, mais Desfontaines lui-même. La passion seule pouvoit empêcher l'auteur du *Préservatif* d'envisager sa querelle avec celui de la *Voltairomanie* sous le même point de vue que la majorité du public. Doit-on s'étonner que la passion ait produit un si grand effet sur Voltaire? Qui pouvoit calmer la violence en cet homme habitué à ne connoître aucun frein, à ne rien respecter? Celui qu'on avoit appris dès le berceau à fouler aux pieds la religion; qui, encore dans l'enfance, avoit été introduit dans des sociétés où la morale et la décence étoient plutôt bravées que méconnues, et dont l'entrée dans le monde avoit été signalée par ses insultes envers des particuliers, son audace envers le public, et ses

attaques contre tout ce qu'il y avoit de plus respectables; cet homme pouvoit-il ne pas se livrer à toute sa fureur, à toute sa rage même, lorsqu'il se sentoit personnellement blessé?

Il est peut-être moins important d'examiner ici la situation dans laquelle se trouva Voltaire, que les moyens qu'il employa pour en sortir. Trois mois entiers, pendant lesquels il suspendit presque toutes autres travaux, se passèrent à faire des mémoires, à solliciter des certificats, à écrire à tous ceux qu'il crut pouvoir intéresser à sa cause, à se gagner des protecteurs, et à intriguer auprès des ministres, du chancelier et du lieutenant-général de police. Il est assez plaisant de l'entendre, au milieu de toutes ses sollicitations, s'écrier avec douleur : *Faudroit-il de la protection contre un Desfontaines?*

Rien ne peut mieux contribuer à faire connoître le caractère de Voltaire, que les lettres qu'il a écrites à ce sujet, tant au comte d'Argental, qu'à son ancien ami Thiriot, qu'il vouloit engager à porter témoignage contre

Desfontaines devant le lieutenant de police.

A l'entendre, le libelle fait contre lui étoit une affaire du ressort du lieutenant-criminel (1). « Un outrage pareil, toléré par la magistrature, est un affront éternel aux belles-lettres. Une réparation convenable feroit honneur au ministère (2). Au nom de Dieu, que j'obtienne quelque satisfaction! Ne pourrois-je pas du moins obtenir qu'on brûlât le libelle (3)? »

Ainsi Voltaire avoit fait contre Desfontaines un libelle affreux, et d'autant plus coupable, qu'il étoit accompagné d'une gravure, laquelle, blessant les mœurs, devenoit un délit public, et Voltaire devoit être absous! Desfontaines avoit répondu par un autre libelle, bien fort, il est vrai, mais dirigé contre Voltaire seul, et il devoit être poursuivi criminellement! L'ouvrage devoit être brûlé! Voilà cependant l'esprit équitable du prétendu philosophe.

(1) Lettre à Thiriot, 10 janvier 1739.

(2) Lettre au comte d'Argental, 25 janvier 1739.

(3) Au même, 6 février.

Desfontaines, pour avoir critiqué les ouvrages de Voltaire, et avoir répondu à un de ses libelles, devient un monstre, un scélérat; ce même Desfontaines, avec qui, suivant le témoignage du marquis de Luchet, il vivoit dans la plus grande cordialité, et à qui, quelques années auparavant, il écrivoit de Fontainebleau (1)?

« Mon cher abbé Desfontaines, il y a ici des injustices qui me font saigner le cœur. Je ne peux m'accoutumer à voir l'abbé Raguét dans l'opulence et dans la faveur, tandis que vous êtes négligé; cependant n'aimez-vous pas mieux être l'abbé Desfontaines que l'abbé Raguét (*)? »

On voulut faire signer un compromis aux deux adversaires; Voltaire s'y refusa. L'affaire fut enfin portée au tribunal de M. Héraul, lieutenant-général de police, à la sollicitation du marquis d'Argenson et de plusieurs autres personnages puissants. M. Héraul manda Desfontaines, qui fut

(1) 3 novembre 1725.

(*) Prieur d'Argenteuil, l'un des collaborateurs du *Journal des Savants*.

obligé de signer, en forme de déclaration, un désaveu, que l'on imprima dans les papiers publics. Ce désaveu avoit été minuté de la main du marquis d'Argenson (1).

Voltaire étoit à peine remis des fatigues d'esprit que lui avoit causées son affaire avec Desfontaines, qu'il partit avec madame du Châtelet le 8 mai 1739, pour Bruxelles, où cette dame avoit un procès avec la maison Honsbrouck. Il revint quelque temps après à Paris : il ne comptoit y séjourner qu'un mois, et il fut obligé d'y rester près de trois, étant tombé malade rue Cloche-Pérche, hôtel de Brie. Il en partit sur la fin de novembre pour se rendre à Cirey, d'où il retourna à Bruxelles.

Voltaire passa toute l'année 1740 et une partie de la suivante, soit à Bruxelles, soit à la Haye, pour suivre le procès de la marquise du Châtelet. Ce procès ayant pris une nouvelle direction, et cette affaire devant se traiter à Cirey, nos voyageurs y revinrent à

(1) Lettre de Voltaire au marquis d'Argenson, 21 juin 1739.

Pentrée de l'hiver. Entre autres ouvrages qui occupèrent le poète, il retouchoit sans cesse Mahomet, parce qu'il le regardoit comme devant être sa plus belle tragédie. Il fallut cependant la quitter au mois de janvier, pour suivre la marquise du Châtelet en Franche-Comté, chez la comtesse d'Autrai. Cette dame leur prêta sa maison de Paris, où ils se rendirent au commencement de février, probablement pour activer et voir les représentations de Mahomet. Mais cette pièce ne fut jouée que le 9 août, et la présence de son auteur n'empêcha pas qu'elle ne fût suspendue, par ordre supérieur, après la troisième représentation. On se doute bien que Voltaire et ses amis ne gardèrent pas le silence.

À cette occasion nous rapporterons quelques traits qui peignent parfaitement le caractère de notre philosophe. Sa tragédie est suspendue à Paris comme attaquant la religion; il l'envoie à Rome avec ces deux vers latins pour le portrait du pape Benoît XIV :

Lambertinus hic est Romæ decus et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

Sa lettre qui accompagnoit Mahomet, prioit Sa Sainteté de pardonner à l'auteur de consacrer au chef de la véritable Religion, un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare.

Menacé d'une excommunication vingt ans après, pour avoir fait ôter à Ferney une croix qui gênoit la vue de son château, et avoir fait abattre une partie de la paroisse, il écrivit directement au pape pour le prévenir en sa faveur par ses soumissions. *Ma destinée, marquoit-il en même temps au comte d'Argental, en lui faisant part de ses démarches, est de basouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés* (1).

Craignant qu'on ne fit, dans l'*Orphelin de la Chine*, quelques applications du personnage d'Idamé à madame de Pompadour, il projetoit de lui dédier cette tragédie. On prévien droit ainsi, disoit-il, toutes les mauvaises impressions qu'on pourroit lui donner (2). Ce moyen ne lui ayant pas depuis pa-

(1) Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

(2) Au même, 6 octobre 1754.

ru suffisant, il retrancha, le plus possible, toutes ces allusions, et dédia la pièce à son ancien protecteur, le duc de Richelieu.

C'est ainsi que Voltaire conjuroit les orages et préparoit ses succès, soit en enchainant, pour ainsi dire, ceux qui pouvoient lui nuire, soit en cajolant ceux qui étoient à même de lui être utiles.

L'auteur de Mahomet, obligé de céder à l'autorité, ne perdit point l'espoir de faire représenter plus tard son ouvrage. Malgré son caractère fougueux, personne ne connoissoit mieux que lui l'avantage qu'on peut tirer de l'art de temporiser. Il avoit souvent à la bouche ces mots : *le temps amène tout*.

M. le comte d'Argenson, frère de celui qui avoit minuté la déclaration que Desfontaines avoit été obligé de signer à l'occasion de la Voltairomanie, étant devenu secrétaire d'état, chargea l'ami d'Alembert d'examiner Mahomet; on en retrancha quelques vers pour la forme, et la pièce reparut en 1751, malgré Berrier, lieutenant de police.

L'auteur se dissimuloit si peu les principes qu'elle renferme, qu'il écrivit : « Après qu'on a joué *Tartuffe* et *Mahomet* il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène (1). » Il se vantoit dans la société de préférer Mahomet à ses autres tragédies ; parce qu'il y avoit eu dessein de rendre le christianisme odieux (2).

« Le temps viendra, disoit-il (3), où nous mettrons les papes sur le théâtre » comme les Grecs y mettoient les » *Atrée* et les *Thyeste*, qu'ils vouloient » rendre odieux. Un temps viendra » où la Saint-Barthélemy fera un sujet » de tragédie. » Ce temps est venu, et qui pourroit douter que ce soit à cette invitation philosophique que nous devons *Charles IX*, les *Victimes cloîtrées*, *Mélanie*, *Fénélon*, et autres pièces du même genre ?

Voltaire, qui n'avoit pu, pour le moment, gagner à Paris le procès de Mahomet, retourna suivre celui de

(1) Lettre au comte d'Argental, 28 septembre 1768.

(2) La Harpe, Cours de littérature.

(3) Lettre à Saurin, 28 février 1764.

son amie madame du Châtelet, lequel les rappela de nouveau à Bruxelles en 1742. Ils revinrent, l'un et l'autre, à Paris vers la fin de novembre (*).

Le cardinal de Fleury étant mort le 29 janvier 1743, Voltaire, qui se trouvoit dans la capitale, employa tous ses efforts, réunit toutes ses protections, pour obtenir la place qui devenoit vacante à l'Académie. Il se vanta même d'avoir l'agrément du roi. Dans l'espoir qu'un succès forceroit son élection, il fit représenter le 20 février sa tragédie de *Mérope*, qu'il gardoit depuis cinq ans, dit le marquis de Luchet, parce que ses amis craignoient qu'on n'y trouvât trop de ressemblance avec l'*Amasis* de Lagrange, que l'on donnoit encore, et avec un *Téléphonte* de Lachapelle. On auroit pu ajouter avec *Gustave Vasa* de Piron,

(*) Dans plusieurs ouvrages que l'on pourroit regarder comme des autorités, on fait voyager Voltaire en Prusse, cette même année 1742 ; j'ai recherché avec tout le soin possible, et je suis resté persuadé qu'il ne vit Frédéric cette année qu'à Aix-la-Chapelle, et que ce fut l'année suivante 1743 qu'il alla à Berlin.

et encore plus avec la *Méropé* de Maffey, dont les plus beaux morceaux de la tragédie de Voltaire sont traduits. Quoi qu'il en soit, Mérope eut le plus brillant succès pendant quinze représentations de suite. Cette tragédie ne fit pas plus pour son auteur en 1743, que n'avoit fait Brutus en 1731. Voltaire s'étoit vu la première fois préférer l'évêque de Luçon pour successeur à Lamotte; il se vit dans cette occasion préférer l'évêque de Bayeux pour successeur au cardinal de Fleury. Il est assez curieux de lire les lettres que Voltaire avoit écrites à M. l'évêque de Sens, membre de l'Académie française, et à M. Boyer, évêque de Mirepoix. Le roi de Prusse ayant raillé Voltaire sur la première de ces lettres, il la désavoua; ce qui n'a pas empêché les éditeurs de sa correspondance générale de l'y comprendre. Ils se sont contentés de substituer des étoiles au nom du prélat; à l'égard de la lettre à M. de Mirepoix, on y remarque cette phrase: « *J'avois lu à M. le cardinal de Fleury celles (des lettres philosophiques) qu'on a si indignement falsifiées.* » Voltaire ne mentoit pas, il avoit lu au

cardinal deux lettres sur les quakers. Le fait est prouvé par sa confiance à Formont en novembre 1752. Il dit à son ami: « *J'avois pris soin de retrancher tout ce qui pouvoit effaroucher sa dévoté et sage éminence. Il a trouvé ce qui restoit encore assez plaisant; MAIS LE PAUVRE HOMME NE SAIT PAS CE QU'IL A PERDU.* » On n'avoit donc pas falsifié les Lettres philosophiques, c'est Voltaire qui les avoit altérées en en faisant la lecture au cardinal.

Voltaire ayant tiré de la *Méropé* du marquis de Maffey, non-seulement le sujet, mais les plus belles scènes de la *Méropé* française, il dédia celle-ci à l'auteur italien, comme un hommage. En même temps il publia, sous le nom de l'abbé Lalandelle, une lettre que, pour éloigner tout soupçon, il prit soin de s'adresser, dans laquelle la tragédie de Maffey est critiquée avec l'injustice la plus révoltante.

Voltaire ne fit pas un long séjour à Paris où son espoir s'étoit vu trompé: il retourna à Cirey. Le duc de Richelieu lui avoit ordonné une comédie-ballet pour la fête qui devoit avoir lieu à Versailles, au mariage du Dauphin:

il composa à cette occasion la *Princesse de Navarre*, qui l'occupa la plus grande partie de l'année 1744. Il est assez singulier que l'auteur de tragédies le plus expéditif, celui qui se vantoit d'avoir fait *Zaïre* en vingt-deux jours, ait mis presque une année à la composition d'une comédie-ballet en trois actes.

Les soins nécessaires pour la mise en scène de cet ouvrage rappelèrent son auteur à Paris vers le mois d'octobre. Quelque temps après, le marquis d'Argenson, le plus zélé protecteur de Voltaire, dont il avoit été camarade au collège, ayant été nommé ministre des relations extérieures, employa son protégé à écrire des manifestes et des dépêches. A cette utile protection, Voltaire en joignit bientôt une autre plus puissante, celle de madame la marquise de Pompadour, qu'il avoit beaucoup connue lorsqu'elle n'étoit encore que madame d'Étiolles. La *Princesse de Navarre* fut représentée à Versailles le 25 février 1745. Cet ouvrage valut à l'auteur une charge de gentilhomme de la chambre du roi,

le titre d'historiographe de France, et la protection de la cour.

Voltaire avoit trop bien senti l'importance de réussir dans sa comédie-ballet, pour ne pas essayer à tirer tout le parti possible de son succès. Comptant d'ailleurs sur la protection du marquis d'Argenson, dont il avoit récemment mérité la bienveillance par différents services dans son ministère, il tenta, sur la fin de 1745, de se faire envoyer comme agent en Angleterre, pour préparer les moyens de pacification. « Le secrétaire de M. le duc de Cumberland, écrivoit-il au ministre des affaires étrangères (1), M. Fakener, qui est mon intime ami, m'a écrit une longue lettre dans laquelle je découvre des sentiments pacifiques, que les succès de Sa Majesté peuvent inspirer. » Il ajoutoit par un billet : « Voici, monseigneur, ce qui m'a passé par la tête à la réception de la lettre angloise : Il ne tient qu'à vous de me procurer un voyage agréable et peut-être utile. Vous pouvez disposer les esprits du comité. Je

(1) Le 20 octobre 1745.

crois que M. le maréchal de Noailles même me donnera sa voix. Vous liriez ensuite ma lettre en plein conseil, chacun diroit *oui* et le roi aussi. Tout ceci est dans le secret. »

Le ministre, à qui le solliciteur finissoit par dire : « Il y a encore un parti à prendre peut-être, c'est de vous moquer de moi, » paroit s'en être tenu là, car il ne fut question de rien.

Le succès de la *Princesse de Navarre* engagea son auteur à composer une autre pièce dans le même genre.

Il fit représenter à Versailles, pour une fête donnée le 27 novembre 1745, le *Temple de la Gloire*, où Trajan reçoit la couronne. S'étant approché de Louis XV après la représentation, il lui demanda : *Trajan est-il content?* Cette familiarité ne plut point au roi, qui fixa l'auteur sans lui répondre. Le favori de Frédéric fut très-surpris de cette sévérité. Il se rendit avec madame du Châtelet à Châlons, où le fils de cette marquise étoit tombé malade et avoit la petite-vérole.

Dans cet intervalle le roi partit pour la Flandre, alors théâtre de la guerre. Le gain de la bataille de Fon-

tenoy fournit au poète le sujet d'un poème qu'il composa en deux jours. Tant d'efforts lui obtinrent enfin son admission à l'Académie le 9 mai 1746, à la place vacante par la mort du président Boubier.

On exigea, avant de l'admettre au nombre des quarante, qu'il écrivit au père Delatour, provincial des jésuites, une lettre qui contiut une profession de foi, un éloge des jésuites, et une sortie contre le gazetier ecclésiastique qui avoit maltraité l'évêque de Mirepoix, M. Boyer, que lui-même avoit tant déchiré. Voltaire fit tout ce qu'on voulut, tant il brûloit d'obtenir cette place, qu'il avoit jadis trouvée si méprisable !

Beaucoup de personnes virent avec peine siéger au milieu d'un corps respectable l'auteur de *l'Épître à Uranie*, des *Lettres philosophiques*, du *Mondain* et de la *Pucelle*. Parmi plusieurs écrits satiriques qui parurent contre lui, deux surtout excitèrent sa fureur ; l'un avoit pour titre : *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le Directeur à M.**** ; et l'autre, *Triomphe poétique*.

Voltaire, fidèle au plan qu'il suivit toujours de rendre sa cause intéressante en y associant des personnages ou des compagnies respectables, prétendit que l'académie se trouvoit compromise dans cette diffamation. Sous ce prétexte, l'apôtre de la liberté tira du lieutenant de police un ordre pour incarcérer l'auteur de ces deux pièces, qui étoient imprimées sur une même feuille.

Il n'avoit aucun indice, pas même un soupçon, lorsqu'un colporteur vint l'avertir que Travenol fils, violon de l'Opéra, facilite le débit de cette brochure. L'ordre est remis aussitôt à un exempt de police pour arrêter le musicien. La maison où il demeure est investie; on ne l'y trouve point: son père, infirme, âgé de quatre-vingts ans, malgré ses justes réclamations, est traîné hors de chez lui, conduit au Fort-l'Évêque, et mis au secret. Cette violation de toute loi, de toute humanité à l'égard d'un vieillard qui, dans une circonstance pareille, ne peut répondre pour son fils, excite quelques personnes à prendre sa défense. Le lieutenant de police est instruit de

l'usage qu'on a fait de l'ordre qu'il a décerné, et, après cinq jours de la détention la plus rigoureuse, le malheureux octogénaire est mis en liberté.

Voltaire, pendant l'emprisonnement du père, n'avoit pas moins ardemment cherché à découvrir la retraite du fils. Le vieillard, qui avoit le droit le plus évident à une réparation, sacrifie son ressentiment au désir si naturel de rendre la tranquillité à sa famille; il va trouver l'académicien, lui demande pour seul dédommagement de l'injuste détention qu'il a subie, la cessation de toute poursuite contre son fils. Voltaire, qui ne peut se dissimuler l'action qu'on a droit d'intenter contre lui, consent à ce qu'on lui demande; des embrassements furent le gage de la paix conclue. Mais à peine Travenol est-il sorti, que le nouvel agrégé à l'académie continue ses poursuites contre le musicien. Le père indigné présente, le 19 novembre 1746, une requête d'intervention au procès commencé contre son fils, et y conclut à six mille livres de dommages et intérêts. Une sentence du lieutenant-criminel condamna Travenol fils à payer,

à titre de réparation, trois cents livres à Voltaire, qui fut lui-même condamné à en payer cinq cents à Travenol père. L'appel de cette sentence, porté au parlement par les Travenol, fut évoqué au conseil par Voltaire, qui craignoit un tribunal dont ses écrits avoient souvent éprouvé la justice. Mais d'après l'opposition de ses parties adverses, l'affaire fut renvoyée au parlement. L'académicien, après avoir été, dans le cours des plaidoyers, mystifié par Rigoley de Juvigny et par Mannory, avocats des Travenol, eut de plus le désagrément de voir vendre dans les cafés, leurs plaidoyers, dans lesquels les satires qui avoient donné lieu au procès étoient imprimées, et paroisoient ainsi publiquement, tandis qu'au paravant elles ne se vendoient que sous le manteau. On peut avoir une idée de la mortification qu'éprouva Voltaire par les efforts qu'il avoit faits pour la prévenir, en s'adressant au marquis d'Argenson (1), le plus ardent de ses protecteurs: « L'éternel mada-

(1) 12 juin 1747.

» cien de vos courtisans et le plus éclopé, vous demande avec l'instance la plus importune, que vous ayez la bonté d'achever l'ouvrage que vous avez daigné commencer auprès de M. Lebret, avocat-général. Il ne tient qu'à lui de se lever et de parler seul dans mon affaire assez instruite, et dont je lui remettrai les pièces incessamment. Il empêchera que la dignité du parlement ne soit avilie par le batelage indécent qu'un misérable tel que Mannory apporte au barreau. La bienséance exige qu'on ferme la bouche à un plat bouffon qui déshonore l'audience (*). »

« Les amis de Voltaire, dit La Harpe, vinrent à bout de terminer cette querelle dans les tribunaux, mais elle lui nuisit beaucoup dans le public. » Il est assez curieux de voir comment Condorcet raconte cette affaire. « On arrêta, dit-il, un malheureux violon de l'Opéra, nommé Travenol, qui, avec l'avocat Rigoley

(*) Mannory, avocat distingué, et surtout célèbre par les plaisanteries qu'il mettoit dans ses plaidoyers, recueillis en dix-huit volumes in-12.

de Juvigny, colportoit ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de quatre-vingts ans, va chez Voltaire demander la grâce du coupable; *toute sa colère cède au premier cri de l'humanité.* Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils. »

Voilà cependant avec quelle audace les partisans de Voltaire ont osé dénaturer les faits, pour tourner à son honneur ses actions les plus condamnables. Voilà le persécuteur des Travenol, celui qui, pendant plusieurs mois, poursuivit à outrance cette malheureuse famille dont il avoit fait mettre au secret le chef, âgé de quatre-vingts ans; le voilà présenté comme le consolateur de ce vieillard et comme le bienfaiteur de son fils. Cependant, les mémoires des avocats, la sentence du juge, toutes les pièces du procès existent, et témoignent contre Gondorcet. Ce trait ne suffit-il pas pour donner une idée de la véracité de cet historien philosophe ?

Peu après la réception de Voltaire à l'académie, comme on discutoit en sa présence un point de littérature, Dan-



*Nous sommes ici tous princes ou
tous poètes!*

chet eut le malheur de n'être point de son avis; Voltaire, qui vouloit partout tenir le sceptre, le traita fort injurieusement, sur quoi Fontenelle lui dit : *Monsieur Voltaire, vous justifiez bien la répugnance que nous avons toujours eue de vous admettre parmi nous.*

Cette leçon ne plut point du tout à l'auteur de *Méropé* : du moment qu'il connut qu'il ne régneroit pas despotiquement au milieu de l'académie, il n'ambitionna plus d'y paroître; il se contenta d'être un de ses membres, espérant, comme il l'avoit toujours dit, que ce seroit pour lui une sorte de *palladium* contre ses ennemis.

Voltaire a imité OEdipe de *Sophocle*; Méropé, de *Maffey*; Sémiramis, Oreste et Rome sauvée, de *Crébillon*; et, pour abaisser ces trois poètes, il a falsifié le texte du premier dans la traduction qu'il a donnée de divers passages de sa tragédie (*).

(*) Voyez ma préface sur OEdipe dans mon édition des *Chefs-d'OEuvre dramatiques de Voltaire*, contenant les douze pièces restées de lui au théâtre, avec plus de douze cents notes critiques sur les mêmes pièces. Cette édition est annoncée en tête de ce volume.

Il a fait paroître, sous un nom emprunté, une critique injuste de l'ouvrage du second, tandis qu'il lui rendoit un hommage public en lui dédiant sa propre pièce. Il a déchiré le troisième également sous un nom d'emprunt. Voilà cependant ce philosophe au cœur duquel il étoit impossible d'être envieux, et que ses historiens jusques ici ont présenté si fort au-dessus de l'envie.

Jamais homme ne fut plus vindicatif que l'auteur de la Henriade. Ne pouvant rien contre madame de Pompadour, protectrice de Crébillon, il résolut d'exercer sa vengeance sur le protégé. *Il étoit fatigué, dit Condorcet, d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer Crébillon.* Il entreprit de refaire plusieurs de ses tragédies. Madame la duchesse du Maine, qui aimoit Cicéron, et qui étoit indignée des prétendus outrages que lui avoit faits Crébillon dans son Catilina, approuva fort ce projet; Voltaire en commença l'exécution par Sémiramis. On lui avoit demandé une grande pièce de théâtre pour les relevailles de madame

la Dauphine, il étoit au quatrième acte de cette tragédie quand la princesse mourut.

L'accueil flatteur que l'imitateur de Crébillon recevoit à Sceaux, en 1747, ne le dédommageoit pas des désagréments qu'il avoit éprouvés à Versailles. Dégoûté de la ville, où l'académie osoit lui résister; de la cour, où l'on refusoit d'imprimer ses ouvrages; de la France, où il se regardoit comme persécuté, parce que l'on n'y adoptoit pas ses systèmes, il accepta l'offre qu'on lui fit de le recevoir, avec madame du Châtelet, à Lunéville, où Stanislas, roi de Pologne, tenoit sa cour. Il s'y rendit vers la fin de 1747.

Il vint à Paris au mois de juillet 1748, pour assister aux répétitions et à la mise en scène de Sémiramis pour laquelle Louis XV donna une superbe décoration sur la demande du duc d'Aumont, sollicité lui-même par le comte d'Argental. Après la troisième représentation de cette tragédie, Voltaire se débattoit dans le foyer avec le prince de Wirtemberg pour ne pas aller dîner chez lui à Versailles, quelques jours après. « Mais, lui disoit ce prince, ne

venez-vous pas souvent à Versailles? N'allez-vous pas quelquefois faire votre cour au Roi? » Ma foi, mon prince, répondit Voltaire, voulez-vous que je vous dise? je n'y vais plus. On ne peut le voir qu'à son petit lever. Cet homme (ce sont ses termes, en parlant du roi dans un foyer) se lève tantôt à dix heures, tantôt à deux heures, une autre fois à midi, on ne peut compter sur rien. Moi je lui ai dit: Sire, quand Votre Majesté voudra de moi, elle aura la bonté de me donner ses ordres (1). »

Deux ans auparavant, il écrivoit de Fontainebleau à l'un de ses amis (2): « Je fais tous les soirs la ferme résolution d'aller au lever du roi, et tous les matins je reste en robe de chambre avec Sémiramis. Mais comptez que je me reproche bien plus de ne vous avoir point écrit que de n'avoir point vu habiller Louis XV. »

Au commencement de septembre 1748, Voltaire quitta la capitale pour retourner à la cour de Lorraine. Il y

(1) Collé, journal historique, tome 1^{er}, page 3.

(2) Lettre à Cideville, 9 novembre 1746.

jouissoit paisiblement de ses succès et des bontés de Stanislas, lorsque son bonheur fut troublé par la nouvelle qu'on alloit représenter aux Italiens une parodie de Sémiramis.

Quelque prévenu qu'on puisse être de la susceptibilité de Voltaire, on a peine à concevoir que pour empêcher la représentation d'une parodie, il ait employé l'intervention d'un roi qui lui donnoit l'hospitalité; mais on est encore plus surpris de le voir à cent lieues de la capitale, s'agiter pendant plus d'un mois, écrire à la reine de France, à madame de Pompadour, aux ministres, aux gentilshommes de la chambre, aux plus grands seigneurs, aux plus puissantes dames de la cour. Rien n'est plus risible que ses lettres au comte d'Argental, dans lesquelles il détaille tous ses efforts, nomme les personnes auxquelles il s'adresse, communique ses craintes, ses espérances. Jamais l'effroi du ridicule, l'intérêt de l'amour-propre ne furent portés si loin.

Ce n'étoit pas seulement comme auteur, comme philosophe, que Voltaire avoit de l'ambition, cette passion en

lui s'étendoit sur tout. Il eut l'ambition des richesses, des places, des dignités, des honneurs. En vain juroit-il à Moncrif, « *Qu'il n'étoit attaché ni à une clef d'or, ni à une croix, ni à une pension de vingt mille livres, dont il avoit su n'avoir pas besoin;* » on verra qu'il ne négligea rien pour se procurer l'une et l'autre. Le récit du stratagème qu'il employa en 1749, pour solliciter auprès de Frédéric la croix du mérite, est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ont prétendu qu'il étoit fort au-dessus de ces babioles. Il étoit alors, comme on vient de le dire, à la cour de Stanislas : Madame du Châtelet y étoit aussi. Frédéric jouissoit à Berlin de quelque tranquillité et consacroit aux lettres les moments dont la paix lui permettoit de disposer. Jamais il ne désira davantage avoir Voltaire auprès de lui. C'est alors qu'il lui écrivoit : « Ecoutez, j'ai la folie de vous voir ; ce sera une trahison si vous ne voulez pas vous prêter à me faire passer cette fantaisie. Je veux étudier avec vous. J'ai du loisir cette année, Dieu sait si j'en aurai une autre. »

Voltaire, dans une de ses réponses (1), lui fit entendre que Stanislas avoit été très-mortifié de se voir traiter légèrement dans l'anti-Machiavel (ouvrage de Frédéric), et que lui, pauvre diable, essayoit tout l'orage; que cet orage avoit été assez fort : que dans cette situation il ne pouvoit s'éloigner de ce roi, qui lui en voudroit de son voyage. « Autre affaire, ajoute-t-il, il a plu à mon cher *Isaac Onis* (le marquis d'Argens) d'imprimer que j'étois très-mal dans votre cour. Si Votre Majesté daigne m'envoyer *une demi-aune de ruban noir*, le roi auprès de qui je suis ne pourra m'empêcher de courir vous remercier, personne ne pourra me retenir. » Il ajoutoit qu'il étoit tendrement attaché à Sa Majesté avant qu'aucun de ceux qu'elle avoit comblés de bienfaits ne fût connu d'elle : « La charge que je possède auprès du roi mon maître, étant un ancien office de la couronne *qui donne les droits de la plus haute noblesse*, est non-seulement

(1) 31 août 1740. (L. I. de madame du Châtelet, du roi de Prusse et de Voltaire.)

très-compatible avec l'honneur que je vous demande, mais m'en rend plus susceptible; enfin, *c'est l'ordre du mérite*, et je veux tenir mon mérite de vos bontés.»

Frédéric ayant tardé à répondre à Voltaire, celui-ci craignit de lui avoir déplu, et lui fit de nouvelles protestations d'attachement, lui promettant d'aller le voir l'été suivant.

Madame la marquise du Châtelet mourut à Lunéville en 1749, des suites d'une grossesse (*), dans le petit appartement de la reine de Pologne. Elle étoit âgée de quarante-trois ans: il fallut que son cercueil traversât la salle de spectacle: le brancard sur lequel il étoit placé cassa sur le théâtre où elle avoit joué la comédie quelques semaines auparavant 1).

Il y avoit plus de quinze ans que

(*) Condoreet, qui ne parle pas de cette grossesse, dit qu'un travail forcé, pour terminer sa traduction de *Newton*, abrégéa les jours de cette dame; c'est une erreur; le fait est tel que nous l'annonçons, et confirmé par une lettre de Voltaire à madame du Deffant, en date du 10 septembre 1749.

(1) Duvernet, Vie de Voltaire.

Voltaire vivoit dans la plus grande intimité avec cette dame. Sa perte dut donc lui être extrêmement sensible. Le roi de Pologne voulut le retenir dans son palais de Lunéville, si l'on en croit son biographe; mais toutes les instances furent vaines. Après être revenu passer quelques jours à Cirey et avoir visité des amis sur la route, à Châlons et à Reims, il rentra à Paris le 10 octobre, et alla demeurer rue Traversière, près le Palais-Royal.

Voltaire alloit fréquemment chez madame la duchesse du Maine lorsqu'il acheva sa tragédie d'*Oreste*. Elle fut mise au théâtre le 12 janvier 1750. Voyant que le cinquième acte, trop visiblement imité de Sophocle, ne prenoit pas parfaitement, il eut la foiblesse de s'avancer moitié hors de sa loge pour crier: *Courage, braves Athéniens, applaudissez! c'est du Sophocle tout pur*. Il refit un nouveau cinquième acte en deux jours, et la pièce se traîna jusqu'à neuf représentations. On lui rappela à Sceaux que Catilina avoit eu les honneurs du Louvre, c'est-à-dire d'y être imprimé: « Catilina, répliqua-t-il, est un malheureux dont je veux faire

justice; » et trois semaines après il revint chez la duchesse du Maine avec la tragédie de *Rome sauvée*, qu'on y représenta le 22 juin 1750. Le duc de Villars joua le rôle de Catilina, et Voltaire celui de Cicéron. Ce passage, que nous fournit Duvernet, pourroit faire croire que *Rome sauvée* fut faite en trois semaines : ce seroit une erreur. L'auteur la retoucha seulement dans cet intervalle ; car dès le 4 septembre 1749, il avoit écrit de Lunéville, à l'abbé de Voisenon : « J'ai accouché en huit jours de Catilina ; c'est une plaisanterie de la nature, qui a voulu que je fisse en huit jours ce que » Crébillon avoit été trente ans à faire. »

Voltaire a accusé Corneille et Boileau de flatterie : mais nous croyons qu'il est impossible de porter plus loin que lui cet art si généralement employé, et toujours avec succès, pour réussir auprès des hommes. Toute sa correspondance est pleine de louanges, de protestations d'amitié, de bienveillance, de dévouement : il n'est pas douteux qu'il s'est acquis par-là un très-grand nombre de partisans, qui étoient flattés de pouvoir montrer des témoi-

gnages de considération de la part d'un homme aussi célèbre et aussi bien accueilli des grands. Nous doutons fort cependant que ceux qui se sont le plus félicités de ces compliments de Voltaire, en eussent fait un très-grand cas, s'ils eussent su à quel point il les prodiguoit, et qu'il descendoit jusqu'à la bassesse quand il désiroit obtenir quelque chose. Rien du moins ne nous paroît plus bas que la lettre qu'il écrivit à mademoiselle Clairon avant la première représentation d'*Oreste*.

L'abbé Desfontaines étoit mort en 1745 : Fréron, qui, pendant les cinq dernières années, l'avoit aidé dans la composition de ses feuilles, joignoit à beaucoup d'esprit un goût sûr. Elevé chez les jésuites, il avoit eu pour maîtres les pères Brumoy et Bougeant. Il étoit fort attaché aux anciens principes, ennemi déclaré du néologisme ; et encore plus de la fausse philosophie. Sa gaieté naturelle favorisoit le talent qu'il avoit de présenter les défauts d'un ouvrage avec agrément. Voltaire le voyant entreprendre, en 1749, les *Lettres sur quelques écrits du temps*, s'écria : « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fré-

ron succède à ce maraud de Desfontaines? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche? Est-ce que Bicêtre est plein (1)? » Ce n'étoit que le prélude des injures que le philosophe devoit accumuler contre le journaliste. Celui-ci eut l'honneur d'être un des sujets principaux de sept à huit libelles. Fréron a dû la haine du libelliste au courage et au talent avec lesquels, le suivant partout, tantôt il l'a démasqué se louant lui-même, dans des écrits pseudonymes, tantôt il a relevé ses bévues, indiqué ses plagiats. Aussi Voltaire lui jura-t-il une haine implacable. « Ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule, l'écraser est le plaisir, » disoit-il philosophiquement (2).

Voltaire parvint, par ses libelles, à diminuer la vogue des feuilles de son ennemi, et à faire croire à nombre de personnes que leur auteur avoit été enfermé à Bicêtre et condamné aux galères. Non-seulement rien n'étoit plus faux, mais Fréron a constamment mé-

(1) Lettre au comte d'Argental, 24 juillet 1749.

(2) Au même, 15 février 1761.

rité l'estime des honnêtes gens: on en peut juger par le portrait qu'on a laissé de ce critique: « Fréron, si calomnié, étoit un des plus honnêtes hommes de Paris, le meilleur et le plus généreux des humains; le plus contamment aimable, doué de la plus attrayante figure, et de toutes les vertus sociales, excellent fils, bon père, bon époux, bon frère, bon ami. Personne n'a jamais eu plus de tact, plus de goût, plus de gaieté et plus de finesse (1). »

Voilà cependant l'homme de qui Voltaire disoit à Frédéric, qui, en 1750, étoit sur le point de le nommer son correspondant à Paris, à la place de d'Arnaud qu'il avoit appelé en Prusse: « Permettez-moi, je vous en conjure, de représenter à Votre Majesté qu'il faut pour une telle correspondance des hommes qui aient l'approbation du public; il s'en faut beaucoup qu'on regarde Fréron comme digne d'un tel honneur. C'est un homme qui est dans un décri et dans un mépris général, tout sortant des prisons, où il a été mis pour des choses

(1) Dictionnaire historique.

assez vilaines. Je vous avouerai encore, Sire, qu'il est mon ennemi déclaré, et qu'il se déchaîne contre moi dans de mauvaises feuilles périodiques, etc. » D'Arget avoit proposé Fréron, le philosophe lui écrivit à ce sujet : « Soyez persuadé qu'il étoit de l'honneur de ceux qui approchent votre respectable maître, de ne pas être en liaison avec un homme aussi publiquement déshonoré. » Au lieu de Fréron, Voltaire proposa l'abbé Raynal; celui-ci étoit alors dans sa trente-septième année; sa recommandation auprès de Voltaire, étoit d'avoir quitté les jésuites deux ans auparavant, et de manifester des principes de tolérance et de haine pour la religion. Il n'eut cependant point la place.

Voltaire ambitionnoit fort le titre d'associé libre dans l'académie des sciences et arts, et dans celle des belles lettres. *Il regardoit ces places*, dit Condorcet, *comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires*. Furieux de ce que M. d'Argenson ne les lui avoit pas fait obtenir (1), et cédant aux in-

(1) Lettre de Voltaire au maréchal duc de Richelieu, 1750.

vitations du roi de Prusse, qui lui offroit, outre une place de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres, il étoit fort disposé à se rendre à Berlin; mais quelque brillantes que fussent les offres qu'on lui faisoit, il vouloit encore mettre un plus grand prix à son acquisition. Ce sont les termes qu'il employoit dix ans auparavant, en proposant à Mau-pertuis de faire demander ce géomètre par le roi de Prusse. En conséquence, il objecta les dépenses d'un pareil déplacement: Frédéric lui fit compter seize mille francs. Il négocioit encore pour un traitement annuel qu'il vouloit faire accorder à madame Denis, sa nièce, qu'il avoit l'intention d'emmener avec lui, lorsque son amour-propre blessé, comme on va le voir, hâta son départ. Car, quel que fût son amour pour l'argent, son amour-propre étoit encore le plus fort. D'Arnaud, le même à qui il avoit envoyé douze francs au collège, plus cinquante francs pour copier certain avertissement, d'Arnaud étoit alors à Berlin; il avoit adressé au roi de Prusse une épître en vers; Sa Majesté avoit dit, dans sa

réponse, que d'Arnaud étoit à son aurore, et Voltaire à son couchant.

Voltaire apprit cette réponse du roi par son ami Thiriot, correspondant littéraire de Frédéric : « L'aurore de d'Arnaud ! s'écrie-t-il en sautant de son lit en chemise ; Voltaire à son couchant ! que Frédéric se mêle de régner, et non de me juger. J'irai, oui, j'irai apprendre à ce roi que je ne me couche pas encore (1). »

Peu de temps après, il se rendit à Compiègne, où étoit la cour. Il vouloit avoir le consentement du roi pour aller en Prusse ; Louis XV refusa de le voir. Duvernet et autres attribuent ce refus au chagrin que le monarque avoit éprouvé de ce que Voltaire étoit mécontent de la cour. Ne seroit-il pas plus naturel de croire que le roi, qui ne l'avoit guère vu, et peut-être pas du tout, depuis la représentation du Temple de la Gloire, dont nous avons parlé, se ressouvenoit encore de l'impertinence de l'auteur ? Quoi qu'il en soit, celui-ci partit de Compiègne sans avoir pu obtenir d'audience. Il se ren-

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

dit en Hollande, et de là à Clèves, où M. Raesfeld, chargé des affaires de Prusse, avoit ordre de le recevoir, de le loger et de lui fournir des chevaux et les voitures de Frédéric jusqu'à Berlin, où il arriva au mois de juillet 1750. Il en partit bientôt pour Potzdam, séjour ordinaire de Frédéric. Potzdam est situé dans une île, à huit lieues de Berlin et à une lieue de Sans-Souci, où Frédéric avoit une maison de plaisance.

Le nouveau chambellan n'eut d'abord qu'à se féliciter de la cour de Prusse, où il étoit très-fêté, et où les princesses jouoient ses tragédies avec lui. Le charme cependant diminua peu-à-peu. Dès le mois de novembre suivant, quatre mois après son arrivée à la cour du PHILOSOPHE couronné, Voltaire eut déjà un peu de méfiance de sa sincérité. Son humanité, car c'est ainsi que l'appeloit notre poète, avoit écrit une lettre touchante et pathétique, et même fort chrétienne, à M. d'Arget, l'un de ses secrétaires, à l'occasion de la mort de l'épouse de ce dernier, et le même jour il avoit fait une épigramme contre la défunte. Cela ne laisse pas de donner à penser, obser-

voit avec tristesse le chambellan tant fêté.

Voltaire occupoit à Potsdam un des plus beaux appartements du palais : il logeoit au rez-de-chaussée auprès du roi, avoit une table particulière et des équipages à sa disposition. « Il s'étoit fait assurer de plus, deux bougies par jour et tant de livres de sucre, café, thé et chocolat. Des difficultés étant survenues plusieurs fois au sujet des livraisons de ces derniers comestibles, Frédéric répondit aux dernières réclamations de Voltaire : *Allons, mon cher ami, vous pouvez vous passer de ces petites fournitures, elles vous occasionnent des soins peu dignes de vous. Eh bien! n'en parlons plus, je donnerai ordre qu'on les supprime à l'avenir.* »

A compter de cette époque, Voltaire fit vendre, par paquets, les douze livres de bougies qu'on lui donnoit par mois; et, pour s'éclairer chez lui, il avoit soin, tous les soirs, de revenir plusieurs fois dans son appartement sous différents prétextes, et de s'armer chaque fois de l'une des plus grandes bougies allumées dans les salles de

l'appartement du roi, bougie qu'il ne rapportoit pas (1).

Cette lésinerie de Voltaire cesse de paroître incroyable quand on lit dans une lettre que madame Denis, sa nièce, lui a adressée en 1754, de Paris où elle s'occupoit de solliciter son retour : « L'avarice vous poignarde... vous n'avez qu'à parler. Je n'ai pris de l'argent chez Delaleu que parce que j'ai imaginé à tout moment que vous reveniez et qu'il auroit paru trop singulier dans le public que j'eusse tout quitté, surtout ayant dit à la cour et à la ville que vous me doubliez mon revenu. L'amour de l'argent vous tourmente; ne me forcez pas à vous haïr. Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je cacherai autant que je pourrai les vices de votre cœur (2). »

A peine Voltaire fut-il arrivé à Potsdam qu'il parvint à en faire renvoyer

(1) Extrait littéralement de l'article *Voltaire* dans le cinquième volume de M. Thiébault, qui est resté pendant vingt ans à la cour de Berlin, où il étoit attaché à titre de professeur de grammaire et de style.

(2) Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 28 février 1754, S. R. V.

d'Arnaud. Si l'on veut en croire le chambellan, il avoit inspiré de la jalousie à son élève qui étoit mortifié de n'avoir que 4,800 livres d'appointements, de ne point souper avec le roi (1). « *Le soleil levant s'est allé couché*, écrivoit Voltaire à sa nièce (2). Ce pauvre d'Arnaud s'ennuyoit mortellement... Tout cela joint à un peu de chagrin de voir *moi soleil couchant* passablement bien traité, l'a porté à demander son congé fort tristement. » Ces mots *soleil levant*, *soleil couchant* employés précédemment, comme on l'a vu par le roi de Prusse, suffiroient pour trahir Voltaire; mais sa lettre à Frédéric décèle bien autrement sa fourberie, cette lettre dans laquelle il disoit à son royal hôte : « D'Arnaud a semé la zizanie dans le champ du repos et de la paix... Puis-je jouer la comédie chez monseigneur le prince Henri avec d'Arnaud, qui m'accable de tant d'ingratitude et de perfidie?... Il me semble, Sire, que si d'Arnaud, qui va aujourd'hui à Ber-

(1) Lettre au comte d'Argental, 14 novembre 1750.

(2) 24 novembre 1750.

lin, dans les carrosses de monseigneur le prince Henri, y restoit pour travailler, pour fréquenter l'académie, en un mot sur quelque prétexte, *je serois par-là délivré de l'extrême embarras où je me trouve; son absence mettroit fin aux tracasseries sans nombre qui déshonorent le palais de la gloire, etc.* (1). » C'étoit cependant ce même d'Arnaud que Voltaire connoissoit depuis douze ans et à qui il écrivoit le 28 novembre 1748 : « Je vous embrasse et je vous aime parce que vous faites de bons vers et que vous êtes un bon cœur. » Mais alors Frédéric n'avoit pas écrit que d'Arnaud étoit un soleil levant, et Voltaire un soleil couchant.

Le plaisir que Voltaire put éprouver de la victoire qu'il venoit de remporter sur d'Arnaud, fut bientôt troublé par de fortes contrariétés, comme on peut en juger par la lettre suivante adressée à madame Denis le 26 décembre 1750 : « Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans

(1) Décembre 1750. L.-i.-D.

l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine; et je dis, ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais? dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de notre feu? Rien n'est plus beau que la décoration du palais du soleil dans Phaëton; madame Astrea est la plus belle voix de l'Europe; mais falloit-il vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi? Que j'ai de remords, ma chère enfant! que mon bonheur est empoisonné! que la vie est courte! qu'il est triste de chercher le bonheur loin de vous! et que de remords si on le trouve!»

Les regrets de Voltaire augmentèrent l'année suivante à l'occasion d'une conversation qu'il eut avec Lamettrie, dans laquelle ce dernier lui dit, qu'ayant parlé au roi de la jalousie qu'excitoit la faveur dont jouissoit l'auteur de la Henriade, Sa Majesté avoit répondu : *J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus. On presse l'orange et on jette l'écorce* (1). On peut

(1) Lettre de Voltaire à madame Denis, 2 septembre 1751.

concevoir l'effet qu'une telle confiance dut produire sur l'esprit de Voltaire. Souvent il vouloit se persuader que Lamettrie lui avoit fait un faux rapport, mais l'orange pressée venoit sans cesse se représenter à son idée. Il trouva parmi les vers de Frédéric, qu'il étoit chargé de corriger, une épître à un peintre nommé *Pene*, que le roi traitoit de *cher Pene* dans sa poésie, qu'il y mettoit auran des dieux, et qu'il ne regardoit pas dans son antichambre. Cette épître vint ajouter à ses réflexions. *Il pourroit bien en être autant de moi*, marquoit-il à sa nièce. Son propre sort lui parut dès-lors si peu certain, qu'il regrettoit d'avoir fait venir ses fonds dans un pays qu'il avoit regardé comme une nouvelle patrie, et il en seroit sorti à l'instant sans la difficulté de les retirer. Il fallut prendre patience; Lamettrie mourut peu de temps après, en 1751, et laissa notre correcteur de vers dans une cruelle irrésolution.

Voltaire, chargé par le roi de lui choisir un lecteur pour remplacer Lamettrie, mit auprès de Sa Majesté l'abbé de Prades, que Frédéric fit

depuis renfermer dans une citadelle pour crime de trahison (1). Cet abbé avoit eu une excellente recommandation auprès du chambellan, c'étoit d'avoir été obligé de quitter la Sorbonne, à l'occasion d'une thèse qu'il y avoit soutenue, et dont les principes ne s'accordoient pas avec le catholicisme.

Voltaire ayant un deuil de cour à porter et ne voulant point faire la dépense d'un habit noir, emprunta celui du négociant Fromery qui n'osa le lui refuser. L'habit alloit bien pour la longueur, mais il étoit trop large; Voltaire le fit rétrécir, et, après s'en être servi, le renvoya au négociant. Ce ne fut que quand celui-ci voulut le remettre qu'il s'aperçut de la manœuvre (2).

Ce fut vers le même temps que commencèrent les querelles de Voltaire avec Labeaumelle, qui, ayant été incarcéré à la Bastille par suite des démarches de Voltaire, lui adressa en sortant de

(1) Lettre de Frédéric à d'Alembert, novembre 1762.

(2) Souvenirs d'un citoyen, par Formey, p. 236.

ce fort, 24 lettres dont la neuvième contient cette tirade foudroyante: « Je suis dégoûtant, dites-vous, pour le public. Et qu'êtes-vous à ses yeux? qu'est pour les dévots l'auteur de la Pucelle? pour les chrétiens, l'auteur du Sermon des Cinquante? pour les rois, l'auteur de ces mots à jamais odieux: *Il n'est qu'un Dieu et qu'un Roi* (*)? pour ce roi, l'auteur de sa Vie privée? pour les ames généreuses, l'implacable ennemi de Desfontaines, de Jean-Baptiste Rousseau? pour des esprits vrais, l'infidèle compilateur de l'Histoire universelle? pour les cœurs droits, le pâle envieux de Maupertuis, de Montesquieu et de Crébillon? pour toutes les nations, l'homme qui a médité de toutes? pour les libraires, l'écrivain contre lequel tous les libraires élèvent leurs voix? (**) »

La résolution que l'orange qu'on

(*) Frédéric.

(**) A l'époque de 1753, où La Beaumelle écrivoit ces lettres, Voltaire n'avoit pas encore publié ses ouvrages les plus horribles contre la religion, tels que le *Dictionnaire philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, etc.

presse avoit fait prendre au nouveau chambellan de retirer ses fonds du Brandebourg, l'engagea à employer le ministère d'un juif nommé Herscheld. Il le chargea de négocier à Leipsick des lettres-de-chéque pour la somme de trente mille livres; mais, par précaution (on a pu voir que notre poète n'en manquoit dans aucune circonstance), il se fit remettre des diamants à titre de nantissement. Quelque temps après, il apprend que ceux-ci appartiennent à Chazot, officier françois en faveur auprès du roi. Il rappelle Herscheld de Leipsick, et lui défend de négocier ses lettres. Herscheld avoit reçu deux cents écus pour son voyage; il en demande cinq cents pour frais extraordinaires; sur le refus qu'on fait de les lui donner, lui-même refuse de reprendre les diamants, alléguant qu'ils ne sont pas tels qu'il les a déposés. Voltaire rend plainte, et le juif est mis en prison. Celui-ci veut plaider contre le chambellan, dont les ennemis font entendre au roi qu'il avoit envoyé Herscheld en Saxe pour agioter sur des billets de banque qui perdoient moitié de leur valeur, et qui, d'après les con-

ventions faites entre les deux souverains, étoient remboursés au pair aux sujets de Sa Majesté. On ajoutoit que le juif prétendoit que les diamants avoient été changés: l'ordre de ne plus venir à Potzdam est aussitôt signifié à Voltaire. Frédéric alla même jusqu'à dire à d'Arget son secrétaire: *Ecrivez que je veux que dans vingt-quatre heures il soit hors de mes états* (1). D'Arget, lié depuis long-temps avec Voltaire, obtint du roi d'attendre le jugement qui étoit sur le point d'être rendu par la commission chargée d'examiner cette affaire. Voltaire avoit prié Maupertuis de recommander sa cause à Dejarrige, président de la chambre de justice. Maupertuis répondit qu'il ne pouvoit se mêler d'une mauvaise affaire.

Ce fut à l'occasion de ce même procès que Voltaire fit sa première visite à Formey, secrétaire perpétuel de l'académie, qu'il savoit avoir des liaisons intimes avec M. Dejarrige, auquel il le pria de recommander son procès (2).

Le 18 février 1752, la commission

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

(2) Souvenirs d'un Citoyen.

donna sa décision. L'arrestation du juif fut déclarée légitime. Il fut condamné à restituer les lettres de change, à reprendre les diamants, et à dix écus d'amende. Herscheld menaça d'appeler de ce jugement; Voltaire avoit perdu un des diamants de trois cent cinquante écus; cela le décida à un arrangement (1).

Après avoir terminé cette affaire, Voltaire revint à Potsdam auprès du roi, et il ne fut aucunement question du procès. Au bout de quelques jours il obtint la permission de se retirer, pour soigner le rétablissement de sa santé, à une maison de campagne que le roi avoit donnée à d'Argens.

Voltaire se montra long-temps l'admirateur le plus ardent de Maupertuis. Son refroidissement pour ce savant paroît avoir eu pour première cause une discussion entre madame du Châtelet et Kœnig sur la philosophie Leibnitzienne, discussion dans laquelle Maupertuis ayant pris le parti de Kœnig, écrivit à madame du Châtelet trop sèchement, de l'avis de son ad-

(1) Lettre de Voltaire à d'Arget.

mirateur, en lui faisant sentir qu'elle avoit tort. C'est ce qu'on peut conjecturer d'une lettre écrite par Voltaire à Maupertuis le 9 août 1740. Il la termine en lui disant: « Je vous conjure de mêler un peu de douceur à la supériorité de votre esprit. Soyez sûr que je conserve pour vous la plus tendre estime. » Depuis, Voltaire eut, à la cour de Berlin, quelques sujets de se plaindre de Maupertuis, d'abord d'avoir instruit Labeaumelle des préventions que le chambellan avoit fait naître contre lui au sujet du livre ayant pour titre, *Mes Pensées*; ensuite, d'avoir refusé de parler en sa faveur à M. Dejarrige, président de la chambre de justice, au sujet du procès qu'il avoit eu avec Herscheld; enfin, d'avoir publié que Voltaire avoit répondu au général Manstein, qui le pressoit de voir ses mémoires: « Le roi vient de m'envoyer son linge sale à blanchir, je blanchirai le vôtre après. »

Une discussion qui s'étoit élevée entre Kœnig et Maupertuis sur une question philosophique, ayant fait rayer le premier d'entré les membres de l'académie, Voltaire, sous le prétexte

de le venger, mais plutôt par animosité contre Maupertuis, fit paroître divers écrits, dans lesquels il s'efforça de le rendre ridicule. Le premier étoit intitulé : *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*. Maupertuis étant tombé malade, son ennemi publia le *Tombeau de la Sorbonne*, où il attaquoit à la fois l'avocat-général du parlement de Paris, Boyer, évêque de Mirepoix, mort depuis peu, et Maupertuis. Frédéric, qui étoit fort attaché au président de son académie, alla le voir. Il voulut de plus le défendre dans une brochure qu'il publia sous le titre de *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, et dans laquelle, sans nommer Voltaire, il déclaroit que son écrit contenoit autant de faussetés que de mots, et il s'attachoit à rendre le témoignage le plus flatteur à celui qui y étoit attaqué.

Voltaire composa aussitôt la diatribe qui a pour titre, le *Docteur Ahabia* (*). Ainsi, celui qui fit, en 1752,

(*) Nous croyons devoir expliquer, en faveur de nos jeunes lecteurs, ce mot qui

contre Maupertuis, retenu depuis six mois au lit, où il crachoit le sang, les libelles les plus sanglants, est le même homme qui lui avoit écrit le 28 mai 1741 : *Je vous conjure de ne jamais croire que je puisse ni penser ni parler de vous d'une manière qui vous déplaise*.

Voltaire avoit besoin d'un privilège pour faire imprimer l'*Ahahia* à Potsdam. Voici la ruse dont il se servit : Formey, secrétaire intime de l'académie de Berlin, venoit de faire insérer dans la bibliothèque germanique, un article sur les opuscules de Zimmerman, théologien de Zurich, article dans lequel il s'élevoit fortement contre les incrédules. Voltaire convint avec d'Argens de s'en entretenir à voix basse, au souper de Frédéric, qui, suivant son usage, demanda de quoi il étoit question. Après avoir exposé le contenu de cet article, Voltaire dit

est grec ; il signifie *sans malice* ; c'est ainsi que s'apeloit le médecin de François Ier. Il trouva ce nom peu convenable à sa place, et le grécisa pour qu'il ne fût pas compris du vulgaire. Voltaire, dans sa diatribe contre Maupertuis, suppose que celui qui portoit ce nom étoit médecin du pape.

qu'il se chargeoit d'y répondre, et sollicita un privilège en conséquence duquel sa réponse pût être imprimée. Le privilège lui fut accordé. Alors il fit paroître la défense de Bolingbroke, dans laquelle il parla de l'article de Formey sans le nommer, et il donna sa diatribe comme devant être imprimée en vertu du même privilège. C'est ainsi que se fit l'édition de Potzdam. Lorsque Voltaire en montra un exemplaire au roi, Sa Majesté lui témoigna, mais avec bonté, combien cela lui faisoit de peine, et le pria instamment de supprimer totalement cette édition. Voltaire promit, et tout de suite envoya l'*Ahokia* à Leyde, où l'imprimeur *Luzae* en fit une copieuse édition..... Le roi ne tarda pas à en avoir connoissance et témoigna la plus vive indignation à Voltaire, qui, après cette brouillerie d'éclat, se retira à Berlin dans la maison de Francheville, d'où il put voir des fenêtres brûler l'*Akakia* par les mains du bureau (*). Frédéric s'étant rendu à Berlin pour prendre part aux divertis-

(*) 24 décembre 1752.

sements du carnaval, fit défendre à Voltaire de l'y voir (1).

Dix jours après la scène d'*Akakia*, l'auteur brûlé écrivit au roi pour lui témoigner le regret de lui avoir déplu. « Il ajouta que, persuadé qu'il étoit indigne des marques de distinction dont il avoit bien voulu l'honorer, il prenoit la liberté de les remettre à ses pieds. » Il joignit à cette lettre la croix de l'ordre du mérite, en fit un paquet qu'il cacheta lui-même, et sur l'enveloppe, il écrivit de sa main ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur :
C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême
ardeur (*),
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le jeune Francheville, son second secrétaire, fut chargé d'aller porter ce

(1) Souvenirs d'un Citoyen.

(*) Ce vers a été remplacé par celui-ci :
Comme un amant dans sa mauvaise humeur;
mais Collini, qui en fait la remarque, dit l'avoir vu sur le paquet envoyé à Frédéric, tel que nous le donnons ici.

paquet au château. Fredersdorf, valet-de-chambre et trésorier du roi, à qui la remise en fut faite, les rapporta le même jour de la part de sa majesté. Collini, secrétaire intime de Voltaire, raconte ainsi ce fait, et dément ce qui a été avancé à cet égard par Duvernet et par les autres biographes.

Le roi retourna à Potsdam, et l'auteur d'*Ahahia* resta à Berlin, où il fit une maladie, à laquelle les mortifications qu'il s'étoit attirées eurent au moins autant de part que ses travaux littéraires. Aussitôt qu'il se crut en état de voyager, il écrivit au roi pour lui demander la permission d'aller aux eaux de Plombières, en Lorraine. En attendant la réponse, il se disposa à quitter la maison qu'il occupoit au centre de la ville, et qui appartenoit au père du jeune secrétaire dont nous avons parlé. Il remercia celui-ci, parce que, dit-il à Collini, il ne vouloit pas auprès de lui ce jeune homme, qui seroit moins l'un de ses secrétaires qu'un agent dont on se serviroit pour rendre compte à Berlin de toutes ses démarches. Il fit reporter tous les livres qu'il avoit, appartenant à la bi-

bliothèque du roi; et, après que ses effets furent emballés, il se rendit, le 5 mars 1753, dans une maison du faubourg Stralam.

Au bout de quelques jours, ennuyé de ne point voir arriver de réponse du roi, il communiqua à son secrétaire le projet qu'il avoit de s'évader déguisé, sur une voiture de foin, au milieu duquel seroit caché son bagage (1); mais enfin le 15 mars, il reçut une lettre de Fredersdorf, qui lui marquoit de la part de Frédéric, qu'il y avoit des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie. *Que voulez vous que je fasse?* écrivit Voltaire à madame Denis; *il faut bien aller à Potsdam* (2). Ceci contredit un peu le récit de Collini, qui dit que le roi envoya la permission à son chambellan d'aller à Plombières, et lui témoigna le désir de le voir avant son départ. Mais à qui seroit-il permis de flatter un peu, si ce n'est à un secrétaire? Voltaire arriva à Potsdam le 18 mars, et eut le lendemain avec le roi, dans son cabinet, un entretien

(1) Collini.

(2) 1753, 15 mai.

de deux heures ; il en sortit d'un air très-satisfait. Il ne resta dans cette ville que sept jours, et soupa tous les soirs avec Frédéric. Le 26 mars 1753 il quitta Potsdam pour n'y plus revenir.

Ainsi Voltaire, qui n'avoit pu se tenir tranquille dans sa patrie, obtient un asile en Prusse, et c'est pour s'y compromettre de nouveau par ses libelles, y voir, comme en France, le bourreau livrer aux flammes les productions de son esprit satirique. Dans l'espace de trois ans qu'il vécut à la cour de Berlin, il en fit renvoyer d'Arnaud, il eut des difficultés avec le libraire Henning, un procès désagréable avec le juif Herscheld, des querelles très-vives avec Labeaumelle, avec Maupertuis, et brava jusqu'au roi lui-même. Il est obligé de fuir d'un pays où les honneurs et la richesse s'offroient à lui : il le fuit sans but fixe, et même dans sa fuite, se prépare de nouveaux chagrins, de nouvelles humiliations.

Ce n'est peut-être pas une particularité indigne de remarque, que Voltaire, prédicateur continu de la liberté, ait été l'ami et le partisan de Frédéric II, qu'il peint comme le plus

grand despote. « Rarement, dit-il dans ses mémoires, les ministres en charge l'abordoient ; il y en a même à qui il n'a jamais parlé. C'étoit à Frédersdorf, son commis, que les secrétaires d'état envoyoit toutes ses dépêches ; il en apportoit l'extrait ; le roi faisoit mettre les réponses à la marge. En deux mots, toutes les affaires du royaume s'expédioient ainsi en une heure ; tout s'exécutoit si militairement, l'obéissance étoit si aveugle, que quatre cents lieues de pays étoient gouvernées comme une abbaye. » « Jamais poète, dit-il ailleurs (1), n'a fait verser tant de sang. Tyrthée et Denis n'étoient que de petits garçons auprès de lui ; nous verrons si il ira à Corinthe. »

Retournons à l'auteur d'*Ahahia*, ou, si l'on veut, à celui de l'*Ode à l'Ingatitude*. Il voyageoit dans son propre carrosse, ayant avec lui Collini, et deux domestiques sur le devant de sa voiture. Ses malles étoient attachées derrière ; une cassette, qu'il avoit dans l'intérieur, contenoit son argent et ses lettres-de-change. Quant à ses manu-

(1) Lettre à Cideville, 28 mars 1760.

scrits, ils étoient renfermés dans des porte-feuilles qu'il ne perdoit point de vue; la voiture étoit attelée de quatre ou six chevaux, suivant la difficulté de la route. C'est de cette manière que le lendemain de son départ, il arriva à six heures du soir, à Leipsick; il loua un appartement dans la rue Neumarkstran. On a dit qu'il étoit tombé malade dans cette ville, et lui-même l'a écrit au conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg; mais la vérité est qu'il avoit résolu d'attendre à Leipsick des réponses de Paris pour déterminer en conséquence sa marche ultérieure. Il employa les vingt-trois jours qu'il séjourna dans cette ville, à faire des visites aux savants professeurs de l'université, à s'entretenir avec Gottsched, littérateur distingué, et à voir l'imprimeur Breitkopff, chargé d'imprimer plusieurs de ses ouvrages que devoit publier Watker, libraire de Dresde. Le reste des journées, il rangeoit ses papiers et ses livres dans des caisses qu'il fit partir pour Strasbourg (1).

Nous avons déjà eu occasion de re-

(1) Collini.

marquer que Collini, de qui nous empruntons ces faits, ne disoit pas tout. En effet, ce n'étoit pas au secrétaire intime de Voltaire à nous apprendre qu'il avoit fait contre Frédéric un libelle intitulé: *Vie privée du roi de Prusse*. Il est assez vraisemblable que notre infatigable écrivain ne resta pas vingt-trois jours à Leipsick sans y écrire, et que celui qui disoit un mois auparavant, en parlant du monarque prussien: *J'AI LA VOLONTÉ et le droit de laisser à la postérité sa condamnation par écrit* (1), ayant encore la bile en mouvement, composa, à sa première station, l'ouvrage dont nous parlons, et qui circula quelque temps après dans la Saxe. Ce fut peut-être ce qui causa son inquiétude lorsqu'il rencontra Pollnitz à Cassel. Ce dernier pouvoit avoir eu plus ou moins connoissance de ce libelle à Leipsick; il en aura écrit au roi qui aura ordonné la saisie des papiers de son ex-chambellan. Ainsi s'expliqueroit la scène qui eut lieu à Francfort: mais suivons-y notre héros.

(1) Lettre au comte d'Argental, 26 février 1753.

En quittant Leipsick, Voltaire se rendit à Gotha, où il resta quelques jours. Il arriva le 30 mai à Francfort sur le Mein. Il se disposoit le lendemain à en partir, lorsque le résident du roi de Prusse, nommé Freytag, escorté d'un officier et d'un bourgeois, vint, de la part de sa majesté, demander à Voltaire la croix de l'ordre du mérite, la clef de chambellan, les lettres ou papiers de la main de Frédéric, et l'œuvre de poésie du roi. La croix, la clef et les papiers que Voltaire pouvoit avoir, écrits de la main du roi, furent rendus sur-le-champ. À l'égard de l'œuvre de poésie, il déclara l'avoir laissée à Leipsick dans une caisse qui étoit partie de cette ville pour Strasbourg. Il s'engagea à écrire pour la faire venir à Francfort, et Freytag lui signifia qu'il falloit qu'il restât dans la ville jusqu'à l'arrivée de la caisse.

Madame Denis attendoit son oncle à Strasbourg; celui-ci lui écrivit ce qui s'opposoit à son départ; et cette nièce, qui ne devoit plus le quitter, s'empressa de venir le joindre. La caisse tant désirée arriva le 17 juin, et fut portée de suite à Freytag. Au moment

fixé pour son ouverture, le résident fait naître d'abord des difficultés, ensuite prétexte des ordres du roi de laisser les choses dans l'état où elles sont. Voltaire, dans ses mémoires, et tous ses historiens, n'ont attribué son arrestation à Francfort, qu'au défaut de remise des poésies de Frédéric. Mais s'il en étoit ainsi, lorsque la caisse qui les contenoit fut arrivée, il n'auroit pas été question de procéder à son ouverture; il n'eût même pas été nécessaire de la faire venir; il eût suffi que le propriétaire eût rendu le livre réclamé: si donc la caisse fut portée chez Freytag, si son ouverture souffrit des retards, n'est-on pas fondé à croire qu'on vouloit avoir toute autre chose que le livre de poésie? cette mesure n'indique-t-elle pas, comme nous l'avons dit, l'intention de saisir le manuscrit du libelle composé à Leipsick? Le maître de la caisse, instruit de ces difficultés, se transporte chez le résident, et veut qu'on lui communique les ordres du roi: n'ayant pu rien obtenir et craignant quelque chose de plus désagréable, il prend la résolution de s'enfuir, et de laisser madame Denis à

Francfort pour attendre l'issue de cette affaire. Le maître et le secrétaire, suivis d'un domestique qui porte la cassette à argent, sortent furtivement de leur auberge, et gagnent un carrosse de louage. Ils arrivoient triomphants à la porte de la ville, lorsqu'ils y sont arrêtés. On envoie prévenir Freytag de leur tentative d'évasion, et il accourt bientôt avec des soldats, fait monter les fugitifs dans une voiture, et les conduit chez un marchand nommé Schmidt, qui avoit le titre de conseiller du roi de Prusse. Mais écoutons Collini rendre compte de la scène qui se passa dans cette maison, et dont il étoit le second acteur.

« La porte est barricadée, et des factionnaires apostés pour contenir le peuple assemblé. Nous sommes conduits dans un comptoir; des commis, des valets et des servantes nous entourent. Madame Schmidt passe devant Voltaire d'un air dédaigneux, et vient écouter le récit de Freytag, qui raconte, d'un air de matamore, comment il est parvenu à faire cette importante cap-

» ture, et vante avec emphase son adresse et son courage.

» Quel contraste ! Que l'on se représente l'auteur de la *Henriade* et de *Mérope*, celui que Frédéric avoit nommé son ami, ce grand homme qui, de son vivant, reçut à Paris, au milieu du public enivré, les honneurs de l'apothéose, entouré de cette valetaille, accablé d'injures, traité comme un vil scélérat, abandonné aux insultes des plus grossiers et des plus méchants des hommes, et n'ayant d'autres armes que sa rage et son indignation.

» On s'empare de nos effets et de la cassette; on nous fait remettre tout l'argent que nous avions dans nos poches; on enlève à Voltaire sa montre, sa tabatière et quelques bijoux qu'il portoit sur lui. Il demande une reconnoissance, on la refuse. *Comptez cet argent*, dit Schmidt à ses amis; *ce sont des drôles capables de soutenir qu'il y en avoit une fois autant*. Je demande de quel droit on m'arrête, et j'insiste fortement pour qu'il soit dressé un procès-verbal. Je suis menacé d'être jeté dans un corps-

» de-garde. Voltaire réclame sa taba-
 » tière, parce qu'il ne peut se passer
 » de tabac; on lui répond que l'usage
 » est de *s'emparer de tout*.
 » Ses yeux étinceloient de fureur et
 » se levoient de temps en temps vers
 » les miens, comme pour les interroger.
 » Tout-à-coup, apercevant une porte
 » entr'ouverte, il s'y précipite, et
 » sort. Madame Schmidt compose une
 » escouadé de courtauds de boutique
 » et de trois servantes, se met à leur
 » tête, et court après le fugitif. *Ne*
 » *puis-je donc*, s'écria-t-il, *pourvoir aux*
 » *besoins de la nature?* On le lui per-
 » met; on se range en cercle autour
 » de lui, on le ramène après cette
 » opération.
 » En rentrant dans le comptoir,
 » Schmidt, qui se croit offensé per-
 » sonnellement, lui crie: *Malheureux!*
 » *vous serez traité sans pitié et sans*
 » *ménagement*; et la valetaille recom-
 » mence ses criailleries. Voltaire, hors
 » de lui, s'élançe une seconde fois dans
 » la cour; on le ramène une seconde
 » fois.
 » Cette scène avoit altéré le résident
 » et toute sa sequelle. Schmidt fit ap-

» porter du vin, et l'on se mit à trin-
 » quer à la santé de son excellence
 » monseigneur Freytag: sur ces en-
 » trefaites, arriva un nommé Dorn, es-
 » pèce de fanfaron que l'on avoit en-
 » voyé sur une charrette à notre pour-
 » suite. Apprenant, aux portes de la
 » ville, que Voltaire venoit d'être ar-
 » rêté, il rebrousse chemin, arrive au
 » comptoir, et s'écrie: *Si je l'avois at-*
 » *trapé en route, je lui aurois brulé la*
 » *cervelle*.
 » Après deux heures d'attente, il fut
 » question d'emmenner les prisonniers.
 » Les porte-feuilles et la cassette fu-
 » rent jetés dans une malle vide, qui
 » fut fermée avec un cadenas et scellée
 » d'un papier cacheté des armes de
 » Voltaire et du chiffre de Schmidt.
 » Dorn fut chargé de nous conduire. Il
 » nous fit entrer dans une mauvaise
 » gargote, à l'enseigne du Bouc, où
 » douze soldats, commandés par un
 » bas-officier, nous attendoient. Là,
 » Voltaire fut enfermé dans une cham-
 » bre avec trois soldats portant la
 » baïonnette au bout du fusil. Je fus
 » séparé de lui et gardé de même.
 » Madame Denis ayant appris l'arres-

tation de son oncle , avoit été réclamer auprès du bourgmestre. Celui-ci ne lui avoit répondu qu'en lui ordonnant de garder les arrêts dans son auberge. Bientôt après , Dorn , le même qui avoit été envoyé à la poursuite des fuyards , amena cette dame à l'auberge du Bouc , où elle fut logée dans un galetas et gardée par des soldats. Le lendemain elle et Collini eurent la liberté de se promener dans la maison. Freytag fit apporter à l'auberge où étoient les trois prisonniers , la malle qui contenoit les papiers , l'argent et les bijoux. Avant qu'on en fit l'ouverture , Voltaire fut obligé de signer l'engagement de payer les frais de capture , fixés à cent vingt-huit écus d'Allemagne , que Freytag et Schmidt emportèrent.

Pour avoir liberté toute entière , il fallut attendre de Potzdarn des ordres positifs. Voltaire écrivit à ce sujet à l'abbé de Prades , qu'il avoit placé auprès de Frédéric en qualité de lecteur. Le 5 juillet il en reçut une réponse qui lui fit rendre la liberté par le ministère du magistrat de la ville.

Rentrés à l'auberge du Lion d'or ,

après seize jours d'arrestation à celle du Bouc , Voltaire et Collini firent par-devant notaire une protestation contre les vexations qu'ils avoient éprouvées , et se préparèrent à leur départ , qui eut lieu le lendemain. Un moment avant de partir , Voltaire ayant aperçu Dorn qui passoit doucement devant la porte comme pour espionner , se jeta sur un des pistolets que son secrétaire avoit chargés , et sans les cris et les efforts de ce dernier pour l'en empêcher , il alloit le tirer sur l'exempt. Dorn descend l'escalier avec précipitation , court faire son rapport à un commissaire qui se dispoisoit à verbaliser , lorsque le secrétaire de la ville calma ce nouvel orage.

Voltaire et Collini partirent le même jour ; mais madame Denis , qui devoit se rendre à Paris , ne se mit en route que le lendemain.

Les deux voyageurs arrivèrent à Mayence le soir même. Après y être restés trois semaines , pendant lesquelles le poète fut très-accueilli de la noblesse , et surtout de la maison de Stadion , ils continuèrent leur route vers Manheim , résidence des électeurs

Palatins. Voltaire avoit l'intention de faire sa cour à l'électeur Charles Théodore. Il se fit passer à Worms pour un gentilhomme italien, n'osant avouer qu'il étoit François, à cause des dévastations faites par nos troupes dans ce pays (1). Quand il arriva à Manheim, l'électeur se trouvoit à Schwetzingen, l'une de ses maisons de plaisance. Il envoya aussitôt un de ses équipages pour chercher le voyageur. Quinze jours qu'il demeura dans cette cour, se passèrent en fêtes de toutes sortes, et en entretiens littéraires.

A son arrivée à Strasbourg, Voltaire descendit à une petite auberge qui avoit pour enseigne l'Ours blanc. Il n'y resta que six jours, au bout desquels il alla habiter une petite maison à peu de distance de la ville, dont on lui avoit offert la jouissance.

Le projet de Voltaire avoit été de s'arrêter en Alsace jusqu'à ce que sa nièce eût pu obtenir son retour à Paris. Toutes les démarches qu'elle fit à ce sujet n'eurent aucun succès. Sur ces entrefaites, un imprimeur de Col-

(1) Colliui, p. 104.

mar, frère du professeur Schœpflin, proposa à notre auteur d'imprimer ses *Annales de l'Empire*. Cette circonstance le décida à aller habiter Colmar : il s'y rendit, et prit un appartement dans la maison de M. Goll, au mois d'octobre 1755.

Collini, en parlant des vicissitudes que Voltaire avoit éprouvées depuis son départ de Potzdam, le représente favori de Frédéric en Prusse, prisonnier à Francfort, estimé et admiré dans une ville, maltraité dans une autre; tantôt habitant des palais somptueux, tantôt logé dans de mauvaises auberges; servi naguère de la cuisine d'un roi, tirant alors de celle d'un cabaretier de Colmar de quoi fournir sa table. M. le secrétaire a omis de dire que pendant près d'un mois, sous prétexte d'aller visiter la manufacture de papiers de son imprimeur, à six lieues de Colmar, auprès de Munster, l'auteur des *Annales* y resta caché dans les montagnes sans voir personne. C'est de cette retraite qu'en priant M. le comte d'Argental de lui répondre chez M. Schœpflin, sans mettre son nom et sans autre adresse, il écrivoit : Le

songe de ma vie est un cauchemar assez perpétuel (1). Il paroît que cette retraite dans les montagnes des Vosges eut pour cause la publication à la Haye, chez Jean Néaulme, de *l'Abrégé de l'Histoire universelle*, attribué à Voltaire, et dans lequel Louis XV et le clergé étoient fort maltraités. Il ne revint à Colmar que quand l'orage fut dissipé. Il finit par y monter un ménage dont, à défaut de sa nièce, Collini fut le directeur. Ce fut à cette époque qu'il fit dresser, le 22 février 1754, un procès-verbal de confrontation de son *Essai sur les Révolutions du Monde*, avec cet *Abrégé de l'Histoire universelle*. Cet ouvrage avoit été imprimé, prétend Voltaire, d'après une copie informe de son Histoire universelle, qui se trouvoit dans une cassette du roi de Prusse, dont les équipages avoient été pris à la bataille de Sohr; cette cassette ayant été portée au prince Charles, un de ses valets de chambre s'empara du manuscrit et le vendit à Jean Néaulme (2).

(1) 3 octobre 1753.

(2) Lettre au comte d'Argental, 21 décembre 1753.

« Il est certain, dit-il, qu'on a voulu
» me perdre en France, après m'avoir
» perdu en Prusse, et qu'on a engagé
» ces coquins de libraires de Berlin et
» de la Haye à imprimer un ancien
» manuscrit informe pour m'ache-
» ver (1). »

Madame Denis ayant écrit à son oncle que l'on épioit toutes ses démarches à Colmar, il résolut d'y faire publiquement ses Pâques. Il communiqua ce projet à son secrétaire, et celui-ci convint de communier avec lui. Collini, qui fait lui-même ce récit, rapporte la manière dont Voltaire fixa le prêtre pendant la cérémonie, et finit par dire : *Je connoissois ces regards-là.*

Fatigué de voir que les négociations entamées par sa nièce ne finissoient pas, ayant besoin de s'entendre avec elle, et voulant d'ailleurs donner le change à ses ennemis, et notamment au père Croust, jésuite, recteur du collège de Colmar, qui désiroit le voir partir de cette ville, dans la crainte qu'il n'y répandît les principes de la

(1) Lettre au comte d'Argental, 7 février 1754.

nouvelle philosophie, Voltaire arrêta avec madame Denis qu'elle viendrait aux eaux de Plombières, et qu'il l'y joindrait. Il partit en effet le 8 juin, laissant son secrétaire pour veiller à l'impression des Annales de l'Empire. Il se trouvoit le 11 à l'abbaye de Sénones, qui est à moitié chemin, lorsqu'il reçut une lettre de madame Denis, qui lui marquoit que Condamine et Mauvertuis étoient aux eaux; qu'il ne falloit pas qu'ils'y trouvât en même temps, de crainte de donner lieu à une scène odieuse et ridicule (1). Il séjourna en conséquence plus de trois semaines à Sénones, et y employa ce temps à faire des extraits de la bibliothèque de cette abbaye. Il se rendit ensuite à Plombières, où le comte d'Argental vint le voir. Après y être resté une vingtaine de jours, il revint à Colmar avec sa nièce, sur la fin de juillet.

Il y avoit à peine trois mois qu'il étoit de retour, occupé à travailler à l'*Orphelin de la Chine*, lorsque le père Croust, dont nous venons de parler,

(1) Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 11 juin 1754.

vint à bout, par l'entremise de son frère, confesseur de madame la Dauphine, de l'obliger à quitter cette ville, qu'il avoit habitée treize mois.

Voltaire se rendit à Lyon, où le maréchal duc de Richelieu lui avoit donné rendez-vous. Il y fut très-bien reçu de ce seigneur et de quelques savants. Il n'eut pas le même accueil du commandant de la place et du cardinal de Tencin, archevêque de cette ville. Ce dernier surtout ne lui accorda qu'un moment d'audience, dans lequel il lui fit connoître qu'il ne pouvoit lui donner à dîner, parce qu'il étoit mal avec la cour. Cette phrase parut à Voltaire ridicule et digne d'un esclave. Cependant convenoit-il à un cardinal, à l'archevêque d'une des trois principales villes de France, de recevoir à sa table un homme banni plusieurs fois de sa patrie en raison de ses écrits, et de lui faire un accueil honorable, dans le moment même où la publication d'un de ses ouvrages les plus licencieux lui faisoit refuser la permission de revenir à Paris. En effet, la *Pucelle* parut dans le moment où madame Denis sollicitoit la rentrée de son oncle; et,

de l'aven de Collini, ce fut ce qui contribua le plus à empêcher cette dame de l'obtenir.

Ce poème, si l'on en croit le secrétaire de l'auteur, n'étoit destiné qu'à son amusement particulier. *Un philosophe* a dit que Voltaire n'avoit pas encore assez mûri la raison publique par ses autres ouvrages, pour qu'il pût se flatter de faire paroître celui-ci impunément. On le colportoit manuscrit; il étoit lu dans les cercles, on en faisoit des copies qui se vendoient jusqu'à un louis. Quelle que fût la destination de cet ouvrage, il méritoit bien sans doute l'animadversion de la cour et de tous les amis des mœurs.

L'auteur lui-même écrivoit au comte d'Argental, le 24 mai 1755: « L'ouvrage tel que je l'ai fait il y a plus de vingt ans, est aujourd'hui un comte traste bien désagréable avec mon état et mon âge; et tel qu'il court le monde, il est horrible à tout âge. » Il marquoit encore au même, le 14 novembre: « C'est un très-grand malheur que la publicité de ce manuscrit qui inonde l'Europe sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*. Un désaveu

» modeste est le seul palliatif que je
» puisse opposer à un mal sans remède.... Je suis si honteux qu'à mon
» âge on réveille ces plaisanteries indécentes, que mes montagnes ne
» me paroissent pas avoir assez de cavernes pour me cacher. »

Si Voltaire fut mal reçu au palais épiscopal de Lyon, comme nous l'avons dit, il fut très-accueilli au théâtre; et il faut convenir que rien n'étoit plus dans l'ordre. La compensation toutefois ne lui parut pas suffisante. Il partit de Lyon le 21 décembre, et arriva le lendemain à Genève.

Les portes de la ville étoient fermées; elles s'ouvrirent au nom de Voltaire. Après y être resté trois ou quatre jours à l'auberge, il passa dans le pays de Vaud, pour y occuper le château de Prangin, que le propriétaire avoit mis à sa disposition.

Voltaire désiroit acheter quelque terre considérable. Il commença par louer la maison de campagne nommée Montrion, située dans le voisinage de Lausanne. Bientôt il acheta d'un magistrat de Genève, à bail à vie, moyennant la somme de quatre-vingt-sept mille

livres (à condition qu'il lui seroit remis trente-huit mille livres, s'il venoit à résilier ce bail), un beau domaine situé à une lieue de Genève, sur le territoire de cette république, et connu sous le nom de *Sur Saint-Jean*, auquel il substitua celui *les Délices*. Un tel nom convenoit parfaitement à la position pittoresque de ce domaine et aux jardins délicieux qui en faisoient partie. C'étoit là qu'il demouroit toute la belle saison, ne retournant à Montrion que pour y passer les plus mauvais mois de l'hiver. Il tenoit un état brillant aux Délices. Sa table, quoiqu'il n'y parût ordinairement que pour souper, étoit abondamment servie, et ses équipages étoient fort élégants. Il y fit construire un théâtre; mais les Genevois se récrièrent contre cette nouveauté, ce qui l'obligea à n'en plus avoir qu'un volant sur lequel il essayoit ses pièces à la dérobee. Il fut troublé au milieu de ces plaisirs par la nouvelle que l'on se préparoit à faire à Paris une édition de la Pucelle altérée et chargée d'additions, ainsi qu'une édition des *Campagnes de Louis XV*, ou *Mémoires sur la guerre de 1741*.

Un jeune homme de Genève, nommé Grasset, vint trouver Voltaire, et lui dire qu'il connoissoit un exemplaire de la Pucelle dont on vouloit cinquante louis; il les promet, et demande à voir les vers ajoutés. Le jeune homme les lui montre; Voltaire croyant qu'il a l'exemplaire dans sa poche, le prend à la gorge, en criant: « Rends, malheureux, rends cette infâme Pucelle, ou je l'étrangle! » Grasset parvient à se débarrasser de ses mains, et s'enfuit. Le philosophe monte en voiture, court à Genève, dénonce Grasset, et le fait emprisonner (1). *Enfin*, écrit-il douloureusement au duc de Richelieu, *on n'a point trouvé son manuscrit* (2). Voltaire, après avoir écrit au duc de Richelieu que le manuscrit de Grasset n'avoit point été trouvé, a marqué à sa nièce qu'il avoit été lacéré et brûlé (3), et au comte d'Argental que Grasset s'étoit en allé avec ce manu-

(1) Duvernet, Vie de Voltaire.

(2) Lettre du 31 juillet 1755.

(3) Lettre à madame Desfontaines, 13 août 1755.

scrit infâme (1). Voilà le même fait raconté par Voltaire, dans l'espace d'un mois, de trois manières différentes, dont chacune dément positivement les deux autres. S'il a écrit ainsi sa propre histoire qu'il devoit savoir, on peut juger ce qu'il a fait à l'égard des autres.

Il avoit d'ailleurs une extrême propension à mentir, d'après son principe, que *le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal* (2).

Si une pareille maxime pouvoit être adoptée, quelles seroient les bornes auxquelles le menteur devoit s'arrêter? Ne pourroit-il pas toujours prétendre que le mensonge qu'il fait n'est pas nuisible? Par exemple, Voltaire, celui peut-être de tous les hommes qui a le plus menti, puisqu'il est prouvé que les différentes histoires qu'il a écrites, ainsi que son *Dictionnaire philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, et tous ses ouvrages polémiques, sont remplies de citations fausses, Voltaire ne pourroit-il pas dire que ses

(1) 29 août 1755.

(2) Lettre de Voltaire à Thiriot, 21 octobre 1736.

mensonges n'ont fait aucun mal? Il pourroit même prétendre qu'ils ont fait du bien dans le but qu'il s'étoit proposé, celui d'inspirer de l'horreur pour la religion chrétienne. Admettons donc un principe plus pur; c'est que le mensonge, excusable peut-être quand il s'agit de rendre service dans une circonstance peu importante, est partout ailleurs le vice le plus affreux, le plus contraire à la société et le plus déshonorant pour celui qui s'en rend coupable; je dis le plus déshonorant, parce qu'il est une preuve certaine de son avilissement, et l'avoué tacite de sa faiblesse.

Je viens de dire que les différentes histoires que Voltaire a écrites sont remplies de faussetés : lui-même ne dissimuloit pas combien peu il s'attachoit à y mettre de la vérité. Il écrivoit, en 1766, à une dame de ses amies : « Qu'il abandonnoit aux Bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien; que pour lui, il lui suffisoit d'intéresser et de charmer son lecteur; que d'ailleurs, de l'avis de son docteur, il falloit une transpiration à son

esprit comme à son corps, et qu'aussitôt qu'il l'avoit provoquée par le café, il s'empressoit d'en faire part à ses amis les François, auxquels il falloit plus d'historiettes que d'histoires, pour les servir dans leur genre. »

Il disoit encore à l'abbé Guénée lorsqu'il ne trouvoit rien à répondre à ses observations : « L'abbé, il m'importe beaucoup d'être lu, et très-peu d'être cru. » On lit, dans son histoire générale, que, « Les croisés François, ayant pris Constantinople, portèrent partout le ravage, pillèrent le temple de Sainte-Sophie et dansèrent ensuite dans le Sanctuaire de ce même temple avec des prostituées. » L'abbé Vély lui écrivit pour savoir en quel endroit il avoit déterré cette anecdote curieuse. « Qu'importe, lui répondit le philosophe, que l'anecdote soit vraie ou fausse? quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux à ne dire que la vérité? » Collini, ayant offensé, indirectement, madame Denis, il fut obligé de sortir de la maison de Voltaire le 6 juin 1756. Le propriétaire des *Délices* ne cessa pas d'entretenir, jusqu'à sa mort, une correspon-

dance avec son secrétaire, qui devint historiographe et secrétaire intime de S. A. S. l'électeur bavaro-palatin, Charles Théodore.

Vers la fin de 1757, Voltaire acheta, à Lausanne, une belle maison qui avoit quinze croisées de face, et de laquelle, étant dans son lit, il découvroit quinze lieues d'étendue du lac Léman, ainsi que la Savoie et les Alpes. Cette maison étoit destinée à son habitation d'hiver, à la place de Montrion, dont il se défit l'année suivante. Son goût pour le spectacle le décida, plus que toute autre considération, à ce changement. « On joue si bien la comédie à Lausanne, marquoit-il à Thiriot, il y a si bonne compagnie, que j'ai fait l'acquisition d'une belle maison au bout de la ville. »

Un jour qu'il assistoit à une représentation d'Alzire au théâtre de Montrebas, à Lausanne, on le vit se précipiter sur la scène, et embrasser les genoux d'une actrice qui disoit un morceau comme il l'avoit conçu. Est-il bien vrai que ce soit moi qui aie fait ces vers? s'écrioit-il un autre jour en

fondant en larmes à une représentation de Tancrède (1).

À l'occasion de l'attentat de Damien sur Louis XV, lequel eut lieu le 5 janvier 1757, le chef de la nouvelle philosophie demandoit : « Comment il se justifieroit d'avoir tant assuré que ces horreurs n'arriveroient plus, que le temps du fanatisme étoit passé, que la raison et la douceur des mœurs régnoient en France (2). » Qu'eût-il donc dit, et combien il eût été plus embarrassé de se justifier, s'il eût vécu jusqu'en 1795 ! Que d'horreurs n'eût-il pas vues ! Peut-être alors eût-il reconnu le danger de son système, et que la destruction de ce qu'il appeloit fanatisme en avoit amené un véritable bien plus actif, et bien plus cruel dans ses résultats. C'est, à n'en pas douter, la destruction de la religion, ou, pour mieux dire, son affoiblissement, car sa destruction doit être reconnue impossible; c'est son

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

(2) Lettre au comte d'Argental, 20 janvier 1757.

affoiblissement et celui de la morale, qui ont fait naître ce fanatisme de liberté, cette insubordination presque générale qui a bouleversé la France et agité l'Europe entière. Voltaire eût été lui-même effrayé des conséquences de ses principes.

Voltaire, mécontent des obstacles qu'éprouvoient divers articles de l'Encyclopédie, avoit écrit à Diderot pour l'engager à suspendre ses travaux et à déclarer qu'il ne les reprendroit que lorsqu'il ne seroit plus gêné dans l'impression. L'éditeur probablement peu disposé à suivre ce conseil, ne répondit pas. Le chef des philosophes fut offensé de ce silence, et s'en plaignit au comte d'Argental par une lettre qui fait voir jusqu'à quel point il prêchoit l'insubordination envers l'autorité.

La vengeance étoit une des passions dominantes du philosophe Voltaire. La ligue formée, au commencement de 1757, entre la France, la Russie, la Suède, l'Autriche et la Saxe, contre la Prusse, fit naître à l'ex-chambellan l'espoir de se venger de l'affront qu'il avoit reçu à Francfort : « Il pourroit

bien venir un temps, écrivoit-il complaisamment à Collini (1), où les Freytag et les Schmith seroient obligés de rendre ce qu'ils ont volé, et vous ne perdriez pas à cette affaire. » Quelques mois auparavant, il avoit écrit au comte d'Argental : (2) « Madame Denis espère que vingt-quatre mille François passeront bientôt par Francfort. Elle leur recommandera un certain M. Freytag, agent du Salomon du Nord, lequel s'avise quelquefois de mettre des soldats avec la bayonnette au bout du fusil dans la chambre des dames. Je voudrois bien que le maréchal de Richelieu (son protecteur) commandât cette armée.... Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon M. de Freytag soit pendu. » A cette époque, il ne prenoit pas autrement intérêt à cette guerre. « Si Frédéric, disoit-il (3), est toujours heureux et plein de gloire, je serai

(1) 29 juillet 1757.

(2) 13 septembre 1756.

(3) Au comte d'Argental, 1er novembre 1756.

Quelle gifle !!



Mon ami, c'est le soufflet d'un grand homme!

justifié de mon ancien goût pour lui; s'il est battu, je serai vengé.

Il y avoit cinq ans qu'il avoit quitté Potzdam, et à peine dix mois s'étoient écoulés depuis que, par l'entremise de la margrave de Bareith, il avoit renoué correspondance avec Frédéric, lorsque ce roi adressa au prince Ferdinand de Brunswick, après la bataille de Crevelt, gagnée par ce dernier sur les François, le 23 juin 1758, une ode satirique, dans laquelle Louis XV, la marquise de Pompadour et la nation, étoient insultés. Le monarque Prussien eut l'imprudence de l'envoyer à Voltaire en lui recommandant de n'en pas laisser prendre copie. Celui-ci, pour le rassurer, s'empressa de lui répondre que sa nièce avoit brûlé l'ode (1), et il la fit passer au duc de Choiseul, qui la mit sous les yeux de madame de Pompadour et de Louis XV. D'après l'ordre de sa majesté, le duc fit venir à Versailles Palissot, et le chargea de répondre à Frédéric, de manière à lui faire perdre l'envie de répandre son

(1) Lettre de Voltaire à Frédéric, 19 mai 1759.

ode. Celle que composa l'auteur de la *Dunciade* contenoit vingt strophes : elle fut envoyée au roi de Prusse, avec la menace que s'il donnoit de la publicité à la sienne, la réponse seroit imprimée. Il y a lieu de croire que cette particularité contribua à la prolongation de la guerre.

Ainsi le même homme que l'espoir des honneurs avoit porté, en 1745, à surprendre les secrets d'un roi qui l'honoroit de son amitié, après en avoir été comblé de bienfaits, et les avoir si mal reconnus pendant son séjour en Prusse, n'hésita point, par amour de la vengeance, à trahir de nouveau la confiance que ce même roi lui avoit rendue. Il la trahit, et il en coûta, chez deux nations, la vie à plusieurs milliers d'hommes. On pourroit croire, il est vrai, que la vie des hommes étoit bien peu de chose pour celui qui écrivit, au sujet de cette même guerre : « Si les François, les Autrichiens, les Russes, les Suédois ne piquent pas mieux leurs chiens, ils ne forceront pas la proie qu'ils chassent ; Freytag aura raison (1). »

(1) Lettre à Collini, le 14 décembre 1738.

Voltaire, animé du désir de la vengeance, ne se borna point à attendre l'issue de la guerre ; il imagina une machine qu'il regardoit après l'invention de la poudre, comme l'instrument le plus sûr de la victoire, et au moyen de laquelle avec six cents hommes et six cents chevaux on eût pu détruire en plaine, une armée de dix mille hommes. Sur son dessein, M. d'Argenson en fit exécuter le modèle.

« Essayez, écrivoit le philosophe au duc de Richelieu (1), essayez, pour voir, seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron, j'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. » Heureusement le duc n'adopta point cette nouvelle machine meurtrière. Son auteur étoit cependant le coryphée de la philosophie moderne ; le précheur continuel de l'humanité. Et Condorcet a écrit dans la vie qu'il a donnée de Voltaire : « On peut le compter parmi les très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. »

(1) 18 juin 1757.

L'année suivante, le prince de Soubise, qui commandoit l'armée françoise, dirigeant sa marche sur Francfort, Voltaire crut l'occasion favorable; il écrivit en conséquence à Collini, encore à Strasbourg, pour l'engager à présenter un mémoire au prince, à l'effet d'obtenir, du conseil de Francfort, justice contre Freytag, et, en cas de déni de justice, se pourvoir au conseil aulique. Le mémoire que fit Collini ne lui ayant point paru assez fort, il en adressa un lui-même avec la minute de la lettre à envoyer à son altesse; mais l'ancien secrétaire eut la sagesse de ne faire usage d'aucune de ces pièces: il parut même renoncer à toutes poursuites.

Quant à Voltaire, il ne vouloit pas, comme il l'avoit annoncé, que son compagnon d'infortune y perdit. Aussi, après lui avoir écrit, le 2 février 1759: « Il est certain qu'un homme qui s'est emparé des malles et effets d'un voyageur, sans faire d'inventaire et sans forme juridique, est tenu de rendre tout ce qu'on lui redemande, » il lui marqua, le 11 juillet 1760: « Envoyez-moi un écrit conçu en ces termes: Je

donne pouvoir à M. de Voltaire de répéter pour moi, devant qui il appar tiendra, la somme de deux mille écus d'Empire, qui me furent pris à Francfort-sur-Mein le 20 juin 1755, lorsque je fus arrêté par les soldats de la ville, avec M. de Voltaire et madame Denis, contre le droit des gens. » Cependant, Collini s'étant contenté de dire qu'il avoit perdu, en cette occasion, son argent comptant, il y a lieu de croire que, secrétaire de Voltaire depuis seulement un an, il n'avoit pas avec lui deux mille écus d'Empire; que d'ailleurs il n'auroit pas parlé si légèrement d'une perte considérable. Que penser donc de la répétition que vouloit faire Voltaire, en alléguant qu'un homme dans le cas de Schmith est tenu de rendre *tout ce qu'on lui redemande*?

Les évènements militaires contrarièrent les louables projets du philosophe. « Je mourrai, écrivit-il le 29 décembre 1760, avec le regret de n'avoir pas fini notre affaire de Francfort. » Il y pensoit encore deux ans après. Il marquoit à Collini, le 20 janvier 1762: Je ne perds jamais de vue l'affaire de Francfort; et je ne

désespère pas d'obtenir justice : j'espère beaucoup des Russes. Il faudra bien qu'à la fin les Schmith et les Freytag connoissent qu'il y a une Providence ; j'aiderai un peu cette Providence, si j'ai la force de faire un voyage. »

L'ancien élève des jésuites avoit toujours témoigné beaucoup d'attachement pour le père Porée, l'un de ses professeurs de rhétorique. Il avoit orné son cabinet du portrait de ce savant ; il l'en fit ôter en 1758, de colère de ce que le père Berthier, autre jésuite, avoit, dans le journal de Trévoux, refusé de le reconnoître pour l'Homère et le Sophocle de la France. Dès ce moment, tout le corps des ésuïtes, pour lequel il avoit promis à ses maîtres de garder à jamais la plus respectueuse reconnaissance, lui devint un objet d'horreur. « Il faudroit, marquoit-il à Thiriot (1), faire travailler aux grands chemins tous ces animaux-là, jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au col, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête déïste, bon serviteur

(1) 26 avril 1760.

de Dieu et du roi. » Il écrivoit au duc de Richelieu (1) : « On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux ; tâchez d'ôter tout crédit aux jésuites. » Il marquoit au comte d'Argental (2) : « Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents ; il faudroit tirer à balle sur eux tandis qu'ils se mordent. » Lui-même contribua de tous ses efforts à l'expulsion des jésuites. Il composa et fit circuler des mémoires contre eux (3). Doit-on s'étonner que celui qui avoit promis de détruire la religion, ait poursuivi les jésuites chargés de la propager, et qu'un vœu spécial engageoit à faire les fonctions de missionnaires partout où les papes les enverroient prêcher l'évangile ? « Qui croiroit, s'écrioit-il, quatre ans après la destruction de cette société, en apprenant l'arrestation du libraire Leclerc, pour avoir vendu des ouvrages contre la religion ; qui croiroit que les

(1) 27 novembre 1761.

(2) 26 janvier 1762.

(3) Lettre au marquis d'Argens-Dirac, 26 février 1762.

jesuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère, coupée en morceaux, pût mordre dans le seul trou qui lui reste (1)? Qu'on se rappelle que le même homme qui s'est si violemment exprimé contre les jésuites, avoit fait, en 1743, le plus grand éloge de cette compagnie, dans sa lettre au père Delatour.

Il parut à Genève une lettre adressée à Thiriot par Voltaire, dans laquelle il maltraitoit fort Calvin et ses sectateurs. Les Genevois répondirent par divers écrits et attaquèrent Voltaire sur sa *défense de mylord Bolingbroke*. François Grasset, qui paroît être le même qu'il avoit fait emprisonner deux ans auparavant, recueillit toutes ces pièces et les fit imprimer sous le titre de *Guerre de M. de Voltaire*. Celui-ci désavoua, dans un mémoire, et la lettre à Thiriot, et la défense de mylord Bolingbroke. « Il la regardoit, disoit-il, comme un écrit formel contre la religion, qu'on ne pouvoit publier ni attribuer à quelqu'un sans crime. » A l'égard de Grasset, il écrivit contre lui à

(1) Lettre à Damilaville, 2 février 1767.

tous ceux qui pouvoient lui être utiles, et notamment au célèbre Haller, en lui envoyant un certificat signé par les frères Cramer (1), attestant que François Grasset les avoit volés pendant dix-huit ans qu'il avoit été chez eux en qualité de commis. Haller répondit à Voltaire de manière à lui faire sentir l'inconvenance de sa démarche.

Les lettres de privilège accordées à l'Encyclopédie ayant été révoquées par arrêt du conseil d'état du roi le 8 mars 1759, Voltaire dit à cette occasion: « Je crois que l'Encyclopédie se continuera, mais probablement elle finira

(1) Libraires de Voltaire, auxquels il prétend avoir fait gagner plus de quatre cent mille francs.

(*) BIOERNSTAHL, savant Suédois, qui avoit connu Voltaire à Ferney, a fait entre lui et Haller le parallèle suivant: « L'un est superficiel, et l'autre solide; l'un fait des vers sur toutes sortes de sujets et verse sur tout les couleurs de ses fictions; l'autre, poète et philosophe, aime sur toutes choses, la vérité et la vertu; l'un ne parle que tolérance, et ne peut rien souffrir ni de Dieu ni des hommes; l'autre pratique la morale et l'Évangile; l'un détruit, l'autre édifie. »

encore plus mal qu'elle n'a commencé, et *ce ne sera jamais qu'un gros fatras* (1). Quand cette énorme collection fut achevée, il écrivit à son ami Damilaville (2) : « Je commence à croire que ce grand ouvrage ne sera pas réimprimé ; il y a d'excellents articles, mais en vérité il y a trop de pauvretés. »

Si le désir d'abaisser ses ennemis étoit le plus impérieux que Voltaire pût éprouver, il n'en avoit pas moins d'ardeur à chercher les honneurs et les distinctions. On a vu tout ce qu'il a fait pour parvenir à l'académie, et pour avoir l'ordre du Mérite. La préférence que Crébillon avoit obtenue sur lui à la cour, le décida à s'en éloigner : il abandonna la France parce qu'il n'étoit pas parvenu à se faire nommer aux académies des sciences et belles lettres. Il avoit cherché, en 1743, à se faire employer par le gouvernement françois auprès de Frédéric : nouvelles tentatives en 1745 pour être envoyé au duc de Cumberland. Il essaya, en 1759,

(1) Lettre à M. Bertrand, 23 mars 1759. (L. I. V.)

(2) 16 octobre 1767.

de se faire nommer agent de France pour la négociation de la paix avec les puissances belligérantes. M. le comte d'Argental, à qui ils s'adressa, négligea-t-il de parler en sa faveur au duc de Choiseul ? ce ministre refusa-t-il d'employer Voltaire ? C'est ce que nous ne nous permettons pas de décider ; mais il resta aux Délices. Il s'y consola en faisant une demi-douzaine de libelles contre ceux qui avoient eu la témérité de critiquer ses ouvrages ou de s'opposer aux progrès de sa philosophie. On vit paroître *le Russe à Paris*, *la Vanité*, contre Lefranc de Pompignan ; *la Lettre d'un Quaker*, contre l'évêque du Puy en Velais, et *l'Ecossoise*, contre Fréron. Les plaisanteries et les injures furent toujours les armes que l'auteur de *la Tolérance* employa pour combattre ses adversaires. Il s'éparagnoit par ce moyen des discussions dans lesquelles il savoit bien qu'il n'auroit pas l'avantage, et il mettoit de son parti tous les lecteurs superficiels qui préfèrent s'amuser à s'instruire. Cette conduite étoit d'ailleurs conforme à l'une de ses maximes : *On doit être*

sûr du succès quand on se moque gaïement de son prochain (1).

Lefranc de Pompignan, président de la cour des aides de Montauban, auteur de plusieurs Odes sacrées très-estimées, et de la tragédie de *Didon*, que l'on voit représenter et qu'on lit avec plaisir, est un de ceux contre qui Voltaire s'est le plus déchainé.

Cette animosité n'eut point d'autre cause que le discours prononcé, en 1760, par Lefranc, lors de sa réception à l'académie, discours dans lequel, sans nommer personne, il éleva la voix pour la religion et contre les prétendus philosophes. Dès ce moment leur chef, qui rendoit auparavant justice à Lefranc, qui vantoit la facilité de sa poésie, l'élégance continue des vers de *Didon* (2), ne trouva plus dans ses ouvrages que *quelques phrases brodées*, et publia contre lui les satires les plus sanglantes.

Lefranc de Pompignan avoit un frère au service. Celui-ci, indigné des

(1) Lettre à madame du Deffant, 21 novembre 1766.

(2) Lettre à Lefranc, 14 avril 1739.

libelles que Voltaire s'étoit permis contre l'auteur de *Didon*, avoit manifesté l'intention de s'en venger. Voltaire écrivit à cette occasion au duc de Choiseul, alors ministre : « Je ne sais, monsieur le duc, ce que j'ai fait à messieurs Lefranc ; l'un m'écorce tous les jours les oreilles, l'autre menace de me les couper : je me charge du rimailleur ; je vous abandonne le spadassin, car j'ai besoin de mes oreilles pour entendre ce que la renommée publie de vous. » On ne peut se défendre de rire d'un trait aussi plaisant. La conséquence n'en est pas moins dangereuse. C'est ainsi que, par une flatterie adroite, Voltaire savoit se gagner des protecteurs et réussir dans tout ce qu'il vouloit entreprendre.

Voltaire voulant avoir une grande avenue à son château et découvrir un beau paysage que lui masquoit l'ancienne église de Ferney, résolut de la faire abattre, et entreprit en conséquence d'en bâtir une nouvelle (1). Il commença par faire ôter une croix et une partie de la paroisse, ce qui donna

(1) Lettre à Thiriot, 8 août 1760.

lieu à de vives réclamations. « Comme j'aime passionnément à être le maître, dit-il à cette occasion, j'ai jeté par terre toute l'église pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié... j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue. (1) »

La nouvelle église fut bâtie dans le même endroit où étoit l'ancienne. Voltaire auroit bien voulu qu'on la construisit ailleurs; mais le peuple s'y opposa en disant que ce terrain étoit sacré (2); pendant qu'on la commençoit, le fondateur écrivoit à M. d'Argental: « Envoyez-moi votre portrait et celui de madame *Scaliger* (*), je les mettrai sur mon maître-autel. »

Collini, ancien secrétaire de Voltaire, dont il a souvent été parlé dans cette histoire, et qui continua d'entretenir correspondance avec lui, ayant eu le désir de faire une édition des œuvres de son ancien patron, lui demanda son assentiment. Voltaire

(1) Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

(2) Biernstabl.

(*) Madame d'Argental.

lui répondit (1): « Je ne peux que remercier quiconque veut bien se donner la peine d'imprimer mes foibles ouvrages, pourvu qu'on n'y insère rien d'étranger, rien contre la religion catholique, que je professe, rien contre l'état dont je suis membre, ni contre les mœurs que j'ai toujours respectées. »

Le secrétaire en parlant de cette réponse, ajoute qu'il renonça à son entreprise.

Voltaire disoit: « Dès que j'ai un moment de relâche, je songe à porter le dernier coup à l'infâme (2). » En effet, en 1761 les moments qu'il ne donna pas à ses commentaires sur Corneille, furent employés à plaider contre les ministres de la religion, tantôt pour lui-même, au sujet d'une église qu'il avoit fait abattre, d'un cimetière sur lequel il avoit empiété (3); tantôt pour les autres, en dressant une requête contre un curé (4) coupable d'une action violente, et qu'il fit con-

(1) 4 avril 1761.

(2) Lettre à Damilaville, 1^{er} juin 1764.

(3) Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

(4) 3 janvier 1761.

damner aux galères; en composant des mémoires contre des Jésuites qui avoient obtenu des lettres-patentes, pour acquérir, à bas prix, le domaine d'enfants mineurs, et qu'il força de se désister de leur acquisition (1). *Ces bonnes œuvres ont pris mon temps*, disoit-il à une dame de ses amies (2): *Ces petits amusements sont nécessaires à la campagne*, marquoit-il à sa nièce (3). « Voyez comme on trouve des Jésuites partout, écrivoit-il au comte d'Argental (4), mais aussi ils me trouvent. Il leur en coûte vingt-quatre mille livres. Cela apprendra à Berthier qu'il y a des gens qu'on doit ménager. » Ces mots divulguent le secret de Voltaire. La vengeance se joignoit à sa haine pour la religion, et l'on n'a peut-être pas oublié pourquoi il en vouloit à Berthier; c'est que ce savant Jésuite avoit refusé de le reconnoître dans le journal

(1) Lettre à Helvétius, 2 janvier 1761.

(2) Madame la comtesse de Luitzelbourg, 13 janvier 1761.

(3) Lettre à madame de Fontaine, 27 février 1761.

(4) 30 janvier 1761.

de Trévoux, pour l'Homère et le Sophocle de la France.

On a vu Voltaire communier en 1754, parce que l'on épioit sa conduite. Il communia en 1761, parce qu'il n'avoit pas cent mille hommes à sa disposition (1).

Messieurs Arnaud et Suard ayant entrepris, sous la protection du duc de Praslin, une gazette littéraire, Voltaire fut extrêmement satisfait de voir naître *un établissement dont on pourroit se servir*, disoit-il, *pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron* (2). Il offrit au duc d'y coopérer, et fournit en effet beaucoup d'articles.

Tourney, où résidoit Voltaire, n'étoit qu'à trois quarts de lieue de Genève, quelques habitans de cette ville venoient chez lui jouir du spectacle, et parloient fortement en faveur de ce genre de plaisir; d'autres le blâmoient avec non moins de chaleur. Les uns s'échauffoient pour, les autres contre. M. Tronchin-Boissier, procureur-gé-

(1) Lettre au comte d'Argental, 16 février 1761.

(2) Au même, 23 mai 1763.

néral, vint trouver le propriétaire du théâtre, et lui fit entendre que les troubles auxquels il donnoit lieu, forceroient la république à un sacrifice qu'elle feroit avec peine, mais qu'elle devoit aux lois et à la tranquillité. Voltaire, qui croyoit son parti assez fort, résista à ces représentations. On proposa de faire une loi qui défendit à tout citoyen de jouer la comédie en quelque lieu que ce fût (1). Le peuple parloit même de chasser Voltaire, et de brûler sa maison. Ne-se trouvant donc plus en sûreté sur le territoire genevois, il abandonna les Délices, sous le prétexte qu'il n'étoit pas assez riche pour les garder, et que l'état de sa santé, qui exigeoit la retraite la plus profonde, étoit incompatible avec l'affluence du monde que lui attiroit le voisinage de Genève (2).

En résiliant son bail des Délices, il reçut trente-huit mille livres, suivant la condition portée dans l'acte, et perdit ainsi sur son acquisition quarante-

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

(2) Lettre à Collini, 21 mai 1765.

neuf mille livres, et plus de trente mille livres de dépenses qu'il avoit faites sur ce domaine. C'est ainsi que Voltaire fut obligé de fuir de Genève, dont les portes s'étoient ouvertes à son nom neuf ans auparavant, et sur le territoire de laquelle, par exception en sa faveur, on lui avoit permis d'acquérir des terres, malgré les lois du pays, qui défendoient d'y laisser habiter aucun catholique (1). Quelle fut la cause de cette perte de soixante-dix-neuf mille livres que fit Voltaire et de son expulsion du territoire genevois? Ce fut ce désir inné en lui de détruire toutes les idées reçues, son excessif amour-propre, qui lui faisoit croire qu'il étoit au-dessus de toutes les lois.

Voltaire avoit promis qu'il parviendroit à détruire la religion catholique, et ce fut constamment le but de ses ouvrages, l'objet de ses plus chers desirs. Toutes ses lettres à ses intimes, car il avoit pour ce beau projet formé une espèce de coalition, toutes ses lettres finissoient par ces mots : *Ecrasons*

(1) Lettre de Voltaire au duc de Richelieu, 13 février 1755.

l'infâme, écrasez l'infâme. Il écrivait à Damilaville, le 26 juillet 1762: Je finis toutes mes lettres par dire écrasez l'infâme, comme Caton disoit toujours: Tel est mon avis, et qu'on détruisse Carthage.

Il est impossible de douter que par ce mot *l'infâme*, Voltaire vouloit indiquer la religion. On peut d'ailleurs s'en convaincre par le rapprochement de plusieurs passages de sa correspondance avec d'Alembert et autres.

Voltaire animoit continuellement à l'exécution de ses projets toute la tourbe philosophique. « Sera-t-il donc possible, s'écrioit-il, que depuis quarante ans la gazette ecclésiastique infecte Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? Pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connoissent pas leur force. Qui les empêcheroit d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts dont leurs amis seroient les seuls dépositaires (1)? »

(1) Lettre à Helvétius, 30 mars 1763.

L'Encyclopédie lui paroissoit l'ouvrage le plus utile pour son projet (*). « Je m'intéresse bien à une bonne pièce de théâtre, écrivait-il à Damilaville (1); mais j'aimerois encore mieux un bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais l'infâme: je mets toutes mes espérances dans l'Encyclopédie (**). »

(*) « On a en l'art d'insinuer l'erreur, l'impiété dans les articles de cette immense collection, où naturellement elle devoit le moins être attendue, dans les parties de l'histoire, de la physique, même de la chimie et de la géographie, que l'on auroit cru pouvoir parcourir avec le moins de danger. On a mis sous les yeux du lecteur quelques vérités religieuses; mais, en indiquant des renvois, on a eu l'art de l'engager à chercher d'autres leçons dans des articles d'un genre différent. Ainsi à l'article *Dieu*, on reconnoitra des idées très-saines, et la démonstration directe, physique et métaphysique, de son existence; mais à la fin de cet article le lecteur se trouve renvoyé à celui de *Démonstration*, et là disparoit tout ce que l'on avoit trouvé de force dans les preuves physiques et métaphysiques de cette existence de Dieu. » (Extrait des *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, par M. l'abbé Barruel.)

(1) 23 mai 1764.

(**) On a cependant vu que Voltaire ne

Ce fut en raison de cet espoir que Voltaire lut avec peine dans l'Encyclopédie ce qui y est dit sur Bayle au mot

regardoit l'Encyclopédie que comme un *gros fatras où il y avoit trop de pauvretés*. Il disoit encore : *L'Encyclopédie est bâtie moitié de marbre, moitié de boue* (1). Suivant d'Alembert, « C'est un habit d'arlequin où il y a quelques morceaux de bonnes étoffes et trop de haillons (2). » Le rédacteur en chef de l'ouvrage, Diderot; en parle ainsi : « L'imperfection de cet ouvrage a » pris sa source dans un grand nombre de » causes diverses. On n'eut pas le temps » d'être scrupuleux sur le choix des travail- » leurs. Parmi quelques hommes excellents, » il y en eut de foibles, de médiocres, et » de tout-à-fait mauvais. De là cette bigar- » rure dans l'ouvrage, où l'on trouve une » ébauche d'écolier à côté d'un morceau de » maître, une sottise voisine d'une chose » sublime. Les uns, travaillant sans hono- » raires, perdirent bientôt leur première » ferveur; d'autres, mal récompensés, » nous en donnèrent pour notre argent. » *L'Encyclopédie fut un gouffre où ces » espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle » une infinité de choses mal vues, mal » digérées, bonnes, mauvaises, détesta-*

(1) Lettre au comte d'Argental, 12 mars 1758.

(2) Lettre à Voltaire, 22 février 1770.

Dictionnaire. « J'ai lu avec horreur, écrit le chef de la philosophie moderne, ce que vous dites de Bayle : *heureux s'il avoit plus respecté la religion et les mœurs!* Ah! que vous m'avez contristé! il faut que le démon de Jurieu (*) vous ait possédé dans ce moment là. » Son ami lui répondit : « Vous me faites une querelle de Suisse au sujet du Dictionnaire de Bayle..... : qui ne sait que dans le maudit pays où nous sommes, ces sortes de phrases sont style de notaire, et ne servent que de passeport aux vérités qu'on veut établir ailleurs? »

Voltaire s'étoit déjà plaint de l'article *Enfer* : d'Alembert lui avoit répondu le 21 juillet 1757 : « Il y a d'a-

» *bles, vraies, fausses, incertaines, et*
 » *toujours incohérentes et disparates,*
 » etc., etc. » Après cet aveu des trois principaux collaborateurs de l'Encyclopédie, quelle idée doit-on prendre de cette immense collection?

(*) Ardent calviniste, qui recueillit de prétendus miracles à l'occasion de l'abolition du calvinisme en France, et prédit son rétablissement.

tres articles moins au jour où tout est réparé (*).»

D'Alembert, le plus ardent des opérateurs de Voltaire, ne comptoit pas moins que lui sur l'infamale collection encyclopédique. On peut s'en convaincre par ce qu'il écrivit le 4 mai 1762 : « Ecrasez l'infâme, me marquez-vous sans cesse : eh ! mon Dieu, laissez-la se précipiter elle-même. Elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc (**)? *Ce ne sont pas les jansénistes qui tuent les jésuites ; c'est l'Encyclopédie, mordieu ! c'est l'Encyclopédie.* Il pourroit bien en être quelque chose. Et le maroufle d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens. Pour moi, qui vois tout, en ce moment, couleür de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort l'année prochaine, après avoir fait périr cette année les jésuites de mort violente, la

(*) Rien ne peut mieux venir à l'appui de la note que nous venons d'extraire de l'ouvrage de M. l'abbé Barruel.

(**) Médecin de Louis XV, auteur de la *Dissertation sur l'immatérialité et l'immortalité de l'ame.*

tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'infâme écrasée sans qu'on s'en aperçoive.»

L'abolition des Jésuites eut en effet lieu trois mois après. Le parlement rendit, le 22 février 1764, un arrêt qui obligeoit ceux qui étoient restés en France, de prêter un serment dont le premier article étoit de ne point vivre désormais en commun ou séparément, sous l'empire de l'institut et des constitutions de leur société. La presque totalité préféra s'expatrier. Lorsqu'ils furent sur le point de partir, d'Alembert écrivit à Voltaire : « Les voilà qui font tous leurs paquets, plutôt que de signer ; *cela est attendrissant...* J'ai écrit en m'amusant, quelques réflexions fort simples sur l'embarras où les Jésuites se trouvent entre leur souverain et leur général. . . . Mais je suis si aise de les voir partir, que je n'ai garde de les tirer par la manche, pour les retenir, et si je fais imprimer mes réflexions, ce sera quand je les saurai arrivés à bon port pour me moquer d'eux, car vous savez qu'il n'y a de bon que de se mo-

QUER DE TOUT. Une autre raison me fait désirer beaucoup de voir, comme on dit, leurs talons : c'est que le dernier jésuite qui sortira du royaume, entraînera avec lui le dernier janséniste dans le panier du coche, et qu'on pourra dire le lendemain, les *ci-devant soi-disant jansénistes*, comme nos seigneurs du parlement disent aujourd'hui les *ci-devant soi-disant jésuites*. Le plus difficile sera fait; quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance, les autres ne sont que des cosaques et des pandours qui ne tiendront pas contre nos troupes réglées (*).

Pour être convaincu que Voltaire faisoit de fréquents désaveux de ses ouvrages, il suffit de l'entendre dire

(*) La société des jésuites, fondée en 1536 par St. Ignace de Loyola, fut chassée de Venise, en 1606; de France, en 1764; d'Espagne et de Naples, en 1768; totalement supprimée par le pape Clément XIV, en 1773. Elle a été rétablie dans l'Allemagne et la Russie par un bref de Pie VII, en date du 7 mars 1801, et dans toute la chrétienté par une bulle du même pontife donnée le 7 août 1814.

lui-même, au sujet de son Dictionnaire philosophique : « Dès qu'il y aura le moindre danger, je vous prie en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics AVEC MA CANDEUR ET MON INNOCENCE ORDINAIRES (1). »

Il est vrai qu'il n'avoit pas cent mille hommes à sa disposition; s'il les avoit eus, il n'auroit sûrement désavoué aucun de ses ouvrages, lui qui disoit, en parlant de Frédéric : « Luc fait le plongeon, il désavoue ses œuvres, il les fait imprimer tronquées, cela est bien plat quand on a cent mille hommes (2). »

Pendant que Voltaire excitoit à bien faire tous ceux qu'il a si honorablement appelés *sa livrée* (3), il ne laissoit échapper aucune des occasions que le hasard pouvoit lui offrir d'attaquer la religion. On est fondé à croire que ce ne fut que dans cette vue qu'il

(1) Lettre à d'Alembert, 19 septembre 1764.

(2) Lettre à d'Alembert, 25 avril 1760.

(3) Lettre à Palissot, au sujet de la comédie *des Philosophes*; autre à la marquise du Desfant, 16 octobre 1765.

entreprit la défense des Calas, des Sirven.

C'est à son humanité que ses partisans attribuent les efforts extraordinaires par lesquels il parvint à faire réhabiliter leurs familles; mais il est aisé de se convaincre qu'il ne les défendit que parce qu'elles étoient protestantes, et que leurs chefs avoient été condamnés pour des crimes auxquels les auroit portés leur aversion pour la religion catholique.

Calas étoit protestant, et fut condamné par le parlement de Toulouse, et mis à mort, comme accusé d'avoir étranglé Marc-Antoine son fils, en haine de la religion catholique qu'il vouloit embrasser, et qu'il professoit secrètement.

Sirven, calviniste, habitant de Castres, avoit été condamné à mort par les juges de la ville de Mazamet, sur l'accusation d'avoir noyé sa fille dans la crainte qu'elle ne prononçât des vœux dans un couvent où elle avoit été enfermée. Sirven se déroba au supplice, et s'enfuit avec sa famille. Voltaire les accueillit dans son château. Il ne nous appartient pas d'émettre un

sentiment sur la condamnation juste ou injuste de Calas et de Sirven; leur réhabilitation parle en leur faveur, à moins qu'on ne veuille l'imputer au crédit des puissances que Voltaire sut y intéresser. Nous croyons cependant pouvoir faire observer que leur réhabilitation a été tout à la fois un bonheur particulier pour leurs familles, et un malheur public pour les nations de l'Europe, auprès desquelles on s'en est servi pour agiter long-temps les esprits, et peut-être préparer les maux qui ont accablé les peuples pendant vingt-cinq ans. Il ne s'agit ici que de l'intention de Voltaire; elle ne peut être équivoque, quand il a écrit, en décembre 1762, à Damilaville: « Il est impossible, à présent, que le conseil n'ordonne pas la révision : *ce sera un grand coup porté au fanatisme* (on sait que ce mot étoit pour lui synonyme de religion); *ne pourroit-on pas en profiter? Ne couperait-on pas enfin les têtes de cette hydre?* »

L'année suivante, le 5 mars, il marquoit au même: « Je me flatte toujours que cette affaire des Calas fera un bien infini à la raison humaine et autant

de mal à l'infâme. » Enfin, après avoir réussi, il marquoit le 25 mars 1765 à Desbordes : « Il est vrai que la justification des Calas m'a causé une joie bien pure; cette aventure peut désarmer le bras du fanatisme ou du moins émousser ses armes.... Il a fallu trois ans de peine et de travaux pour gagner cette victoire. Il faut réussir à l'affaire de Sirven comme à celle de Calas, écrivoit-il encore à Damilaville deux ans après. Ce seroit un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme excusable (1). » Il est bien évident, par ces passages et par plusieurs autres de sa correspondance, que ce n'étoit pas l'humanité qui le faisoit agir, mais sa haine pour la religion. Est-ce seulement par humanité qu'après avoir obtenu la réhabilitation de Calas, que Louis XV combla de bien; est-ce, dis-je, par humanité que, voulant conserver cette malheureuse affaire dans l'idée et sous les yeux du peuple, il imagina de faire faire, par Hubert, artiste en grande réputation à Genève, un dessin du jeune Calas, représenté à la porte

(1) Lettre du 29 avril 1765.

de la prison sollicitant un conseiller de la Tournelle, dessin qu'il envoya à Damilaville, en lui marquant de recommander au peintre de faire *Donat* (c'est le nom du petit Calas) LE PLUS JOLI possible (1) ?

N'étoit-ce point par haine pour la religion qu'il écrivoit à Damilaville : « Il faut tâcher de faire voir que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois; le parlement devoit sentir que plus les prêtres seroient décrédités, plus il auroit de considération; » à Helvétius : « Nous aurions besoin d'un ouvrage qui fit voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme; cette entreprise est digne de vous; » au comte d'Argental : « Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Westphalie, aux dépens de l'Eglise (2). »

Vers la fin de l'année 1765, Voltaire proposa au roi de Prusse d'établir à Clèves une petite colonie de philoso-

(1) A Damilaville, 20 mai 1765.

(2) Lettres des 30 janvier 1762, 30 novembre 1764, 26 juin 1765, 11 janvier 1766.

phes françois, qui pourroient y dire librement la vérité, *sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements.* Il avoit demandé pour cet usage une maison près Clèves. Frédéric lui répondit (1) : « Cette maison dont vous me parlez a été ruinée par les François... Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse; et je crois que le moyen le plus simple, seroit que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui seroit à leur convenance et de quoi je puis disposer en leur faveur. » Voltaire ayant renouvelé, l'année suivante, ses sollicitations pour les philosophes, le roi lui écrivit : « Je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts; toutefois, à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant, ils observent de la décence dans leurs écrits (2). » Il faut avouer que c'est une singulière recommandation à

(1) 24 octobre 1765.

(2) 7 août 1766.

faire à des philosophes; mais Frédéric connoissoit bien la philosophie de ces messieurs. Aussi, insistant sur les conditions qu'il mettoit à sa protection, il écrivoit le 15 du même mois : « J'offre des asiles aux philosophes pourvu qu'ils soient sages, qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend. Car toutes les vérités qu'ils annoncent, ne valent pas le repos de l'ame. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie. »

D'Alembert, Diderot, Damilaville, sur lesquels Voltaire avoit principalement compté, ne répondirent point à l'appel qu'il leur fit. Ce n'étoit pas défaut de zèle de leur part, mais c'est qu'ils avoient un plan différent : c'étoit au sein de la France, dans la capitale même, sans quitter leurs foyers, qu'ils ourdissoient la conjuration la plus dangereuse, non-seulement contre la religion, mais contre le gouvernement, et qu'ils préparoient les bases de la révolution. La gloire toutefois n'en doit pas être ôtée à Voltaire : il avoit précédemment écrit à d'Alem-

bert (1) : « Que les philosophes fassent une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudroit mieux que l'académie d'Athènes et que toutes celles de Paris; mais chacun ne songe qu'à soi, et on oublie le premier des devoirs qui est d'anéantir l'infâme. »

Pour se convaincre que c'étoit la religion et non pas seulement le fanatisme, comme ses amis le disent, que Voltaire qualifioit d'*infâme*, il suffit de réunir quelques phrases de ses lettres à ses affidés.

Je voudrois que vous écrasassiez l'infâme. C'est là le grand point, il faut la réduire à l'état où elle est en Angleterre. (25 juin 1760.)

Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte (2), je tremble pour l'infâme, elle est perdue dans la bonne compagnie. (17 septembre 1760.)

(1) 20 avril 1761.

(2) Turgot, auteur d'un des articles les plus anti-religieux de l'Encyclopédie.

Une religion qui veut attacher de l'infamie à Cinna, est elle-même ce qu'il y a de plus infâme. (Au comte d'Argental, 27 avril 1761.)

On embrasse les philosophes et on les prie d'inspirer pour l'infâme toute l'horreur qu'on lui doit; que tous les frères soient unis. (A Damilaville (*), 8 mai 1761.)

Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi, de la vérité, de la philosophie, et l'avilissement de l'infâme. (Au même, 24 mai 1761.)

Est-il vrai qu'il y a des prêtres embastillés? c'est un bon temps pour écraser l'infâme. (Au même, 4 mars 1764.)

J'ai lu avec horreur ce que vous dites de Bayle dans l'Encyclopédie : *Heureux s'il avoit respecté la religion et les mœurs!* Ah, que vous m'avez contristé! il faut que le démon de Jurieu vous ait possédé dans ce moment-là. (A d'Alembert, 2 octobre 1764.)

Dès que j'ai un moment de relâche, je songe à porter le dernier coup à

(*) Auteur de plusieurs écrits contre la religion.

l'infâme ; je crois que la meilleure manière de tomber sur l'infâme est de paroître n'avoir nulle envie de l'attaquer. (A Damilaville, 1^{er} juin 1764.)

On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres au portatif (Dictionnaire philosophique), et que la sacro-sainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu bénisse ces bonnes gens. (Au comte d'Argental, 19 décembre 1764.)

On est fondé à croire que la religion n'étoit pas la seule digue que Voltaire avoit dessein de renverser, quand on l'entend dire qu'il n'a dans sa retraite ni roi, ni parlement, ni prêtres ; qu'il en souhaite autant à tout le genre humain (1). L'empire des philosophes étoit le seul qu'il vouloit qu'on reconnoît, ou plutôt qu'il désiroit établir. Aussi annonçoit-il que si les véritables gens de lettres étoient unis, ils donneroient des lois à tous les êtres qui veulent penser (2). « Aïmons toujours les lettres que Rousseau déshonore, et

(1) Lettre à la comtesse de Lutzelbourg, 12 septembre 1757.

(2) Lettre à Duclos, 2 novembre 1764.

que l'on persécute, écrivoit-il à l'abbé Morellet (1) ; marchons sous les mêmes étendards, sans tambours et sans trompettes ; encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets. » Il ne déguisoit pas qu'il avoit toujours pris hautement le parti de ceux qui étoient attaqués par l'autorité (2), et il se vantoit d'avoir saboulé trois parlements du royaume, Paris, Toulouse et Dijon (3).

D'Alembert n'avoit point oublié le sage conseil d'établir une confrérie ; et déjà, au moment où son ami projetoit une réunion en Prusse, il en existoit une à Paris. Le baron d'Holbach avoit prêté son hôtel ; et un comité qui y étoit établi sous le titre de *Club d'Holbach*, ou des *Economistes*, n'étoit autre chose qu'une assemblée de philosophes, dont les principaux membres étoient Condorcet, Diderot, Damilaville, le comte d'Argental, Helvétius, le baron Grimm. « Voici, a

(1) 26 novembre 1765.

(2) Lettre à Duclos, 2 novembre 1764.

(3) Lettre au comte d'Argental, 7 novembre 1763.

» dit, en 1789, le secrétaire de ce
 » comité (*), quelles étoient nos
 » occupations : la plupart de ces
 » livres que vous avez vus paroître
 » depuis long-temps contre la reli-
 » gion, les mœurs, les rois et les gou-
 » vernements, étoient notre ouvrage,
 » ou celui de nos auteurs affiliés. Tous
 » étoient composés par les membres
 » ou par les ordres de la société. Avant
 » de les livrer à l'impression, tous
 » étoient envoyés à notre bureau. Là
 » nous les révisions; nous ajoutions
 » ou nous retranchions; nous corri-
 » gions, suivant que les circonstances
 » l'exigeoient; quand notre philoso-
 » phie se monroit trop à découvert,
 » nous y mettions un voile; quand
 » nous croyions pouvoir aller plus
 » loin que l'auteur, nous parlions
 » aussi plus clairement. Enfin, nous
 » faisons dire à ces écrivains tout ce
 » que nous voulions. L'ouvrage pa-
 » roissoit ensuite sous un titre ou sous
 » un nom que nous choissions pour
 » cacher la main d'où il partoît. Ceux
 » que vous avez crus des œuvres post-

(*) Nommé Leroy.

» humes, tels que *le Christianisme*
 » *dévoilé*, et divers autres attribués à
 » Fréret, à Boulanger, après leur
 » mort, n'étoient pas sortis d'ailleurs
 » que de notre société (*).
 » Quand nous avions approuvé tous
 » ces livres, nous en faisons tirer sur
 » papier fin ou ordinaire, un nombre
 » suffisant pour rembourser les frais
 » d'impression, et ensuite une quan-
 » tité immense d'exemplaires sur le
 » papier le moins cher. Nous en
 » voyions ceux-ci à des libraires ou à
 » des colporteurs, qui les recevoient
 » pour rien ou presque rien; mais ils
 » étoient chargés de les vendre au
 » peuple au plus bas prix.»

On peut voir de plus amples détails
 à ce sujet, tome 1^{er} des Mémoires
 pour servir à l'Histoire du Jacobi-
 nisme, par M. Barruel, chap. 17.

Voltaire prouva surtout sa fureur
 contre la religion, par l'acharnement
 qu'il mit à vouloir procurer la réhabi-

(*) Ceci s'accorde avec ce qu'écrivoit
 Voltaire au marquis de Villevieille, le 20
 décembre 1768 : « Damilaville vient de mourir; il étoit l'auteur du *Christianisme dé-voilé*, et de beaucoup d'autres écrits. »

litation du chevalier de La Barre et de d'Étalonde, condamnés à mort, et dont le premier avoit été exécuté à Abbeville, pour avoir brisé un crucifix et chanté des infamies. Il ne s'agissoit pas ici de faire réparer une injustice ou une erreur; le crime le plus horrible étoit avéré; le principal coupable étoit puni (*); l'autre étoit en fuite et à l'abri de toute poursuite : mais l'amour-propre de l'auteur du Dictionnaire philosophique étoit offensé. Son ouvrage avoit été trouvé chez de La Barre, qui avoit avoué que c'étoit en le lisant qu'il s'étoit corrompu l'esprit : l'auteur lui-même avoit été en danger, quoiqu'il eût désavoué son ouvrage.

Ne pouvant faire réhabiliter les coupables, il s'occupa de la fortune de celui qui avoit échappé à la justice, et le recommanda à Frédéric, qui, par les mêmes motifs, étoit fort disposé à l'accueillir. Celui qui avoit mérité le supplice en France, obtint en Prusse de l'avancement et des grades

(*) De La Barre avoit été exécuté au mois de juin 1766.

dans le service militaire. Cependant Frédéric lui-même, l'un des plus grands ennemis de la religion catholique, écrivit à Voltaire : « La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique; mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis?... Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter la croyance établie? Quiconque ne veut point remuer, est rarement persécuté.

« On doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance (de La Barre); mais il ne faut pas que la philosophie encourage de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils ont fait... La tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère (1). »

J'ai fait remarquer que Voltaire ambitionnoit beaucoup de remplir les fonctions publiques, mais il n'aimoit point du tout à payer les charges de citoyen; aussi l'entend-on se féliciter

(1) Lettre de Frédéric, du 7 août 1766.

d'être exempt de tout droit, de ne payer aucun impôt. « Vivent les terres et surtout les terres libres, où l'on est chez soi, maître absolu, et où l'on n'a point de vingtième à payer (1). » Les terres de Voltaire avoient été conservées dans leurs anciens privilèges, par lettres patentes données par le roi en 1759 sur la demande du duc de Choiseul. *Ya-t-il un état plus heureux !* s'écrioit-il à cette occasion. L'acquittement des charges publiques est cependant au premier rang des devoirs d'un bon citoyen ; celui qui cherche à s'y soustraire manque aux engagements contractés envers la société, et qui, pour être tacites, n'en sont pas moins respectables. La jouissance paisible de ses biens, la protection contre les malfaiteurs, la salubrité assurée à la ville qu'il habite, cet approvisionnement continuel de tout ce qui est nécessaire à ses besoins, ne lui sont accordés qu'à condition de contribuer aux dépenses qu'ils exigent. Cet homme qui a joui pendant cinquante ans

(1) Lettre à madame de Fontaine, 27 février 1761.

d'un revenu de cent mille livres sans payer aucun impôt, n'a-t-il pas dérobé à la société plus de huit cent mille francs ? Qui les a payés pour lui ? Le pauvre, la veuve, l'orphelin. Puissent ces réflexions auxquelles je me suis laissé entraîner, faire quelque impression sur ces demi-égoïstes, dont la moderne philosophie n'a pas encore entouré le cœur d'un triple airain !

On a beaucoup vanté la tolérance de Voltaire ; nous nous bornerons à citer trois ou quatre traits que fournit l'année 1767. « Je ne serois pas fâché de voir des Hercules et des Bellérophons délivrer la terre des brigands et des chimères catholiques (1). On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles ; mais quand on saisit les poisons de la *Voisin* (*), on ne se contenta pas de cette cérémonie (2). Je me réjouis avec

(1) Lettre au roi de Prusse, 3 mars 1767.

(*) La femme Voisin, en vendant des poisons et en disant la bonne aventure, s'étoit acquise une fortune assez considérable pour avoir carrosse et un suisse à sa porte. Convaincue de divers empoisonnements, elle fut brûlée vive le 22 avril 1680.

(2) Lettre à Marin, censeur royal, 22 avril 1767.

mon brave chevalier de l'expulsion des Jésuites.... Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de *Loyola* (1)! Il y a une femme qui se fait une bien grande réputation, c'est la *Sémiramis du Nord* (l'impératrice Catherine), qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne pour établir la tolérance et la liberté de conscience (2). » La simple exposition des faits dit plus ici que toutes les réflexions que nous pourrions y ajouter.

Voltaire s'est servi d'expressions si grossières contre tous les gens de lettres qui n'ont pas partagé ses opinions, qu'il seroit difficile d'indiquer celui qu'il a le plus maltraité; nous ne prétendons donc pas qu'il ait accordé cette préférence à J.-J. Rousseau. Le philosophe genevois a toujours montré de l'estime et du respect pour Voltaire. Ce dernier lui reconnoissoit du mérite; il le lui témoigna dans sa

(1) Lettre au marquis de Villevieille, 27 avril 1767.

(2) Lettre à la marquise du Desfant, 18 mai 1767.

lettre en remerciement de son ouvrage sur l'Inégalité des conditions; mais quand l'auteur de l'*Héloïse* eut écrit à celui de la *Henriade*: « Vous donnez chez vous des spectacles, vous corrompez les mœurs de ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné, » le poète vivement offensé dans son amour-propre et dans son goût pour le théâtre, changea tout-à-coup de manière de voir et de s'exprimer: « Qu'un Jean-Jacques, s'écria-t-il, qu'un valet de Diogène..... que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie! Le polisson, le polisson! s'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes (1). » Sa grande colère une fois apaisée, Jean-Jacques ne lui parut plus bon qu'à être oublié. « Il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille; à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins d'orgueil et de vanité que le petit polisson de Genève (2). »

(1) Lettre à Damilaville, 28 juillet 1765.

(2) Au même, 28 décembre 1765.

« Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'étoit alors réellement qu'on offroit une chandelle au diable (1). »

« Je n'aurois cependant pas, écrivit-il à M. Desbordes (2), attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence, comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre profession de foi. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu; *Emile* de même, et tous ses autres ouvrages sont d'un déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible, deux ou trois strophes de l'autre Rousseau. Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribué au public comme un remède de son invention. »

Ce n'étoit pas, comme on pourroit le croire, le tribut d'éloges payé par M. Desbordes à Rousseau, qui portoit Voltaire à être injuste à son égard,

(1) Lettre à d'Alembert, 28 août 1765.

(2) 29 novembre 1766.

puisqu'il étoit déjà, un mois auparavant, il avoit écrit à M. de Rochefort (1): « Jean-Jacques me paroît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards; c'est une ame pétrie de boue et de fiel, il mériteroit la haine s'il n'étoit accablé du plus profond mépris. »

Voltaire, au commencement de 1767, se vit compromis, dit-il, de la manière la plus cruelle dans un procès intenté par les fermiers-généraux à une dame Doiret, qui lui avoit été adressée et qu'il avoit voulu obliger. L'affaire, évoquée au conseil des parties, fut extrêmement grave: on voulut la criminaliser et la renvoyer au parlement. Il fut sur le point, à cette occasion, de s'enfuir à Soleure en Suisse, à l'âge de soixante-treize ans: « Mais heureusement, écrivit-il, on a des amis et des amis philosophes jusque dans le conseil (2). Ce fut M. le vice-président qui détourna ce coup (3). »

(1) 29 octobre 1766.

(2) Lettre à M. Leriche, 2 février 1767.

(3) Lettre au duc de Richelieu, 9 février 1767.

Dans ses préparatifs de départ, il brûla une toise cube de papiers (1).

Il est assez probable que cette masse de papiers se composoit des originaux des nombreux écrits qu'il publia en 1766 et 1767, et qu'il répandit avec profusion dans toute l'Europe : « Les livres dont vous me parlez, marquoit-il à d'Alembert (2) (il s'agit de cinq ouvrages contre la religion), sont entre les mains de tous les artisans. On ne peut voir passer un prêtre dans la rue sans rire. . . . Les femmes, les enfants, lisent cet ouvrage (*l'Examen de mylord Bolingbroke*), qui se vend à bon marché. Voilà plus de TRENTE ÉCRITS depuis deux ans qui se répandent dans l'Europe; il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelques changements dans l'administration publique. »

On demandera peut-être où et comment ces ouvrages pouvoient-ils s'imprimer? comment et par qui pouvoient-ils se répandre? Ils s'imprimoient à Genève, en Hollande et en Prusse.

(1) Lettre à Damilaville, 14 janvier 1767.

(2) 30 septembre 1767.

Leur auteur, car c'est Voltaire qui les a presque tous composés, écrivoit à Frédéric, le 15 avril 1767 : « Si j'étois moins vieux, et si j'avois de la santé, je quitterois sans regret le château que j'ai bâti, les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles. Mais, sire, ne pouvez-vous pas, sans vous compromettre, faire encourager quelques libraires de Berlin à les réimprimer et à les faire débiter dans l'Europe à un bas prix, qui en rende la vente facile? »

Frédéric répondit, le 5 du mois suivant : « Vous pouvez vous servir de nos imprimeurs selon vos desirs; ils jouissent d'une liberté entière, et comme ils sont liés avec ceux de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer des livres où ils jugent à propos. »

Les livres se répandoient dans les campagnes par des marchands forains, qui les vendoient à dix sous le volume,

les ayant eus eux-mêmes pour rien, et les ayant reçus par ballots, sans savoir d'où ils arrivoient : on les avertissoit seulement de les vendre dans leurs courses aux prix les plus modiques. Ceci a été attesté par Bertin, ministre de la cassette de Louis XV. Ayant voulu vérifier le fait, il se l'entendit confirmer par plusieurs de ces marchands. Il se rapporte d'ailleurs avec la déclaration de *Leroi*, secrétaire du club d'Holbach, et avec la lettre dont nous venons de parler, écrite par Voltaire à d'Alembert, dans laquelle il lui dit que *ces écrits sont entre les mains de tous les artisans ; que les femmes, les enfants les lisent, qu'on les vend à bon marché*. Il existe une autre lettre de Voltaire à Helvétius, sous la date du 25 août 1763, dans laquelle il lui écrit : « On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui faisoient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques, qu'on a le soin de répandre partout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres ; on ne les vend point, on les donne à des personnes affidées,

qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. »

Quant aux premiers frais, il est à présumer qu'ils étoient faits par l'auteur. On peut à cet égard s'en rapporter à son extrême zèle. Ne seroit-on pas fondé d'ailleurs à attribuer à ces dépenses extraordinaires la gêne où Voltaire se trouva ; Voltaire, si riche, qui, de l'aveu de Collini, étoit loin de dépenser son revenu, et qui se vit, justement à cette époque, obligé, non-seulement de réduire tout-à-fait sa maison, mais de demander de l'argent à M. de Richelieu, et presque réduit à vendre Ferney. Ce fut du moins pendant ces deux années, nous l'avons déjà dit, que Voltaire composa le plus d'écrits contre la religion. Aussi marquoit-il, l'année suivante, à d'Alembert, d'un air triomphant : « *Damila-* » ville doit être content, et vous aussi, » du mépris où *l'infame est tombée* chez » tous les honnêtes gens de l'Europe. » C'étoit tout ce qu'on vouloit et tout » ce qui étoit nécessaire. On n'a jamais » prétendu éclairer les cordonniers et » les servantes. C'est le partage des apô- » tres. » On voit que Voltaire ne vouloit

pas détruire la religion chez le peuple, c'étoient seulement *les honnêtes gens* qu'il en vouloit affranchir. Il trouvoit que c'étoit un frein nécessaire pour la basse classe de la société. Sans chercher à fixer une ligne de démarcation difficile à établir, et encore plus à faire reconnoître, on demande si le projet du philosophe avoit un but raisonnable. Il juge la religion nécessaire à la société, ainsi qu'il l'a dit souvent, probablement pour contenir les passions, et il la relève dans la classe chez laquelle les passions sont tempérées par une activité continuelle, des travaux fatigants, des besoins toujours renaissans; comment peut-on adopter ce proverbe généralement reconnu, *Poisiveté est la mère de tous les vices*, et prétendre que leur plus forte digne, la religion, est inutile aux gens oisifs?

Voltaire portoit la haine de la religion, au point de désirer trouver ses ministres coupables des plus grands crimes, afin de les voir préparer eux-mêmes leur perte. Après avoir écrit le 26 mai 1766 à Damilaville: « Est-il vrai que les capucins aient assassiné

leur gardien (1) à Paris? » Sur la réponse négative de son ami, il lui marque, le 3 juin suivant: « Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un *Othon* et un *Caton*: JE ME FLATTOIS que les moines lui auroient coupé la gorge, et que cette aventure seroit très-utile aux pauvres laïques. »

De pareils regrets font sans doute horreur; mais quelle précaution ne doit-on pas prendre en lisant les ouvrages de Voltaire, quand on sait que c'étoit par suite d'une prévention aussi injuste, que le philosophe avoit écrit la veille à son même confrère: *Puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre.*

Il n'est certainement plus possible de douter que Voltaire ne se soit constamment occupé dans ses écrits, de détruire la religion, comme il s'en étoit flatté. A l'égard de ceux qui ne veulent pas encore aujourd'hui qu'on regarde ses ouvrages comme ayant préparé la révolution en France, que di-

(1) C'est le titre que l'on donnoit aux supérieurs dans les couvents de franciscains.

ront-ils de ce passage d'une de ses lettres à M. de Chauvelin : « Tout ce que je vois , jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement , et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. . . On éclatera à la première occasion , et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux , ils verront de belles choses ! » Comment entreprendra-t-on de justifier cette autre phrase : « Un grand courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du Système de la Nature , dans laquelle il dit que la *nouvelle philosophie* amènera une révolution horrible , si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront , et la philosophie restera (1). » Pouvoit-on prêcher plus fortement la révolution qu'en écrivant , comme il l'a fait , dans l'*Histoire du Parlement* : « La nation angloise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant. Il en a coûté , sans doute , pour établir cette liberté en Angleterre ; c'est dans des mers de sang qu'on a

(1) Lettre au comte d'Argental , 11 octobre 1770.

noyé l'idole du pouvoir despotique ; mais les Anglois ne croient pas avoir acheté trop cher leurs lois (1). » Condorcet étoit loin de dissimuler la part que son maître et ami avoit eue à la révolution , lorsqu'il a dit en écrivant sa vie : « Il n'a point vu tout ce qu'il a fait , mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir que le premier auteur de cette grande révolution , c'est sans contredit Voltaire. »

On doit donc , en lisant les ouvrages de Voltaire , se tenir continuellement sur ses gardes , se méfier de sa marche , se laisser moins séduire par le charme de son style , moins convaincre par ses raisonnements : on doit les examiner attentivement , et n'en pas adopter la conséquence , sans avoir bien connu la vérité du principe. Ce fut , il est naturel de le penser , l'amour de la gloire et de la célébrité qui anima l'auteur d'*OEdipe* ; la *Henriade* peut encore avoir eu la même cause ; mais si cette soif de la célébrité , dont il étoit dévoré ,

(1) Histoire du Parlement , tome IV.

a eu part à ses autres productions, il est aisé de reconnoître dans toutes l'esprit d'insubordination, l'envie contre ses rivaux, la vengeance contre ses critiques, la haine pour la religion et pour tous ceux qui essayèrent d'opposer une digue au torrent de ses écrits, et par-dessus tout, le désir d'être chef de parti. On verra qu'il écrivoit à madame la marquise du Desfant : « C'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes. » Il disoit de même au comte d'Argental : « Vous êtes bien bon de céder à l'impétuosité de la nation, il faut la subjuguier. » Un des grands moyens qu'il employa pour y parvenir, fut d'amuser ses lecteurs ; il savoit par-là les mettre dans son parti. La plaisanterie fut en conséquence l'arme dont il se servit le plus souvent. C'est en tournant en ridicule ses adversaires, qu'il détruisoit aux yeux des gens du monde la force de leurs raisonnements qu'il ne se dissimuloit pas. Il avouoit que le Dictionnaire anti-philosophique de l'abbé Nonotte contenoit des morceaux qui ne sont pas sans éloquen-

ce (1) ; il disoit encore, en parlant du supplément à la *Philosophie de l'Histoire*, par Larcher : « Il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et les savants le liront (2). Il est aisé de voir que cela le contrarieroit fort ; mais il se rassuroit par cette réflexion : *Je sais bien que les gens du monde ne le liront point*. Rien ne prouve mieux qu'il n'établissoit son triomphe que sur l'esprit léger et superficiel de ses lecteurs : « Courage, Archimède, crioit-il à d'Alembert ; le ridicule est le point fixe avec lequel vous enlèverez tous ces marouffles, et les ferez disparaître (3). »

C'est d'après ce principe, qu'en attaquant l'Écriture Sainte et l'Histoire de Moïse, il s'est presque toujours attaché à plaisanter, après s'être contenté de mettre en avant quelques objections spécieuses. Ce sont ces objections qui l'ont aidé à séduire un grand nombre de personnes. On entend beau-

(1) Lettre à Damilaville, le 11 novembre 1767.

(2) Lettre à d'Alembert, 19 juin 1767.

(3) 1^{er} mai 1765.

coup de gens soutenir que Voltaire a dit d'excellentes choses; ils le croient ainsi, faute d'avoir examiné. Quand il a dit, par exemple: « Comment Aaron jeta-t-il en fonte, en un seul jour, le veau d'or que les Israélites adorèrent? Comment Moïse le réduisit-il en poudre? » Il ajoute: « L'art de la chimie la plus savante ne suffit pas pour opérer cette réduction. On ne peut croire que Moïse ait fait égorger vingt-trois mille hommes pour avoir adoré ce veau. » Tout lecteur est porté à partager l'opinion du critique; mais si, comme l'a fait l'abbé Guénéé dans ses *Lettres de quelques Juifs* (*), on prouve qu'il n'est dit nulle part que le veau d'or ait été fait dans un jour; si l'on démontre que la chimie donne le moyen de réduire une masse d'or en poudre potable; si l'on fait observer que le texte hébraïque ne porte pas vingt-trois mille hommes, que deviennent les objections du prétendu philosophe (**)?

(*) Voir le premier volume des *Lettres de quelques Juifs*.

(**) Deuxième volume du même ouvrage.

Lorsque Voltaire parle de la victoire des Israélites sur les Madianites, et qu'il dit, en citant Moïse, que les vainqueurs trouvèrent dans le camp des vaincus six cent soixante-quinze mille brebis, soixante-douze mille bœufs, soixante-un mille ânes et trente-deux mille jeunes filles, sans doute on est porté à rire avec lui, et à ne point croire ce passage de l'histoire écrite par Moïse; mais en lisant le texte, on verroit que ce n'est pas dans le *camp*, mais dans le *pays* des Madianites, que se trouvèrent et les filles et les bestiaux enlevés par les Israélites. Les calculs et les observations de l'abbé Guénéé font voir que ce pays, dont l'étendue n'est pas positivement connue, eût-il même été aussi petit que l'a supposé Voltaire, auroit pu nourrir et les habitants et les bestiaux qu'on a annoncés y avoir été trouvés.

Qu'on apporte le même soin en lisant tous les ouvrages de Voltaire; qu'on ne le croie pas aveuglément; qu'on consulte les ouvrages de ceux qui l'ont réfuté, on reconnoitra partout en lui la même mauvaise foi, ou, si l'on veut, le même art. Dès-lors on con-

viendra qu'il ne faut lire tous ses écrits que comme des romans, non pas pour s'instruire, non pas pour les croire, mais pour s'amuser, pour jouir de l'agrément du style, pour admirer son esprit, son adresse. Encore faudra-t-il être bien sur ses gardes, car je ne sais quel auteur l'a dit : « Plusieurs assurent que ces ouvrages ne leur font aucune impression dangereuse, et qu'ils ne s'amusement que de l'esprit qu'ils y trouvent : mais la plupart de ceux qui parlent ainsi, sont peu sincères, ou se trompent eux-mêmes. Ce n'est pas toujours dans le moment de la lecture que l'on en éprouve les dangers. Enfin il est une insensibilité qui ne vient que d'un excès de corruption. . . Comme obscènes, ces livres nuisent au cœur ; comme frivoles, ils affoiblissent et rétrécissent l'esprit ; ils dégoûtent des lectures solides. » Il n'est personne qui ne sente la vérité de cette assertion. Quel est celui assez fort pour lire, pendant quelques jours de suite, non-seulement les ouvrages de Voltaire, mais des romans ordinaires, et s'adonner après à une lecture plus sérieuse ? Nous en appelons à la jeunesse studieuse :

quel est l'ouvrage de mathématiques, de jurisprudence, de médecine ou même d'histoire, dont on puisse entreprendre avec utilité la lecture, après s'être, pendant un certain temps, occupé des écrits de Voltaire ?

Marmontel ayant publié, en 1767, son roman intitulé *Bélizaire*, cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne, et critiqué par Cogez, professeur d'éloquence au collège Mazarin. Voltaire résolut, comme nous l'avons dit, de défendre son disciple ; mais entraîné par le genre de son talent, qui le portoit plutôt à la plaisanterie qu'à une discussion sérieuse, ou, cédant à son penchant naturel à combattre l'Eglise, il aima mieux attaquer le mandement de l'archevêque de Paris, que de répondre à l'examen du professeur, quoique celui-ci ne pût pas ménagé dans sa critique : il fit en conséquence paroître sa lettre de *mylord Cantorbery à Christophe de Beaumont*. Ce prélat indigné, et excité d'ailleurs depuis longtemps par les rapports de l'évêque d'Annecy, dans le ressort duquel se trouvoit Ferney, se plaignit à la reine, et la supplia de venger la religion et

ses ministres insultés. Marie Leczinska étoit dans un dépérissement de santé qui annonçoit sa fin prochaine ; elle sollicita Louis XV de réprimer les attentats du philosophe. Voltaire, instruit de ce qui se passoit à la cour, crut ne pouvoir mieux parer le coup qui le menaçoit, qu'en faisant publiquement ses pâques, et en rendant le pain bénit, *en personne*, au commencement d'avril 1768, dans son église de Ferney : il termina cette cérémonie par un sermon qu'il fit à ses vassaux, sur le vol, à l'occasion d'une vache qui lui avoit été prise.

L'évêque d'Anney, informé de ce qui s'étoit passé, écrivit, le 11 du même mois, au néophyte, lui marquant qu'il espéroit que, par sa conduite à l'avenir, il ne laisseroit aucun lieu de douter de sa droiture et de sa sincérité. Voltaire lui répondit par une lettre fort curieuse, dans laquelle il déclare n'avoir fait que remplir les devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres.

Quelque temps après la reine vint à mourir, et l'orage amoncelé sur la tête du philosophe se dissipa tout-à-coup.

Tous les philosophes furent extrêmement mécontents de cette nouvelle communion de Voltaire. D'Alembert, malgré sa politique, ne put s'empêcher de lui en faire des reproches. Il paroît que le comte d'Argental lui en avoit adressé également, puisqu'il lui écrivit à ce sujet (1) : « Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle; il faut hurler avec ces sacrés loups. . . Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hyacinthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du *S. Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, si j'étois dans Abbeville (*), je communierois tous les quinze jours. »

Ce seul trait, à défaut de tant d'autres, ne suffiroit-il pas pour apprécier Voltaire? Par haine de l'Eglise catholique, il compose sans cesse contre elle des ouvrages abominables, les met sous des noms supposés pour se soustraire au châtement; désigne,

(1) 22 avril 1768.

(*) C'étoit dans cette ville que La Barre avoit été exécuté pour ses profanations.

comme ayant attaque l'autel, des ministres attachés à son service, et remplit extérieurement les devoirs de la religion, afin de pouvoir la déchirer impunément. Que l'on compare les six lignes que nous venons d'extraire de sa lettre au comte d'Argental, avec celle qu'il avoit écrite à l'évêque d'Aneney huit jours auparavant, et qu'on juge s'il y eut jamais un homme plus pervers et plus hypocrite. Condorcet a cependant dit, dans sa vie de Voltaire, « Il a existé peu d'hommes qui aient souillé leur vie par moins d'hypocrisie. »

Un évènement assez remarquable eut lieu, cette année 1768, dans la maison du seigneur de Ferney. Je veux parler de l'éloignement de madame Denis et de mademoiselle Corneille, femme Dupuits. Quoi! madame Denis, cette nièce si dévouée, qui, depuis quinze ans, avoit, on peut dire, consacré sa vie à son oncle, le quitte lorsqu'il atteint sa soixante-quatorzième année, lorsqu'il a plus que jamais besoin d'attentions, de soins? elle le quitte, non pas pour un voyage d'un mois ou deux, mais il semble pour toujours puisqu'on lui assigne vingt mille

francs par an pour sa dépense à Paris. M. Laleu, notaire, est chargé de lui compter annuellement cette somme. A quoi peut-on attribuer cet éloignement de la nièce, cet abandon de l'oncle? Voltaire en donne pour raison tantôt son âge, ses maladies, qui le condamnent au régime et à la solitude, tandis qu'il faut à madame Denis des fêtes continuelles; tantôt la gêne où le met le défaut de paiement de la part de ses débiteurs. Ce qui prouve que toutes ces raisons en cachoient une autre, c'est que madame Denis vint rejoindre son oncle au bout d'un an.

On a dit que cette séparation avoit eu lieu à la suite d'une querelle de famille. On a prétendu que Voltaire, se trouvant gêné, voulut vendre Ferney, comme devant être d'une défaite facile, en raison de la grande quantité de blés qu'il produisoit; que madame Denis, au nom de laquelle ce domaine avoit été acheté, refusa de le vendre, et que son bienfaiteur fut indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas prévue (*).

(*) Voltaire convient lui-même qu'il avoit

Si l'on fait attention que Voltaire ne s'étoit pas contenté d'éloigner madame Denis et madame Dupuits, mais qu'il avoit renvoyé tous ceux qui composoient sa maison, à l'exception de son secrétaire; que pendant ce temps il avoit communiqué deux fois; que depuis la lettre de mylord Cantorbéry, il avoit publié l'*Histoire du Parlement*; qu'afin de prouver l'*alibi* (c'est son expression), il avoit fait imprimer les *Guèbres*, tragédie qui devoit porter un rude coup (1) AU FANATISME; qu'il employoit tous ses protecteurs pour faire jouer cette pièce; qu'il écrivoit à la duchesse de Choiseul, épouse du ministre: « Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc de Choiseul vous protégiez cette pièce... il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution; c'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder; » si, ai-je dit, on fait attention à toutes ces circonstances, on sera porté à croire

voulu vendre ce bien. (Lettre à M. le comte de Rochefort, 11 avril 1768.)

(1) Lettre au comte d'Argental, 19 juin 1769.

que le moteur de tant d'intrigues se préparoit, au cas qu'elles ne réussissent pas, à prendre la fuite et à se soustraire à la vindicte publique, qu'il ne cessa jamais d'encourir.

Quelle matière à réflexions! Quoi! un homme de soixante-quatorze ans, qui n'a jamais joui de la santé, dont la vie a été un orage continuel, et qui a éprouvé des mortifications de toute nature! cet homme possédant une fortune immense pour un particulier, en gardant le silence, pourroit finir paisiblement sa carrière, et il préfère à la tranquillité dont il a toujours vanté les charmes sans les avoir goûtés, il lui préfère la gloire de causer des agitations, d'enflammer les têtes, d'exciter des révolutions, et cela parce qu'il est plein de l'idée que c'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu l'opinion des hommes (1)! Quel malheur de naître avec une pareille ambition! ou plutôt quel malheur d'avoir reçu dès l'enfance des principes d'irréligion et d'insubordination!

(1) Lettre à la marquise du Desfant, 7 août 1769.

Nous avons dit que Voltaire avoit fait ses pâques deux années de suite. On a vu celles de 1768; celles de 1769 sont bien autrement curieuses par les circonstances qui les ont précédées et accompagnées. L'évêque d'Annecy lui avoit représenté en 1768, qu'une communion conforme aux vrais principes de la morale chrétienne, auroit exigé préalablement, de sa part, des réparations éclatantes; il ne négligea rien pour donner à celle-ci tout l'éclat possible; il fit signifier ses intentions au curé de Ferney, en l'invitant à venir lui donner la communion, et il accompagna cette cérémonie de déclarations notariées.

Voltaire, en parlant de cette communion, écrivit à Saint-Lambert, auteur des *Saisons* (1): « Depuis un mois j'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique en dépit de l'envie; j'ai déclaré expressément que je mourrois dans la religion du roi très-chrétien, et de la France, ma patrie: cela est fier et honnête. » Et au comte d'Argental (2): « J'édifie tous les habi-

(1) 4 avril 1769.

(2) 23 mai 1769.

tants de mes terres et tous les voisins en communiant; je me fais lire *publiquement* l'Histoire de l'Eglise, et les sermons de Massillon, à mes repas; je mets l'imposteur d'Annecy (l'évêque) hors de toute mesure; je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'état.»

Ce seroit faire injure au lecteur que de se permettre des réflexions sur une pareille conduite: il doit être reconnu que Voltaire a passé toutes les bornes de l'impiété, de la tartuferie, de la méchanceté: qu'il nous soit seulement permis de demander quel cas on doit faire d'un pareil homme, quelle confiance méritent ses écrits, et si le charme du style n'est pas une des raisons qui doivent faire redouter de les lire, puisqu'il empêche de sentir le poison qu'ils renferment? Que l'on fasse attention que c'est par Voltaire lui-même, par ses lettres imprimées, et qui sont entre les mains de tout le monde, que nous dévoilons la turpitude de son caractère, de ses actions, de ses pensées; et l'on sera peut-être étonné, comme nous, que la lecture

de ces lettres n'ait point inspiré pour lui le mépris le plus profond. Quoi ! nous ne pouvons douter que Voltaire n'ait été l'homme le plus hypocrite, le plus astucieux ; lui-même a dévoilé son caractère, ses intentions, il a fait connoître les moyens qu'il a employés pour parvenir à tromper toute l'Europe, et l'on consentiroit à être encore sa dupe ! Ce seroit sans doute le comble de la folie. Croyons que ceux qui défendent Voltaire ne l'ont pas connu, ou, s'ils persistent à le défendre, méfions-nous d'eux ; il est impossible qu'ils le fassent sans les plus perfides intentions.

La horde philosophique qui avoit hautement blâmé la communion reçue par son chef en 1768, fut bien autrement déconcertée de celle de 1769. Tous ces grands raisonneurs que Voltaire a plusieurs fois décorés du beau titre de *sa livrée*, ne savoient plus que penser, et se seroient regardés comme abandonnés, s'ils n'avoient pas eu d'ailleurs tant d'autres raisons de se rassurer. Dès-lors Voltaire reconnut que ce jeu ne lui réussissoit d'aucun côté. Aussi a-t-il écrit depuis à madame

Necker, le 25 avril 1775 : « Je n'ai point reçu cette fois-ci les sacrements ; on s'étoit trop moqué à Paris de cette petite facétie. »

Voltaire imagina, en 1770, un nouvel artifice pour tromper son siècle. Il se fit recevoir capucin au mois de février. Ce trait ne se trouve, il est vrai, dans aucun de ses historiens, mais il faut bien l'en croire lui-même. Il l'a écrit à tous ses amis (1), notamment à la Harpe : « Vraiment, vous ne connoissez pas toutes mes dignités ; non-seulement je suis père temporel des capucins (de Gex), mais je suis capucin moi-même ; je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de Saint-François, *qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.* » Ces derniers mots semblent, par leur naturel, éloigner toute idée de plaisanterie. Pendant plusieurs mois, dans ses lettres, il ajouta à sa signature le titre de capucin ; il en avoit le diplôme encadré et placé dans la pièce la plus

(1) Au comte d'Argental, 19 février ; à d'Alembert, 28 février ; à la Harpe, 2 mars ; à Tabaraut, 3 mars, et à d'autres.

fréquentée de son château. Si cependant le lecteur ne trouvoit pas le fait suffisamment prouvé, il peut voir la réponse de d'Alembert à la lettre que Voltaire lui écrivit à ce sujet.

Le seigneur de Ferney se flattoit depuis quelque temps de devenir le principal agent du duc de Choiseul dans l'établissement d'une ville qu'il avoit engagé ce ministre à fonder à Versoy, dans le voisinage de ses terres; mais il eût fallu y élever un temple protestant. Voltaire avoit embrassé ce projet avec zèle. Il étoit parvenu à faire adopter ce plan au ministre. Celui-ci ne put obtenir une loi de liberté religieuse. Une tolérance secrète et limitée fut tout ce qu'on accorda. Le projet ayant été abandonné, Voltaire forma lui-même cette entreprise, et parvint à se procurer ce nouveau genre de gloire. Il est vrai que connoissant le caractère vindicatif du héros de cette histoire, qui regrettoit de n'être pas assez puissant pour faire pleuvoir le feu du ciel sur Genève (1), on pour-

(1) Lettre au marquis d'Argens de Dirac, 20 janvier 1761.

roit soupçonner que le désir de se venger de cette république, qui l'avoit repoussé de son sein, entra pour beaucoup dans ce projet. Quoi qu'il en soit, Voltaire, dans l'espace de cinq ans, éleva une ville d'un quart de lieue, fit construire cent maisons, et enleva à Genève environ douze cents individus, la plupart ouvriers en montres. Il avoit formé une manufacture, dont les relations devinrent bientôt fort étendues par les soins qu'il se donna pour lui attirer des protecteurs. Il écrivit à ce sujet au comte d'Argental avec sa chaleur ordinaire: *Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre.*

Cette manufacture fut fortement soutenue par M. le duc de Choiseul tant qu'il resta ministre, et par d'autres puissants protecteurs, notamment par M. Turgot, contrôleur général des finances, de qui Voltaire obtenoit toutes les faveurs, toutes les exemptions, tous les privilèges qu'il pouvoit désirer. Ce ministre affranchit d'impositions indirectes le pays de Gex, dans lequel Ferney étoit situé.

Les gens de lettres de la capitale, ou plutôt les philosophes, élevèrent cette même année 1770 une statue à leur chef. Il écrivit à cette occasion à d'Alembert (1) : « C'est un beau soufflet que vous donnez au fanatisme et aux lâches valets de ce monstre; vous écrasez sous ce marbre la superstition qui levoit encore la tête. » L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, et plusieurs princes souverains contribuèrent à son érection; mais ce qu'il y a peut-être de plus digne de remarque, c'est que Jean-Jacques, si injurieusement traité par le philosophe son confrère, voulut être au nombre des souscripteurs.

Cet honneur rendu à Voltaire peut, au premier coup d'œil, paroître avoir été glorieux pour lui; mais il est apprécié à sa juste valeur quand on sait comment il l'obtint : il pressa d'Alembert, auteur du projet, de solliciter la souscription de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse. « Il ne seroit pas mal, lui fit-il d'abord observer, que Frédéric se mit au rang des souscrip-

(1) Lettre du 21 juin 1770.

teurs; il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de lui proposer cette bonne œuvre philosophique (1). » Bientôt il revint à la charge, en lui disant : « Je crois qu'il est absolument nécessaire que Frédéric soit de la partie. Il me doit sans doute une réparation, comme roi, comme philosophe, comme homme de lettres. Ce n'est pas à moi à la lui demander; c'est à vous à consommer votre ouvrage. *Il faut qu'il donne* (2). » Enfin, il insista une troisième fois en ces termes : « Je vous recommande toujours Frédéric, non pas parce qu'il est roi, mais parce qu'il m'a fait du mal (3). » Ce fut en effet sur la demande très-pressante de d'Alembert, que le roi de Prusse envoya deux cents louis.

Tandis que le philosophe septuagénaire briguoit si ardemment pour sa statue les souscriptions des têtes couronnées, il rejetoit celle de Rousseau, son collègue. « Je persiste, écrivait-il

(1) 27 avril 1770.

(2) 21 juin 1770.

(3) 16 juillet 1770.

à d'Alembert, malgré les instances de celui-ci, je persiste dans la prière que je vous ai faite de rendre à Jean-Jacques sa mise. Je ne puis voir cet homme sur la liste, à côté de vous et de M. de Choiseul (1). » Observons que Voltaire brûle d'avoir la souscription de Frédéric, parce que ce roi, qu'il avoit offensé, *lui avoit fait du mal*, et qu'il refuse celle de Jean-Jacques, que lui-même a traité indignement. Ce seul trait peint à la fois son orgueil excessif et la persévérance de sa haine.

Les partisans de Voltaire se sont habitués à le regarder comme ami de la tolérance et de l'humanité, à voir en lui un citoyen bienfaisant, au-dessus des préjugés de la naissance, insensible aux honneurs et l'ennemi du despotisme. Il fut en effet tolérant, si l'on entend par-là qu'il rejeta également toute religion. Ce que nous avons rapporté suffit pour juger s'il mérita les autres titres qu'on lui donne; nous ne pouvons toutefois nous dispenser de fournir une nouvelle preuve de son propre despotisme. Lui-même a repré-

(1) 16 juillet 1770.

senté Frédéric comme le plus grand despote, et cependant ce roi lui a donné à ce sujet une leçon bien frappante; Voltaire lui avoit demandé une place de conseiller d'état à Neufchâtel, pour un nommé Osterval, persécuté, disoit-il, par les prêtres; car à ce titre on étoit toujours sûr d'obtenir sa protection. Le roi refusa, disant qu'il n'avoit point le droit de disposer de cette place. « Vous êtes donc, lui repartit Voltaire, comme l'Océan, dont les flots sont arrêtés sur le rivage par des grains de sable, et le vainqueur de Rosbach, de Lissa, etc., *ne peut parler en maître à des prêtres suisses?* (1) » *Vous vous moquez de moi, mon bon Voltaire*, répliqua Frédéric (2), *je ne suis ni un héros, ni l'Océan, mais un homme qui évite toutes les querelles qui peuvent désunir la société.*

Le seigneur de Ferney avoit le plus grand désir de retourner à Paris. On pourroit croire que ce ne fut qu'à dessein de s'en frayer la route qu'il entreprit la réfutation du *Système de la Na-*

(1) 18 octobre 1771.

(2) 18 novembre 1771.

ture, lorsqu'on remarque qu'il écrivit au duc de Richelieu (1), qu'il lui auroit bien de l'obligation si, dans ses goguettes avec le roi, il avoit la bonté de glisser gaiement qu'il avoit réfuté ce livre : mais, ou le maréchal n'eut point égard à cette demande, ou Louis XV ne crut pas le philosophe suffisamment amendé. Il lui fallut encore rester à Ferney.

Sur la fin de cette même année 1770, une place étant venue à vaquer à l'académie, l'illustre membre écrivit à son confrère d'Alembert (2) : « Il est important que nous ayons un littérateur, *quel qu'il soit*, attaché à l'académie, philosophe et intrépide ennemi des cagots. On dit que le président Desbrosses se présente. . . Il a eu un procédé bien vilain avec moi (*), et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrivit, à mots couverts, que si je le

(1) 1^{er} novembre 1770.

(2) 10 décembre 1770.

(*) Le vilain procédé du président Desbrosses envers Voltaire, fut d'avoir eu des difficultés avec lui relativement à la vente qu'il lui avoit faite du château de Tourney. (Le marquis de Luchet.)

poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects, que je n'ai certainement point faits : je puis produire ces belles choses à l'académie, et je ne crois pas qu'un tel homme vous convienne. »

Comme on continuoit de porter Desbrosses, Voltaire envoya à d'Alembert une déclaration par laquelle il renonçoit au titre d'académicien, si on recevoit Desbrosses.

On sait que le prophète Daniel a prédit que le temple de Jérusalem ne sera jamais reconstruit et que l'empereur Julien ayant voulu le rétablir, plusieurs ouvriers, au rapport des historiens, et notamment d'Ammien Marcellin (*), périrent par des globes de feu qui s'élançoient sans discontinuer des fondements, et que l'obstination des flammes à repousser tout ce qui s'approchoit, força à se désister de l'entreprise.

Il étoit tout naturel que les coryphées de la philosophie moderne doutassent

(*) Auteur païen, et dont par conséquent le témoignage n'est pas suspect aux incrédules.

et de la prophétie et du miracle, et il étoit digne d'eux de tenter d'en montrer la fausseté. Ce fut dans cet espoir que Voltaire et d'Alembert engagèrent les rois leurs protecteurs, à solliciter des princes mahométans la reconstruction du temple de Jérusalem. D'Alembert ayant inutilement écrit à ce sujet à Frédéric, en 1763, Voltaire s'adressa, en 1771, à l'impératrice de Russie : « Si Votre Majesté, lui écri- » vit-il le 6 juillet, a une correspon- » dance suivie avec Aly Bey, j'implore » votre protection auprès de lui; j'ai » une petite grâce à lui demander, ce » seroit de faire rebâtir le temple de » Jérusalem, et d'y rappeler tous les » juifs qui lui payeroient un gros tri- » but et qui seroient de lui un grand » seigneur. »

Au mois de décembre 1772, M. Goger, recteur de l'Université, choisit pour le sujet du prix d'éloquence latine, qu'elle décernoit tous les ans, cette proposition : *Non magis Deo quam re- gibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia* : La doctrine qu'on appelle aujourd'hui philosophie, n'est pas moins ennemie de Dieu que des rois. L'alarme

se répand aussitôt dans le camp philo- sophique. L'attaque étoit d'autant plus vive qu'elle étoit moins attendue. Jus- qu'alors les philosophes avoient été les assaillants : pour la première fois ils s'entendent menacer et se voient pour ainsi dire pressés jusque dans leurs retranchements. Que faire dans une position si critique, et surtout quand leur chef est éloigné? Son lieutenant s'empresse de l'instruire de ce qui se passe, et, suivant son usage, d'Alembert envoie à Voltaire et le plan d'atta- que et celui de la défense. Le recteur de l'université avoit dû, en exprimant la proposition en latin, lui donner une tournure élégante. Par une rencontre assez singulière, cette phrase traduite mot à mot signifie le contraire de ce qu'avoit voulu lui faire dire M. Goger. En effet, on peut la rendre ainsi : « Ce » qu'on appelle aujourd'hui philoso- » phie, n'est pas plus ennemi de Dieu » que des Rois. » Cette ressource n'é- chappa point à d'Alembert; il en fait part à son ami et l'engage à répondre : « Il faudroit, lui marque-t-il, que l'au- » teur FÏT SEMBLANT d'entendre l'asser- » tion de ces cuistres dans le sens très- »

» vrai et très-naturel qu'elle présente,
 » mais qu'ils n'avoient pas l'intention
 » d'y donner. »

Jamais communication ne fut plus agréable à Voltaire : « Je serai très-volontiers, répondit-il dans les premiers jours de janvier 1775, le chat qui tirera les marrons du feu; le *non magis* m'a tant fait rire, tout malin-gre que je suis, que je n'en ai pu dormir de la nuit, et que j'ai passé les premières vingt-quatre heures de l'année 1775 à me brûler la patte en tirant vos marrons. » C'étoit en effet un coup de fortune pour l'esprit facétieux de Voltaire. Un de ses grands talents fut toujours de faire rire aux dépens de ses adversaires; mais il n'y avoit réussi, le plus souvent, qu'en tronquant ou falsifiant leur texte; cette fois-ci il n'étoit point obligé de contourner les phrases, de changer les mots, le ridicule se présentoit naturellement, il lui étoit même indiqué, il ne pouvoit manquer de le saisir. Aussi, sous le nom supposé de l'avocat Bellequier, il fit un discours dans lequel il prit pour texte la proposition traduite dans le sens littéral. Les gens du monde

trouvèrent très-plaisante la bêtise du recteur de l'université, et Voltaire eut entièrement raison à leurs yeux. Mais si la facilité d'interpréter la phrase de M. Coger dans un sens tout différent de celui qu'il avoit voulu lui donner n'avoit pas excité le rire, le public auroit-il pu se méprendre et attribuer à la philosophie moderne, plusieurs phrases du discours de Voltaire, telles que celles-ci : « *La philosophie est le plus digne soutien de la Divinité. Elle est simple, elle est tranquille, sans envie, sans ambition. Elle médite en paix, loin du luxe, du tumulte et des intrigues du monde; elle est indulgente, elle est compatissante; sa voix est faible, mais elle se fait entendre; elle dit, elle répète ADOREZ DIEU, SERVEZ LES ROIS, aimez les hommes.* » Comment accorder cette définition de la philosophie avec cette prétention de Diderot : « Les boyaux des prêtres devoient servir à étrangler les rois; » ou cette phrase de Voltaire : « Est-ce que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste, ne pourroit amener les choses à quelque conciliation (1)? »

(1) Lettre du 8 mai 1761.

Quoi qu'il en soit, Bertrand fut enchanté de l'adresse avec laquelle Raton avoit tiré les marrons. Telles furent les expressions dont d'Alembert et Voltaire se servirent en cette occasion; souvent ils signèrent leurs lettres de ces noms. D'Alembert, enivré de ce premier succès, voulut en tenter un second, en engageant Voltaire à traiter un autre sujet; il lui proposa celui-ci : *Non minus Deo quam regibus insensa est ista quæ vocatur hodie theologia*; ce qu'on appelle aujourd'hui théologie, n'est pas moins ennemi de Dieu que des rois (1). Mais à l'arrivée de cette nouvelle proposition, Voltaire, qui d'ailleurs n'y trouva probablement rien de plaisant, étoit incommodé et n'avoit pas, répondit-il, envie de rire; il s'en défendit en conséquence, en disant, que « Raton avoit donné tout ce qu'il avoit de marrons (2). »

Voltaire se flatta de nouveau, en 1775, de forcer la barrière qui lui fermoit l'entrée de la capitale, s'il pouvoit faire jouer sa tragédie des *Lois de*

(1) 9 février 1773.

(2) 19 février 1773.

Minos à Fontainebleau, au mariage de monseigneur le comte d'Artois. Il sollicita vivement à ce sujet le maréchal de Richelieu, qui avoit la surintendance du théâtre. Ce seigneur, si l'on en croit l'auteur, lui avoit promis que sa pièce seroit jouée, mais il la raya de la liste, que lui présenta le Kain, des tragédies qui devoient être données à la cour, et y substitua le *Catilma* de Crébillon.

Voltaire en écrivit à madame de Saint-Julien, pour qu'elle en fit rougir M. le duc, et lui ramenât son infidèle; ce sont ses termes. Mais probablement M. le duc ne rougit pas d'un si grand tort, car les fêtes de la cour se passèrent sans qu'on y jouât les *Lois de Minos*.

Plus Voltaire éprouvoit d'obstacles, plus il s'obstinoit à les vaincre. « H seroit trop ridicule, écrivoit-il, que Jean-Jacques le Genevois eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer l'Ecoissaise, et que moi je ne pusse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né (1). »

(1) Lettre au comte d'Argental, 4 mai 1774.

Ce ne fut cependant qu'en 1778 que ses amis réussirent dans leurs sollicitations auprès de M. de Maurepas, qui lui obtint cette grâce de Louis XVI.

Le chef sous les étendards duquel les incrédules se vantent d'être si forts, ne le fut cependant pas toujours lui-même. Aux plaintes qu'il a souvent faites de sentir des malheurs présents, se joignoit une crainte secrète de l'avenir. Il ne perdoit pas une connoissance, un ami, il ne voyoit pas mourir un philosophe de sa secte, qu'il ne s'informât comment s'étoient passés ses derniers moments; quels étoient les sentiments qu'il avoit manifestés. Il regardoit le terme de la vie comme un moment où l'homme le plus résolu doit être fortement ébranlé. « J'aurois voulu, disoit-il, demander à Lamettrie, à l'article de la mort, des nouvelles de *l'écorce d'orange*. Cette belle ame, sur le point de paroître devant Dieu, n'auroit pu mentir (1). »

« Tout ce qui nous environne est l'empire du doute, et le doute est un

(1) Lettre à madame Denis, 24 décembre 1751.

état désagréable, écrivoit-il à d'Alembert (1). »

Il désiroit beaucoup savoir si le testament d'Helvétius ne renfermoit pas quelques particularités intéressantes.

Onze ans avant sa mort, il écrivoit au comte d'Argental : « Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas plaisantes. . . . Je suis presque honteux de vivre, et je ne sais trop pourquoi j'aime encore la vie (2). »

Il s'indignoit, il est vrai, que le comte d'Argenson eût passé quatre heures avec un prêtre : mais ce qui prouve que cette indignation n'étoit alors excitée que par un retour humiliant sur lui-même, c'est qu'il n'a pas hésité, en pareille situation, à écouter l'abbé Gautier, à lui écrire; et il est probable qu'il auroit passé plus de quatre heures avec cet estimable ecclésiastique, sans cette mauvaise honte, si bien décrite par Boileau dans sa troisième épître à Arnaud :

(1) 12 octobre 1770.

(2) 18 décembre 1773.

Mais un démon l'arrête, et quand ta voix l'attire,
Lui dit : Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire ?

Ces démons qui arrêrèrent Voltaire, furent d'Alembert, Diderot et Mar-montel, qui, craignant qu'il ne désertât leur cause, ne passaient pas un jour sans venir le voir et l'encourager.

Les chefs de la philosophie moderne, les Voltaire, les Diderot, les d'Alembert, font à tous moments l'aveu de leur incertitude. *Non liquet* : cela n'est pas évident, dit sans cesse d'Alembert. Ils conviennent que cette incertitude est désagréable; cependant, fiers de leur prétendue raison, ils veulent juger tout par elle, ne rien admettre que ce qui leur paroît évidemment démontré. Ils prennent pour seul guide leur intelligence, en même temps qu'ils avancent que cette intelligence n'est que de la matière. Peut-on concevoir rien de plus contradictoire et de plus fou, que ce mélange d'orgueil et d'avisement? Pirrhon, le chef des sceptiques, étoit un sage en comparaison de ses successeurs. La tranquillité d'esprit qu'il s'étoit procurée, étoit du

moins un bien dont ils n'ont jamais joui.

On a vu que Voltaire avoit dû la plus grande partie du succès de sa manufacture de montres à la protection de M. Turgot; aussi, après le renvoi de ce ministre, lequel eut lieu au mois de mai 1776, cette manufacture perdit-elle toute son activité. « Je ne vois plus, disoit le propriétaire, que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place (1). En effet, au bout de six mois, la moitié des ouvriers étoient partis. On conçoit combien ce coup dut être sensible à un homme de quatre-vingt-trois ans, qui avoit fait des sacrifices énormes pour une entreprise aussi extraordinaire. Il paroît qu'il se trouva dans un grand embarras, et qu'il fut obligé d'avoir recours à M. le duc de Richelieu, pour solliciter une somme de neuf mille francs à compte de celle que lui devoit ce seigneur.

Les soins de sa manufacture n'absorboient pas tellement toutes les pensées de Voltaire, qu'elles éloignassent de lui la résolution toujours ardente

(1) Lettre à La Harpe, 10 juin 1776.

de combattre la religion. On a vu combien il comptoit, pour l'accomplissement de ses vues, sur le succès de sa tragédie des *Guèbres*, qu'il avoit fait imprimer sous le titre de *la Tolérance*. Madame la marquise du Defant lui ayant écrit qu'une pareille pièce pourroit exciter des clameurs, il lui en fit de vifs reproches : « Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent nous faire ? Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre ; que la pièce est l'éloge des bons prêtres ; criez bien fort ; amenez les honnêtes gens contre les fripons (1). »

Celui qui désireroit si vivement que l'on cabalât pour le succès de sa tragédie, avoit dit cependant à un de ses amis : « Il n'y a que les gens de lettres qui n'aient pas d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix (2). »

(1) Lettre à la marquise du Defant, 7 août 1769.

(2) Lettre à Damilaville, 22 mai 1765.

Ses efforts et la protection du duc et de la duchesse de Choiseul, qu'il avoit implorée, comme on l'a vu, avec toutes les ressources de la flatterie, ne purent obtenir la représentation de sa tragédie des *Guèbres* ; il ne réussit pas davantage à faire jouer les Loix de Minos. La Sophonisbe de Mairet, qu'il avoit retouchée, ne fut donnée qu'en 1774. Il avoit espéré, à la faveur de ces deux pièces, voir révoquer la défense qui lui avoit été faite, de la part du roi, de revenir à Paris : ce qu'il appeloit une loi arbitraire (1).

Ce n'étoit pas seulement par des libelles et par des pièces de théâtre que Voltaire s'efforçoit de saper les fondemens de la religion catholique ; c'étoit en la représentant dans l'histoire comme la cause des guerres les plus sanglantes, des injustices les plus absurdes, des cruautés les plus horribles, qu'il espéroit la rendre odieuse.

Après le désir de détruire la religion, un des plus grands que Voltaire ait

(1) Lettre au duc de Richelieu, 19 juillet 1773.

témoignés, a été de se venger des parlements, qui avoient fait brûler plusieurs de ses ouvrages. Aussi disoit-il dans l'enviement de ses triomphes : « Voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse et Dijon (1). »

Ce désir contribua beaucoup à lui faire entreprendre ces divers procès pour lesquels il ne regardoit ni à la dépense, ni à aucun sacrifice. Ces deux besoins de son ame l'engagèrent de nouveau dans l'affaire de d'Étalonde. Après avoir fait évader (supposons par générosité) ce jeune militaire, complice de de La Barre, l'avoir fait passer en Prusse, lui avoir obtenu la protection de Frédéric, et des grades dans ses armées; dans quelles vues, lorsque cet homme étoit oublié en France, lorsqu'il n'avoit aucun intérêt à s'y voir réhabilité, Voltaire, après neuf ans, le fait-il venir, à ses dépens, à Ferney, avec un congé illimité du roi de Prusse, pour y poursuivre sa réhabilitation? Comment pouvoit-on espé-

(1) Lettre du 7 novembre 1763, au comte d'Argental.

rer faire annuler un jugement qui avoit prononcé la condamnation d'un homme coupable de la profanation la plus criminelle? C'eût été sans doute la preuve certaine du mépris que Voltaire et son parti auroient réussi à inspirer pour la religion. Il n'ignoroit pas, dirait-on, qu'un de ses ouvrages, le *Dictionnaire philosophique*, avoit été une des principales causes de la profanation commise à Abbeville. Ah! que cette considération l'eût porté à favoriser la fuite du jeune d'Étalonde, à contribuer à sa fortune, même aux dépens de la sienne propre, rien de plus juste. Il étoit de son devoir de réparer de tout son pouvoir un malheur dont il se reconnoissoit intérieurement l'auteur. Mais s'il n'eût été animé que d'un tel sentiment, il n'auroit pas cherché, en y employant la protection du roi de Prusse, à faire absoudre comme innocent, celui qui avoit été si évidemment criminel. Il n'auroit pas écrit au comte d'Argental : « Ce sang innocent crie, et moi je crie aussi, et je crierai jusqu'à la mort. » Le chancelier, auquel cet avocat de tous les ennemis de la religion avoit écrit en faveur de l'offi-

cier, du protégé de Frédéric, sentit l'impossibilité d'accorder une demande dont le succès eût amené les plus grands désordres. Les éloges que Voltaire prodigua au chef de la justice n'eurent pas le succès qu'il en avoit espéré. Ces éloges venoient d'autant moins à sa plume, qu'il savoit que le chancelier avoit contribué, pour beaucoup, à la disgrâce de son ancien protecteur le duc de Choiseul. Ce seigneur, pour se venger de l'ingratitude du manufacturier de Fernel, fit mettre sur son château de Chanteloup une girouette élégante, surmontée d'une tête modelée sur celle de Voltaire.

Un des derniers ouvrages du philosophe, fut celui ayant pour titre : *Diatribes aux auteurs des Ephémérides*, que le parlement condamna au feu.

Celui que sa conduite et ses écrits forcèrent si souvent à fuir sa patrie, fut encore sur le point de la quitter à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à l'occasion d'un ouvrage publié par M. Delille de Salles, ayant pour titre, *La philosophie de la Nature* : « Ces chiens de saint Médard, dit notre octogénaire, ces

restes de convulsionnaires aboyèrent d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi (1). » Sera-ce à la générosité de Voltaire ou à son esprit de parti qu'on attribuera la lettre et l'offre qu'il adressa à M. Delille de Sales, condamné au Châtelet ? « Ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvreroit-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir ? *N'est-ce pas la cause publique que vous défendez ?* ... Ma souscription doit être prête, elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailly, notaire (2). » Cette souscription étoit de cinq cents livres. M. Delille n'ayant pas voulu l'accepter, Voltaire ne la retira point ; elle a été remise à ses héritiers.

Le 8 mars 1777, il eut une attaque d'apoplexie qui vint ajouter aux maux qu'il éprouvoit depuis quelque temps.

(1) Lettre au duc de Richelieu, 6 juin 1777.

(2) Lettre à M. Delille, 15 avril 1776.

Un mal d'un autre genre lui arriva cette même année. L'empereur Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, passa à Ferney, et ne vit point le seigneur de ce village. On prétend que la mère du jeune prince lui avoit fait promettre de ne pas voir, dans son voyage, Voltaire dont les impiétés la révoltoient. Ce fut pour lui une véritable mortification. Il chercha à déguiser son chagrin, en disant que « Le comte de Falkenstein avoit été de fort mauvaise humeur sur toute la route depuis Lyon; qu'il ne s'étoit pas plus arrêté à Genève qu'à Ferney (1). »

Depuis plusieurs années, Voltaire sollicitoit vivement la permission de venir à Paris. On a vu qu'il avoit espéré obtenir cette faveur si ses tragédies les *Lois de Minos* et *Sophonisbe* réussissoient. La première ne fut point jouée; la seconde le fut avec succès, mais ne lui obtint rien. « M. de Maurepas, dit Condorcet, sollicita enfin cette grâce de Louis XVI. » Il l'accorda sous la condition expresse que

(1) Lettre au comte de Touraille, 18 août 1777.

l'auteur de tant d'écrits affreux ne paroitroit point à Versailles.

Voltaire quitta Ferney pour n'y plus revenir, le 3 février 1778, et arriva à Paris le 10 du même mois; il alla loger chez le marquis de Villette, dont l'hôtel, à l'entrée de la rue de Beaune, donnoit sur le quai des Théâtres, qu'on appelle aujourd'hui quai Voltaire.

Un voyage entrepris au milieu de l'hiver, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, par un homme naturellement foible, et qui, l'année d'aparavant, avoit essuyé une attaque d'apoplexie, devoit influer sur sa santé : celle de Voltaire éprouva un dérangement qui donna de vives inquiétudes; le danger parut néanmoins se diminuer, et le malade fut bientôt en état de recevoir les acteurs du Théâtre françois, qui devoient incessamment jouer dans sa tragédie d'*Irène*.

Cependant M. l'abbé Gaultier, prêtre de la paroisse de Saint-Sulpice, animé d'un zèle très-louable, apprenant la maladie de Voltaire, lui avoit écrit pour lui offrir les secours spirituels. Ce ne fut point M. de Tersac,



*Il est reçu capucin au mois de
février 1770.*

curé de cette même paroisse, qui fit les premières démarches, comme l'a faussement annoncé Duvernet. On peut voir tout ce qui a eu lieu à cette occasion dans le mémoire présenté par le même abbé Gaultier à M. l'archevêque de Paris, mémoire qui fut rendu public : grand nombre de personnes le crurent supposé. M. Delalande, ce célèbre astronome qui affichoit l'athéisme, fut un de ceux qui doutèrent le plus de sa réalité. Il écrivit à ce sujet à M. l'abbé Gaultier, qui lui répondit que le mémoire dont il s'agissoit étoit de lui ; il offrit de montrer les lettres originales signées de Voltaire, ainsi que la rétractation écrite de sa propre main. M. Delalande fut chez M. Gaultier, et se convainquit de l'authenticité du mémoire. La première lettre de l'abbé Gaultier à Voltaire fut écrite le 20 février 1778. Voltaire y répondit le lendemain en acceptant la visite de cet ecclésiastique. Elle eut lieu dans la même journée. Cinq jours après, Voltaire attaqué d'un crachement de sang, lui écrivit : *Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre. Je vous prie de vous*

donner la peine de venir le plus tôt que vous pourrez (*). Le 26 février 1758, ainsi l'on peut dire, vingt ans auparavant, jour pour jour, Voltaire dans un de ses accès si fréquents contre la religion, avoit écrit à d'Alembert : *Dans vingt ans Dieu aura beau jeu*. Si M. Delalande eût pu faire ce rapprochement, il auroit été bien autrement étonné. La rétractation de Voltaire est du 2 mars : l'abbé Gaultier sortoit de la lui faire signer, lorsqu'il rencontra d'Alembert, Diderot et Marmontel, qui ne manquoient pas un jour de venir voir leur chef, et qui témoignèrent, en passant auprès du ministre de la religion, le mécontentement que leur causoit sa présence. Aussi le lendemain, quand il se présenta, le suisse lui dit qu'il n'y avoit pas moyen de voir le malade. Deux jours après la visite de l'abbé Gaultier, le 4 mars, Voltaire écrivit à M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice, pour s'excuser de ne s'être

(*). Voir les Pièces déposées chez M. Momet, notaire à Paris, dont font partie cette lettre et celle de madame Denis, sous la date du lendemain.

pas adressé à lui-même; qu'il en auroit été empêché par la crainte d'abuser de ses bontés. M. de Tersac lui répondit le même jour que tous ses paroissiens avoient droit à ses soins, et il lui témoigna le désir de l'entretenir quelquefois.

Voltaire, par suite de son crachement de sang, ne put assister aux cinq premières représentations de sa tragédie d'Irène; il assista à la sixième le 2 avril. Le public informé d'avance qu'il devoit y venir, s'étoit porté en foule au théâtre. L'auteur se plaça dans la loge des gentilshommes de la chambre. A son arrivée, les acclamations furent universelles. Pendant qu'il saluoit le public, l'acteur Brisard, qui l'avoit attendu à la porte de sa loge, lui plaça sur la tête une couronne de lauriers. Des témoignages d'approbation éclatèrent dans toute la salle.

Irène fut encore jouée uneseptième fois le 4 avril, jour de la clôture du théâtre. Après la représentation, l'auteur retira cet ouvrage.

Tandis que les philosophes applaudissoient au couronnement de Voltaire, la partie raisonnable du public n'y

voyoit qu'un enthousiasme ridicule. Le curé de Saint-André-des-Arts le représenta, dans un sermon, comme une chose très-condamnabile. Voltaire, qui n'ignoroit pas que les ministres de l'Église s'élevoient contre cet engouement du public, s'en dédommageoit par des plaisanteries; il dit entre autres: « Je crois que M. l'abbé de Beauregard, prédicateur de Versailles, m'auroit volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderois pas mieux que de l'enterrer, et il me devoit, ce me semble, la même politesse. »

Le père Beauregard, ex-jésuite, n'avoit pas dissimulé son opinion sur les philosophes, lorsque, deux ans auparavant, il avoit prononcé dans l'église de Notre-Dame ces paroles prophétiques: « Oui, c'est aux rois et à la religion que les philosophes en veulent; » la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je,

» grand Dieu, que vois-je ? Aux saints
 » cantiques que faisoient retentir les
 » voûtes sacrées en votre honneur, suc-
 » cèdent des chants lubriques et profa-
 » nes. Et toi, divinité infâme du paga-
 » nisme, impudique Vénus, tu viens ici
 » même prendre audacieusement la
 » place du Dieu vivant, t'asseoir sur le
 » trône du Saint des saints, et recevoir
 » l'encens coupable de tes nouveaux
 » adorateurs. »

Voltaire, cédant aux sollicitations de ses amis, acheta un hôtel à Paris pour y résider ; mais bientôt après il en eut du regret, et désira retourner sur les frontières de Genève. « Il faut que je parte dans quinze jours, écrit-il le 20 avril au comte d'Argental, sans quoi tout périt à Ferney. » Mais en vain formoit-il ce projet ; son terme approchoit.

Soit par suite de la vive émotion qu'il avoit éprouvée, soit par les progrès naturels de sa maladie, Voltaire se trouva très-accablé vers le milieu de mai. Le 29, M. l'abbé Gaultier lui écrivit pour lui offrir de nouveau ses services. Il fut amené auprès du mourant par son neveu, M. l'abbé

Mignot, conseiller du grand conseil, qui avoit lu et approuvé la nouvelle rétractation dressée d'après l'intention de M. l'archevêque. Ni l'abbé Gaultier, ni le curé de Saint-Sulpice qui l'avoit accompagné ne furent reconnus par le mourant. Les deux ecclésiastiques le voyant hors d'état de les entendre, se retirèrent, et il expira trois heures après, le 50 mai 1778.

Les philosophes ont prétendu que Voltaire étoit mort avec calme ; d'autres cependant l'ont peint dans des fureurs effrayantes. Ces derniers se sont appuyés du témoignage du duc de Richelieu, et de Tronchin son médecin ordinaire et son ancien ami. Il suffit de se rappeler le caractère de Voltaire, pour se figurer ce que dut être sa mort. Les derniers moments peuvent être calmes chez celui qui a été bon fils, bon mari, bon père, bon citoyen, chez celui qui ayant dompté ses passions, s'est montré patient dans l'adversité, humble dans la fortune, modeste avec ses rivaux, généreux avec ses amis, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, ou qui, sans avoir eu toutes ces qualités, ou les occasions

de les mettre en évidence, est toujours resté, dans la classe où le ciel l'a fait naître, soumis aux lois et à la religion de son pays, et recevant sans orgueil les bienfaits de la Providence, et avec résignation les maux attachés à la vie humaine; mais Voltaire. . . .

M. l'archevêque de Paris fit défense d'enterrer le cadavre en terre sainte. En vain essayait-on d'obtenir des ordres supérieurs. Les amis du défunt le firent embaumer et sortir de Paris, la nuit, dans une chaise de poste. On feignit de l'emmener à Ferney, et on le porta à l'abbaye de Scellières, dont l'abbé Mignot étoit commendataire. On y annonça que Voltaire étoit mort en chemin d'une manière très-chrétienne. Le prieur, ainsi trompé, procéda à l'enterrement avant d'avoir reçu la défense qui fut envoyée par l'évêque de Troyes, qu'on avoit informé de cette manœuvre.

On a vu que d'Alembert, Diderot et Marmontel s'opposèrent, autant qu'ils le purent, à ce que Voltaire reçût les visites de l'abbé Gaultier. Condorcet joua le même rôle en 1783, à la mort de d'Alembert, en empêchant d'en-

trer dans sa chambre le curé de Saint-Germain, qui vint s'y présenter. *Si je ne m'étois pas trouvé là (a-t-il dit), il faisoit le plongeon.* L'année suivante, Diderot, retenu long-temps chez lui par des plaies aux jambes, reçut plusieurs fois M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice. Les adeptes de la philosophie, effrayés de ces visites, trouvèrent moyen de les empêcher jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juillet 1784. Marmontel, plus heureux, se montra religieux, à la fin de ses jours. Il les termina en 1796, dans la retraite modeste qu'il avoit achetée à Abboville, près de Gaillon. Quant à Condorcet, il s'étoit empoisonné le 28 mars 1794.

Telle fut la fin des quatre personnes qui ont le plus marqué dans la moderne philosophie après Voltaire. Leur zèle à seconder ses efforts nous a paru leur assigner une place dans l'histoire de sa vie.

Comment une nation ne se démoraliserait-elle pas, comment ne perdrait-elle pas avec ses mœurs et sa religion, sa tranquillité et son bonheur, comment ne se livrerait-elle pas à l'agitation, au trouble, à la révolte, quand

non-seulement elle se laisse influencer par de pareils hommes, mais quand elle les prend pour ses guides, pour ses chefs; quand elle s'abuse au point de les décorer du nom de philosophes? Qu'on cite un de leurs ouvrages où la morale ait été enseignée, qui porte à respecter la religion, le gouvernement, les lois de son pays; où l'on puise les vertus sociales, où l'on apprenne à modérer ses passions, à sacrifier ses intérêts particuliers au bien public, à aimer son semblable, à avoir une confiance raisonnable dans les autres pour leur en inspirer soi-même. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver dans les ouvrages de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot, de Condorcet même, des lambeaux de philosophie, des phrases éparses que l'on pourroit citer pour de bons principes; mais elles y sont disséminées, presque perdues, ou plutôt mises à dessein de faire avaler le poison qu'elles accompagnent. Je ne crains pas de reconnoître que c'est dans les ouvrages de Voltaire qu'elles se présentent encore le plus souvent: on a été à même, en lisant sa vie, de juger combien on doit

compter sur la pureté de sa morale et l'utilité de ses principes.

Voltaire étoit de moyenne taille, et très-maigre. L'esprit et la causticité se peignoient sur sa figure. Ses yeux, malins et vifs, annonçoient la finesse et l'activité de son caractère. Son abord étoit celui de la franchise: il se monroit fort agréable en société, et n'aimoit pas beaucoup à s'y rencontrer, si ce n'étoit le soir. Le plus souvent il dinoit en particulier dans sa chambre: même pendant son séjour en Prusse, il ne paroissoit qu'au souper du roi. Lorsqu'il se plaisoit avec les personnes, sa conversation étoit vive et saillante. C'étoit un mélange de bons mots piquants, de réflexions intéressantes, d'applications heureuses, de discussions savantes, sans apprêt, sans pédanterie.

Un jeune homme qui se disoit à étudier en médecine, lui fit part de son projet: « Qu'allez-vous faire? lui dit-il en riant, vous mettez des drogues que vous ne connoissez point, dans un corps que vous connoîtrez encore moins. »

Il parloit avec beaucoup de netteté.

et très-distinctement. Il aimoit à rencontrer ces qualités chez les personnes qui causoient avec lui.

Un jour il reçut la visite d'un homme instruit, qui avoit l'habitude de parler vite et entre ses dents : à la première phrase que Voltaire ne comprit pas, il lui dit poliment : *Plait-il, Monsieur ?* A une autre aussi mal articulée que la première, il ne répondit point. A une troisième, il lui dit avec vivacité : *Mais parlez donc de manière qu'on puisse vous comprendre !*

Cette vivacité s'étendoit sur toutes ses actions. On a vu que Dorn, l'écouteur aux portes à Francfort, manqua d'en être la victime ; le libraire Vanduren, de la même ville, le fut réellement, mais d'une manière moins grave : il étoit venu apporter un mémoire pour des livres qu'il avoit fournis, et ne pouvant, dans le moment, parler au maître de la maison, il avoit laissé ce mémoire. Lorsque Voltaire en prit lecture, il trouva que la somme demandée étoit pour des exemplaires de ses propres ouvrages, et fut outré du procédé. Le libraire étant revenu dans l'après-dinée, pendant qu'il se

promenoit au jardin de la maison avec son secrétaire, Voltaire le quitte, va droit à Vanduren, lui applique un soufflet, et se retire, laissant à Collini le soin de lui en expliquer la cause.

Son impatience à terminer un ouvrage n'avoit point de bornes ; à peine étoit-il commencé, qu'il désiroit l'avoir fini ; à peine étoit-il fini, qu'il vouloit le voir mis au net et imprimé. On mettoit souvent sous presse un livre à moitié composé. Sa méthode étoit de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu, disoit-il, que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits.

Voltaire écrivoit lui-même lorsqu'il se portoit bien ; étoit-il indisposé, il dictoit avec autant de présence d'esprit que s'il eût lui-même écrit. Il avoit pour cette manière de travailler une facilité incroyable : il n'y avoit pour ainsi dire que ses lettres qu'il dictoit ainsi à son secrétaire. A l'égard de ses ouvrages, il avoit coutume de les écrire lui-même à mesure qu'il les composoit ; ensuite il les faisoit copier. Aussi Collini dit-il qu'il n'a jamais pu

parvenir à le saisir au moment où il faisoit des vers.

Voltaire, dans sa vieillesse, ne mangeoit point au milieu de la journée. Il soupoit entre neuf et dix heures peu et lentement, se couchoit entre onze heures et minuit, et ne dormoit guère que quatre à cinq heures. Il en passoit cependant seize et dix-huit au lit; mais quand il étoit couché, et qu'il lui venoit une idée, il sonnoit son secrétaire, dont la chambre étoit directement au-dessous de la sienne; et celui-ci devoit être prêt à écrire tout ce qu'il avoit à lui dicter. Pendant la nuit trois bougies restoient allumées à côté de son oreiller (1). Quand on lui demandoit comment il avoit pu faire autant d'ouvrages, il répondoit : *En ne travaillant point à Paris*. On pourroit ajouter que sa fortune le mettait à même d'avoir des secrétaires instruits et des copistes, il employoit à de nouvelles compositions le temps que l'on perd ordinairement à faire des extraits ou à copier un *manuserit*.

Le Père Adam, ex-jésuite, qui est

(1) Sixième Lettre de Biernstahl.

resté à Ferney une quinzaine d'années, ne se bernoit pas, comme on l'a dit, à jouer aux échecs avec le seigneur du château; il l'aïdoit beaucoup, en faisant pour lui des recherches, des extraits et des traductions des langues grecque et anglaise, qu'il entendoit assez bien.

M. Durey de Morsan, ancien juriconsulte, membre de l'académie de Nancy, sur les notes duquel Duvernet, comme nous l'avons dit, a écrit la vie de Voltaire, ne lui étoit pas moins utile pour des extraits ou des traductions des langues italienne et espagnole, qu'il possédoit à fond (1).

On a eu de fréquentes occasions de connoître jusqu'à quel point Voltaire étoit sensible à la critique; il ne l'étoit pas moins à la louange, et il la vouloit sans restriction, sans rien qui pût affoiblir les éloges qu'on lui donnoit. Il alloit même jusqu'à en solliciter. C'est ainsi qu'il écrivoit à Dorat : « Il auroit encore été plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le pu-

(1) Sixième lettre de Biernstahl.

blic les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières(1).

On a vu Voltaire avec ses amis, avec ses protecteurs, avec ses protégés, avec ses critiques, avec ses panégyristes; mais on ne l'a point encore vu avec sa famille. Si l'on excepte madame Denis, à laquelle il fit beaucoup de bien, et madame Fontaine son autre nièce, depuis madame de Florian, à qui il écrivit souvent, il parloit très-peu de ceux auxquels l'attachoient les liens du sang. Ce frère aîné, compagnon de son enfance, n'a figuré dans sa correspondance, que comme débiteur d'une rente dont il recommançoit fort qu'on ne laissât point arriérer les arrérages. Hors cela, il n'en est question qu'à l'époque de la mort de ce frère. « Je vous prie de voir M. Arouet, écrivait-il à un savant de ses amis, et de lui demander l'état où il est. Dites-lui que j'y suis aussi sensible que je dois l'être, et que je prendrais la poste pour le voir, si je croyois lui faire plaisir. Je vous demande en grâce de m'écrire des nouvelles de la

(1) 28 janvier 1767.

disposition de son corps et de son ame. »

C'est surtout de son père que Voltaire parut avoir totalement perdu le souvenir : il n'en parle qu'une seule fois, avec une légèreté, pour ne pas dire plus, qu'on pourroit blâmer dans un jeune homme, mais qui révolte dans un homme de soixante-dix-huit ans.

« J'avois autrefois un père, marquait-il à La Harpe le 28 janvier 1772, qui étoit grandeur comme M. Grichard (personnage du *Grondeur* de Brueys). Un jour, après avoir horriblement et très-mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : Va-t-en, coquin : je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi. Je menai mon père voir le *Grondeur*. Je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et *mon bon-homme de père se corrigea un peu.* »

La moindre opposition à la volonté de Voltaire, la moindre contrariété, suffisoit pour exciter sa colère, et lui faire oublier les plus grands services : « Je vous pardonne, écrivait-il à son ancienne amie la présidente de Ber-

nières, d'avoir été à l'Opéra avec le chevalier de Rohan (*), pourvu que vous en ayez quelque confusion. » « Il ne faut rien envoyer à madame du Def-fant si elle trahit *les frères*. De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la hair (1) ? » On sait comme il traita Thiri-riot, son plus ancien ami, parce qu'il avoit refusé de témoigner contre Des-fontaines.

Autant Voltaire étoit prompt à se mettre en colère, autant il étoit persé-vérant dans sa haine. On a pu le re-marquer dans ses querelles littéraires et autres. Il en voulut toute sa vie aux deux Rousseau, à Desfontaines, à Fré-ron, au roi de Prusse, aux parlements : « Les gens à poème épique et à élé-ments de Newton sont des gens opi-niâtres, » écrivoit-il au comte d'Argen-tal (2). Rien ne prouve mieux son ca-ractère impérieux, que sa lettre au même : « Comme j'aime passionnément

(*) Auteurs de sa mésaventure dans la rue Saint-Antoine.

(1) Lettre à Damilaville, 24 avril 1765.

(2) 2 janvier 1739.

à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église (de Ferney) pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moi-tié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux, j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue. Le lieutenant-criminel, le procureur du roi sont venus instrumenter, j'ai envoyé promener tout le monde » (1).

Voici comme il se peignoit lui-même : « Je suis d'un caractère que
» rien ne peut faire plier, inébranla-
» ble dans mon amitié et dans mes
» sentiments, et ne craignant rien dans
» ce monde-ci, ni dans l'autre » (2).

Caractère de Voltaire.

Condorcet, que nous avons princi-palement eu dessein de réfuter en entreprenant cet ouvrage, parce qu'il n'a presque jamais dit la vérité, dans la Vie de Voltaire qu'il a écrite au com-mencement de la révolution; Condor-cet présente son héros constant dans

(1) 21 juin 1761.

(2) Lettre à Formey, 1752.

l'amitié, repoussant les attaques sans jamais être agresseur, aussi éloigné de la jalousie que de l'hypocrisie.

Pour prouver que Voltaire a été ami constant, l'historien cite Genonville et Desmaisons, que Voltaire ne connut pas long-temps, Cideville, Formont, d'Argental et d'Alembert, desquels il vécut éloigné, et madame du Châtelet, avec laquelle, au su de tout le monde, il eut les plus fréquentes et les plus vives altercations. Thiriot, avec qui Voltaire fut lié le plus long-temps, n'est pas compris dans cette nomenclature, et son auteur a eu ses raisons. On lui opposera *Jean-Baptiste, Desfontaines, d'Arnaud, Maupertuis, Ver-net* et *Frédéric* lui-même, tous long-temps prônés, admirés, aimés par Voltaire, et contre lesquels il se déchaîna ensuite avec acharnement. On peut consulter les articles relatifs aux quatre premiers, et Pon y verra qu'à l'exception peut-être de Desfontaines, aucun ne fut l'agresseur dans les querelles que tous eurent avec Voltaire.

Condorcet s'écrie comme Aménaïde dans Tancrède :

De qui dans l'univers peut-il être jaloux ?

Il l'a été de tous ceux qui se sont fait distinguer par leurs talents, sans en excepter Racine, de qui il écrivoit :
« *Entre nous : vive Racine, MALGRÉ SA FOIBLESSE* (1). »

Ne fut-il pas jaloux de Corneille, qu'il déchira dans ses commentaires ; de Crébillon, dont il refit la plupart des pièces, parce que, de l'aveu de Condorcet lui-même, il se lassait de s'entendre préférer l'auteur de *Rhadamiste* ? Ne fut-il pas jaloux de Maupertuis, contre lequel il composa des libelles après l'avoir loué pendant quinze ans ? Ne fut-il pas jaloux de d'Arnaud, qu'il fit renvoyer de Potsdam, parce que deux ans auparavant Frédéric avoit dit que *d'Arnaud étoit à son aurore et Voltaire à son couchant* ?

Celui qui, pendant qu'on empêchoit de jouer Mahomet, comme pièce attaquant la religion, dédiait ce même ouvrage au pape, celui qui se vantoit d'être bon catholique, après avoir composé *l'Épître à Uranie* et les *Lettres philosophiques*, et qui, pour obte-

(1) Lettre à M. de Thibouville, 26 janvier 1762.

nir son admission à l'académie, a fait, dans une lettre, le plus grand éloge des jésuites, qu'il a déchirés dans des mémoires; celui enfin qui ayant attaqué la religion, dans une infinité d'écrits, a communiqué publiquement en 1754, 1761, 1768 et 1769, et qui écrivoit que *sa destinée étoit de bafouer Rome et de la faire servir à ses petites volontés*, cet homme n'étoit-il pas un hypocrite?

De tous les faits qui ont été rapportés, on doit conclure qu'Arouet Voltaire fut mauvais fils (a), mauvais citoyen (b), ami faux (c), envieux (d), flatteur (e), ingrat (f), calomnieux (g), intéressé (h), intrigant (i), peu délicat (k), vindicatif (l), ambi-

(a) Page 9.

(b) P. 185.

(c) P. 22, 56, 111, 145, 150, 257, 260.

(d) P. 71, 96, 189.

(e) P. 46, 108, 157.

(f) P. 22, 56, 146, 150, 238.

(g) P. 24, 26, 93.

(h) P. 40, 95, 107.

(i) P. 31, 34, 61, 65, 78, 85, 86, 99, 107, 177, 218, 223.

(k) P. 20, 106, 148.

(l) P. 143, 146, 152, 160.

tieux de places, d'honneurs et de dignités (m), hypocrite (n), avare (o), intolérant (p), méchant (q), inhumain (r), despote (s), violent (t).

« Il faut l'avouer, a écrit un de ses grands panégyristes, celui qui a le plus fréquenté Ferney, l'humeur rendoit Voltaire dans tous les cas, injuste, forcené, si j'osois, je dirois féroce (1). »

« Il faut à tout moment le sauver de lui-même, disoit cette philosophe avec laquelle Voltaire a passé vingt années de sa vie, et j'emploie plus de politique pour le conduire, que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la chrétienté dans ses fers (2). »

Croyance de Voltaire.

Voltaire n'étoit point athée. Il avoit

(m) P. 69, 73, 87, 219.

(n) P. 71, 75, 131, 161, 212, 215.

(o) P. 98, 99, 104.

(p) P. 157, 159, 197.

(q) P. 31, 104, 160.

(r) P. 147, 149.

(s) P. 79, 157, 220.

(t) P. 11, 127.

(1) Chabanon, Tableau de quelques circonstances de ma vie.

(2) Lettre de madame du Châtelet au comte d'Argental, janvier 1735.

trop d'esprit et de connoissance pour ne pas admettre une puissance supérieure. Aussi écrivoit-il à Diderot (1), qui faisoit profession d'athéisme, et vis-à-vis duquel il n'auroit pas dissimulé : « Je vous avoue que je ne suis » pas du tout de l'avis de Sanderson, » qui nie un Dieu parce qu'il est aveugle. Je me trompe peut-être ; mais » j'aurois à sa place reconnu un être » très-intelligent qui m'auroit donné » tant de suppléments à la vue ; et, » en apercevant par la pensée des » rapports infinis dans toutes les choses, j'aurois soupçonné un ouvrier » infiniment habile. Il est fort impertinent de prétendre deviner ce qu'il est, et pourquoi il a fait tout ce qui existe, mais il me paroît bien hardi de nier qu'il est. » Il écrivoit encore au célèbre mathématicien Kœnig (2) : « Dieu a mis à notre portée » tout ce qui est nécessaire pour nos » moindres besoins. La certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez

(1) Juin 1749.

(2) Juin 1753.

» de secours pour le remplir ; mais » comme il n'est point du tout nécessaire que nous sachions ce que c'est que la force et si elle est une propriété essentielle ou non à la matière, nous l'ignorons et nous en parlons. Mille principes se déroberont à nos recherches, parce que tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous. »

Si malgré cet aveu, Voltaire s'est livré à des recherches métaphysiques, c'est que, disoit-il, la curiosité est la maladie du cœur humain, et si malgré l'inutilité de ces mêmes recherches, il a voulu parler sur la nature de l'homme, cela n'a été que par ce désir toujours ardent en lui de diriger l'opinion. On se rappelle qu'il écrivoit à madame la marquise du Desfant (1) : « C'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu les opinions des hommes. »

Voltaire ne vouloit admettre aucune religion. Il est facile d'en découvrir la raison en le considérant à trois époques différentes de sa vie : Dans sa jeunesse,

(1) 7 août 1769.

une religion eût gêné ses passions. Personne ne doute que ce ne soient elles en effet qui en détournent l'adolescence; dans un âge mûr, l'auteur des Lettres Philosophiques, du Mondain, de la Pucelle, prit en haine la religion chrétienne par la raison qu'elle réprouvoit les écrits que lui avoit dictés son imagination active et débauchée, fruit des mauvaises compagnies qu'il avoit fréquentées dès son enfance. L'âge enfin accrut sa haine pour la religion catholique, parce qu'il craignoit les anathèmes qu'elle avoit lancés contre lui. Il se trouvoit trop coupable pour espérer un pardon, et dès-lors il se laissa aller à tous les excès. Aussi écrivoit-il à 66 ans: « Mon aversion pour cette infâme ne fait que croître et embellir (1). » « Plus je vieilliss, plus je suis hardi (2); » en effet il composa jusqu'à sa mort écrits sur écrits, tous tendant à détruire cette même religion. Il seroit permis de croire qu'il avoit

(1) Lettre à la comtesse d'Argental, 13 octobre 1760.

(2) Lettre au comte d'Argental, 19 mars 1761.

principalement le dessein de s'étourdir.

M. Barruel, dans ses mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme, a fait entre Voltaire et d'Alembert un parallèle fort juste, dont nous allons emprunter les principaux traits:

« Voltaire étoit bouillant, colère et
 » impétueux; d'Alembert, réservé,
 » froid, prudent et astucieux. Vol-
 » taire aimoit l'éclat; d'Alembert se
 » cachoit pour n'être qu'aperçu. L'un
 » ne dissimuloit que malgré lui, en
 » chef qui doit masquer ses batteries.
 » Il auroit mieux aimé, comme il
 » s'en explique lui-même, faire à la
 » religion une guerre ouverte, et mou-
 » rir *sur un tas de chrétiens* (qu'il ap-
 » pelle bigots) *immolés* à ses pieds.
 » L'autre dissimuloit par instinct: la
 » guerre qu'il faisoit étoit d'un demi-
 » chef, qui rit derrière ses buissons,
 » de voir ses ennemis tomber, les uns
 » après les autres, dans les pièges
 » qu'il a tendus.
 » Hardi jusqu'à l'impudence, Vol-
 » taire brave, nie, affirme, invente,
 » contrefait l'Écriture Sainte, les
 » Pères, l'Histoire, appelle égale-

» ment le oui, le non, frappe par-
 » tout également, peu lui importe,
 » pourvu qu'il ait blessé. D'Alembert,
 » sur ses gardes, prévoit une réplique
 » qui pourroit le compromettre; il
 » marche enveloppé de nuages, et
 » toujours de côté, de peur qu'on ne
 » sache où il tend. Qu'on l'attaque,
 » il s'enfuit. Il dissimule toute réfu-
 » tation: il aime mieux paroître n'a-
 » voir pas combattu qu'ajouter au
 » bruit de sa défaite. Voltaire ne de-
 » mande qu'à connoître ses ennemis;
 » il les appelle tous. Cent fois défait,
 » cent fois il revient à la charge: c'est
 » en vain qu'on réfute l'erreur, il la
 » redit, la répète sans cesse: il voit
 » toute la honte dans la fuite, jamais
 » dans la défaite (*). »

Faut-il s'étonner qu'un homme qui
 avoit si peu cherché à maîtriser ses
 passions, ait constamment été mal-
 heureux? On l'entend déplorer son

(*) *Note de l'auteur.* — D'Alembert s'est
 peint lui-même dans cette phrase: « Je
 voudrois bien servir la raison, mais je
 désire encore plus d'être tranquille. » (*Lettre à Voltaire, 22 novembre 1765.*)

sort depuis l'âge de vingt-quatre ans,
 où, dans l'espoir de le changer, il
 quitta son nom de famille, jusque
 dans la vieillesse la plus avancée. Cet
 homme si riche, si renommé, si puis-
 sant, qui se vançoit d'avoir brelan de
 roi quatrième, a fait, à toutes les
 époques de sa vie, des aveux qui
 offrent une ample matière à la médi-
 tation, et que, pour cette raison,
 nous rassemblons ici.

AVEUX DE VOLTAIRE.

A mademoiselle Bessière, 15 octobre 1726.

J'ai fait bien des fautes dans le cours
 de ma vie; les amertumes et les souf-
 frances qui en ont marqué presque
 tous les jours ont été souvent mon
 ouvrage.

A Cideville, 3 septembre 1752.

J'ai passé toute ma vie à faire des
 folies; quand j'ai été malheureux, je
 n'ai eu que ce que je méritois.

Au même, 17 septembre 1755.

Le malheur est réel, la réputation n'est qu'un songe.

Au comte d'Argental, 22 juillet 1752.

Quelquefois je songe à tout ce que j'ai essayé, et je conclus que si j'avois un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrois le col par tendresse paternelle.

Au même, 5 octobre 1755.

Le songe de ma vie est un cauchemar perpétuel.

Au même, 24 novembre 1755.

Les malheurs qu'on représente au théâtre sont au-dessous de tout ce que j'éprouve.

Au même, 21 décembre 1758.

Votre tête vaut mieux que la mienne: la vôtre vous a rendu heureux, la mienne m'a fait très-malheureux.

Au même, 15 octobre 1754.

Vous me parlez des deux premiers tomes sur les sottises de ce globe, j'en ferois un gros des miennes.

Au même.

Deux personnes de ce pays se sont tuées ces jours passés, elles avoient pourtant moins de détresse que moi.

Au même, 11 mars 1756.

Ma destinée étoit d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de lauriers, et d'une trentaine de couronnes d'épines.

On a prétendu que Voltaire dédaignoit les distinctions de la naissance. Pourquoi donc, se cachant à Rouen, s'y faisoit-il passer pour un seigneur anglois expatrié pour affaires d'état? Pourquoi se donna-t-il, à Worms, pour un seigneur italien? Pourquoi voyageoit-il en Hollande sous le nom de comte de *Revol*? Pourquoi prit-il plus tard celui de *comte de Tourney*?

Pourquoi, dans la lettre qu'il écrit au chancelier Maupeou, le 20 décembre 1775, est-il si fier de la noblesse de son neveu, dont la famille est anoblie, dit-il, depuis plus de cent cinquante ans ?

Pourquoi, sollicitant du roi de Prusse l'ordre du mérite (1), a-t-il dit que la charge qu'il possédoit auprès de Louis XV, lui donnoit *les droits de la plus ancienne noblesse* ?

Les partisans de Voltaire n'ont pas hésité à lui reconnoître beaucoup de génie; d'autres, moins enthousiastes, en lui accordant un esprit supérieur, lui ont contesté le génie.

« Qu'est-ce que le génie ? a dit Olivet, dans sa réponse au discours que Voltaire prononça lors de sa réception à l'Académie. C'est un feu dont les ames communes n'ont jamais senti l'ardeur, mais qui s'allume indépendamment de nous, et s'éteint de même; c'est une lumière étincelante, mais qui ne se montre qu'à certaines heures, pour être bientôt remplacée par un nuage; c'est une douce fureur

(1) Lettre à Frédéric, 31 août 1749.

plus ou moins durable, plus ou moins fréquente; c'est l'ivresse de l'esprit comme toute passion est l'ivresse du cœur. En un mot, le génie est pour les beaux-arts, mais pour l'épopée surtout, ce qu'est le soleil pour la terre: tout est produit, échauffé, vivifié, embelli par le soleil, et c'est pareillement au génie qu'il appartient d'enfanter des vers où il y ait de l'ame, d'en bannir la stérilité, le froid, la sécheresse; d'inventer, de varier, d'orner, et de faire enfin que l'art, fidèle imitateur de la nature, présente toujours l'agréable avec l'utile, le beau avec le bon, le gracieux avec le solide. »

« Si l'homme de génie en littérature, a écrit Sabatier de Castres, est celui-là seul qui a reculé les bornes d'un art, M. de Voltaire, qui n'a pas été plus loin, ni si loin qu'Homère, Virgile et le Tasse dans l'épopée; que l'Arioste dans la poésie héroïque; que Corneille, Racine dans la tragédie; Molière dans la comédie; Quinault dans l'opéra; Jean-Baptiste Rousseau dans la poésie lyrique; M. de Voltaire, dis-je, ne sera jamais placé au rang des hommes de génie que par l'en-

thousiasme et la mauvaise foi. Si, dans les sciences, le grand homme est celui-là seul qui a un caractère décidé, des principes fixes, un système suivi de raisons ou d'idées, qui osera soutenir que M. de Voltaire mérite ce titre? Quel écrivain s'inquiéta moins que lui de mettre de l'unité et de la suite dans ses conceptions? Il est aisé de remarquer dans tout ce qu'il a écrit l'inspiration du moment, les variations de l'humeur, l'inconstance des affections, la différence des intérêts. De là vient qu'on ne le trouve jamais le même, qu'il a changé de façon de penser suivant les circonstances, que le pour et le contre se débattent dans la collection de ses œuvres, qu'il détruit et qu'il édifie, qu'il décide et qu'il rétracte, et qu'après avoir passé par toutes les nuances, il finit par être sans couleur et sans forme déterminée. En effet, je défie quiconque lira ses écrits avec quelque réflexion, de trouver une seule opinion qu'il n'ait tour-à-tour approuvée et combattue, aucun système qu'il n'ait réfuté et défendu.»

M. Radonvilliers, directeur de l'A-

cadémie française, répondant à M. Ducis, nommé à la place vacante par la mort de Voltaire, a dit :

« Vante-t-on dans un poète la vigueur de l'ame, les sentiments sublimes, c'est *Cornille*; la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux, c'est *Racine*; la molle facilité, la négligence aimable, c'est *La Fontaine*; la raison parée des ornements de la poésie, c'est *Despréaux*; la verve, l'enthousiasme, c'est *Jean-Baptiste Rousseau*; les crayons noirs, les peintures effrayantes, c'est *Crébillon*; le coloris qui donne aux pensées, aux sentiments, aux images un éclat éblouissant, c'est *Voltaire*. »

C'est au lecteur à se former l'idée qu'il croit devoir prendre des talents de cet homme célèbre. Nous n'avons voulu présenter ici que les jugemens de plusieurs savants, à l'aide desquels on pût en établir un raisonnable : le seul point auquel nous nous sommes attachés, a été de faire connoître en détail le caractère, la conduite et les projets de Voltaire, afin de garantir nos jeunes lecteurs de la séduction à laquelle il n'est que trop naturel de succomber en lisant ses ouvrages. Lui-

même a dit : « Vous trouvez que je m'explique assez clairement. Je suis comme les petits ruisseaux, ils sont transparents parce qu'ils sont peu profonds (1). » C'est effectivement parce que Voltaire ne s'est point attaché à la vérité dans l'histoire, à un examen approfondi dans la morale, aux règles de l'art dans les ouvrages de littérature (*), qu'il a mis partout cette clarté, cette légèreté de style, ce coloris qui flattent les lecteurs et qui tiennent lieu de tout aux esprits superficiels. Peut-être en parcourant successivement tous les traits que nous avons rassemblés, plusieurs ont-ils été tentés de s'écrier, comme Voltaire, en parlant de Frédéric : *Eh ! c'est là l'homme qui écrivoit tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe (2) !* Ce qui doit surtout faire redouter les écrits de

(1) Lettre de Voltaire à Petitot, 20 juin 1737.

(*) Voyez mon édition des Chefs-d'OEuvre dramatiques de Voltaire et celle de la Henriade, où j'ai relevé plusieurs centaines de fautes contre les règles de la langue, de la poésie et de l'art dramatique.

(2) Lettre à M. Denis, 10 décembre 1752.

Voltaire, c'est la connoissance des malheurs qu'ils lui ont attirés. Nous venons de citer quelques-uns des aveux qu'il en a faits. Nous croyons qu'il est peu d'hommes assez intrépides, nous pourrions dire assez fous, pour s'exposer au même sort dans l'espoir de se procurer, comme Voltaire, *le grand plaisir d'avoir un parti et de diriger l'opinion des hommes* (1).

Nous terminerons cet Abrégé de la vie de Voltaire, par une phrase de la préface de notre première édition. Les partisans enthousiastes de Voltaire ressemblent assez à ces femmes foibles et passionnées, qui, après avoir été vingt fois trompées par un petit-maitre, s'écrient : C'est un scélérat, c'est un monstre ; mais il est aimable. Que dire à de pareils malades ? le temps seul peut les guérir.

(1) Lettre de Voltaire à madame du Defant, 7 août 1769.

PRINCIPAUX OUVRAGES
DE VOLTAIRE,

AVEC
L'INDICATION DES AUTEURS
QUI LES ONT CRITIQUÉS.

La Henriade.

La Henriade, qui avoit d'abord pour titre : *Poème de la Ligue*, parut en 1725. « Tout le monde trouve que la Henriade est un beau poème, disoit l'abbé Trublet, auteur des *Essais de Littérature et de Morale*; je veux croire que c'en est un; mais d'où vient que personne n'en peut lire deux chants de suite? »

On peut voir l'édition que nous venons d'en donner, avec des remarques de Clément de Dijon, extraites de ses lettres à Voltaire.

VIE DE VOLTAIRE. 279
Lettres Philosophiques.

Ces lettres, connues aussi sous le titre de *Lettres Angloises*, imprimées pour la première fois en 1754, à Rouen, par Jore, dont elles causèrent la ruine, furent condamnées, par arrêt du parlement, du 10 juin 1754, à être brûlées par l'exécuteur de la haute justice, *Comme contraires à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances.*

Histoire de Charles XII.

Cet ouvrage, l'un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à Voltaire sous le rapport du style, a été fort critiqué quant aux faits. Il parut en 1751.

L'histoire de Charles XII, roi de Suède, a été écrite par Adlerfeldt, gentilhomme de sa chambre, qui le suivit dans ses victoires ainsi que dans ses défaites, et qui fut tué, en 1709, d'un coup de canon, à la bataille de Pultawa. « On a rapproché, dit M. le marquis de Luchet, divers morceaux de cette histoire et de celle de Voltaire, et l'on a reconnu que celui-ci a l'avantage du style, et celui-là l'avantage de l'exactitude. »

Le Siècle de Louis XIV.

Le Siècle de Louis XIV, commencé en France, fut achevé en Prusse en 1752. Cet ouvrage est peut-être le monument le plus durable de la gloire de son auteur, ne fût-ce que parce qu'il a associé son nom à ceux de la plupart des grands hommes qui ont le plus honoré la France. Beaucoup d'erreurs ont été relevées dans cet ouvrage; savoir, par La Beaumelle dans le premier volume, et par le chevalier Mainvillers dans les deux autres.

Il est à remarquer que c'est dans le Siècle de Louis XIV que Voltaire a fait usage, pour la première fois, de l'orthographe qui porte son nom, et que bien des personnes ont suivie plutôt par mode qu'après un examen bien réfléchi. (Dans mon édition critique de son Théâtre, j'ai prouvé que cette orthographe n'est point de lui.)

Précis du Siècle de Louis XV.

Cet abrégé, qui parut en 1757, n'est regardé que comme une esquisse bonne à consulter avec toute la précaution qu'exige la lecture des récits de Voltaire.

Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand.

M. Lèvéque, auteur d'une Histoire générale de Russie, a indiqué un grand nombre d'erreurs accumulées par Voltaire sous un seul règne.

Annales de l'Empire.

On a avoué que ce n'étoit qu'un livre d'instruction élémentaire presque dénué de coloris, et qui prouve la passion de l'auteur pour la gloire; on pourroit ajouter et sa complaisance pour la duchesse de Saxe-Gotha, qui l'accueillit à son retour de Prusse, et qui lui demanda cet ouvrage. Il fut commencé dans la bibliothèque du château ducal, achevé à Strasbourg, et imprimé à Colmar en 1754. Les faits y sont plus vrais que dans les autres histoires du même auteur, celle-ci ayant été revue par le professeur Lorentz et autres.

Dictionnaire philosophique.

L'idée de cet ouvrage fut conçue le 28 septembre 1752, à l'un des soupers du roi de Prusse. Tous les gens de let-

tres admis à la table de ce monarque, et Frédéric lui-même, devoient concourir à sa composition, en y fournissant des articles. Voltaire, toujours plus ardent que les autres quand il s'agissoit d'attaquer la religion, se mit dès le lendemain au travail. Il le quitta bientôt pour d'autres occupations, et l'ouvrage ne fut achevé qu'en 1762. Voltaire le fit paroître sous le nom de *Dubut*; mais le véritable auteur fut bientôt connu.

L'abbé Nonotte a répondu au Dictionnaire philosophique, et à plusieurs autres ouvrages de Voltaire, par un livre plein de recherches savantes qui parut, en 1767, sous le titre de *Dictionnaire anti-philosophique*, 2 vol. in-8°, et par le *Dictionnaire philosophique de la Religion*, 4 vol. in-12.

Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations.

Cet ouvrage a été critiqué par l'abbé Nonotte. Voir les *Erreurs de Voltaire*, 2 vol. in-12.

La Philosophie de l'Histoire.

Le savant professeur Larcher a pu-

blié une critique de cet ouvrage en un vol. in-8°, sous le titre de *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, dans lequel il en relève les contradictions et les mensonges. Le marquis de Luchet, malgré son amitié pour Voltaire, a écrit (1), en parlant du *Supplément à la philosophie de l'Histoire*: « Cet ouvrage fait honneur à la profonde érudition de M. Larcher, dont la critique réunit toujours l'honnêteté à la justice. » Voltaire lui-même a dit, dans sa lettre à d'Alembert, du 19 juin 1767: « Je sais bien que les gens du monde ne liront point le *Supplément à la philosophie de l'Histoire*; mais il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et les savants le liront. »

La Pucelle.

Ce poème, l'objet des complaisances et des terreurs de son auteur, a été extrêmement loué par La Harpe, dans le temps où il ne suivoit que son enthousiasme pour Voltaire, et où il n'écoutoit que la reconnoissance qu'il

(1) Vie littéraire de Voltaire par le marquis de Luchet.

puvoit lui devoir; mais épuré (si l'on peut se servir de cette expression), et plus éclairé par les malheurs publics et les siens particuliers, il a reconnu que la *Pucelle étoit un ouvrage de corps-de-garde.*

Traité de la Tolérance.

Ce traité, composé à l'occasion de la mort de Calas, parut en 1765. C'est, dit Palissot, un des ouvrages qui honorent le plus la mémoire de Voltaire : on peut ajouter qu'il n'en est aucun avec lequel sa conduite ait été plus en opposition : il a été réfuté par divers auteurs, entre autres par l'abbé Guinée, dans les *Lettres de quelques Juifs.*

Mémoires sur la Vie privée du roi de Prusse.

Cet ouvrage, que Voltaire composa lors de sa sortie du Brandebourg, offre le contraste le plus frappant avec ce que l'auteur avoit dit de Frédéric avant d'habiter Potzdam, et dans les premiers mois de son séjour en Prusse.



Paris, 1771, 2 vol. in-12. br. — *Vie privée*
18. *Traité des devoirs des gens du*
Paris, 1765, in-12. br. — Vie Chrétienne

cy. *Quatre sermons per adventum et dominis*
19. *Ol. Maillardi. Parisis, Jehan Petit, in-*
mar. citron.

20. *Sermones G. Bareleti tam quadragesimal*
de sanctis. Lugduni, 1536, in-8. goth. vélin

21. *Sermons du P. Jard. Paris, 1768, 5 vol.*

22. *Recueil de différents ouvrages de M. de No-*
de Lescar. Londres, 1801, in-12. demi-rel

xres de M. de Nesmond. *Paris, 1764, in-1*

23. *Libri IV de imitatione Christi. Parisis, 17*
pap. vél. cart.

24. *De imitatione Christi, libri IV. Parma,*
nianis, 1795, gr. fol. demi rel. dos de

non rogné. Tiré à cent soixante-deux ex-

Ms. Decr 81. V. 97. 25
0.0, 2.0, 5.0.0

110 -